Digitized by Google

LE CARDINAL
DE BÉRULLE

SA VIE, SES ÉCRITS, SON TEMPS

PAR

M. NOURRISSON,
Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres
de Clermont.

PARIS
DIDIER ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35.

LE CARDINAL

DE BÉRULLE

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS.

Digitized by Google

LE CARDINAL
DE BÉRULLE

SA VIE, SES ÉCRITS, SON TEMPS

PAR

M. NOURRISSON

Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres
de Clermont.

PARIS

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35.

1856

Réserve de tous droits

Digitized by Google

Nous avons dû toucher, dans ce court écrit, aux questions les plus ardues de religion, de droit public, de philosophie. Au demeurant, nous ne regrettons pas une telle nécessité. Car nous sommes du moins soutenu par la conscience de n'avoir pas, un seul instant, perdu de vue que l'histoire est une école de respect et de vérité.

On manque à la vérité de l'histoire

par le silence, l'exagération, le déguisement.

On manque au respect de l'histoire, lorsqu'on n'y cherche qu'un thème de déclamation, qu'une occasion de dénigrement, qu'un prétexte de raviver les rivalités, les oppositions, ou les haines.

Pour éviter ces mortels écueils, il suffit, d'ailleurs, ce semble, d'une droite et ferme intention. Nous osons croire qu'elle ne nous a pas fait défaut.

15 août 1856.

INTRODUCTION

Rôle moral-politique des Ordres religieux. — Leur renaissance.—Leur avenir. – L'Oratoire.—Le Père de Bérulle. —Son portrait.—Ses œuvres recueillies par le P. Bourgoing.—Ses biographes.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'histoire des Ordres religieux en France se lie d'une manière étroite à l'histoire de la civilisation. C'est par eux que la tradition des arts s'est perpétuée, que le goût des lettres a survécu, que les sciences et la philosophie elle-même ont subsisté. Nous leur devons ainsi la meilleure part de l'héritage intellectuel dont nous sommes si fiers. « Les religieux, écrivait le dernier des solitaires illustres, l'abbé de Rancé, étaient des anges

qui protégeaient les États et les Empires par leurs prières; des voûtes qui soutenaient la voûte de l'Église; des pénitents qui apaisaient par des torrents de larmes la colère de Dieu; des étoiles brillantes qui remplissaient le monde de lumière [1]. » Voltaire lui-même ne fait pas difficulté de l'avouer : « Le peu de connaissances qui restait chez les Barbares, dit-il [2], fut perpétué dans les cloîtres. Les Bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs, ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. » Mais outre ce rôle moral, que personne ne songe plus à contester, les Ordres religieux ont rempli un rôle politique, qui n'a pas eu moins

[1] *De la sainteté des devoirs de la vie monastique.*

[2] *Essai sur les mœurs*, ch. CXXXIV.

d'importance. Car ils ont été, avec l'Église, les protecteurs des faibles tout ensemble et les supports de l'autorité, enseignant aux princes la pratique de la justice, aux peuples le respect du pouvoir, inculquant aux royaumes de la terre les maximes du royaume des cieux. C'est pourquoi, lorsque les mœurs adoucies, policées, ont témoigné qu'insensiblement s'était faite l'éducation des esprits, et que, passant des gouvernants aux gouvernés, la souveraineté n'a plus eu d'autre origine que la volonté nationale, on les a vus disparaître du sol, comme si leur tâche se trouvait terminée. Aussi bien, insensiblement de même, par le dégagement du luxe et la perte des richesses, toute distinction entre le clergé régulier et le clergé séculier ne s'est-elle pas évanouie?

Aujourd'hui cependant les Ordres religieux s'efforcent de renaître. Faut-il applaudir à cette tentative comme à un intelligent effort, destiné à conjurer quelque grand péril? Ou

n'y a-t-il là qu'un élan généreux, mais sans portée; un caprice pieux de quelques âmes d'élite; pour tout dire en un mot, un anachronisme suggéré à la fois par le dévouement et par l'inquiétude?

Sans doute la nation n'a plus besoin de défenseurs officieux et qui plaident sa cause. La France, en effet, n'est-elle pas émancipée? N'a-t-elle pas conquis des droits imprescriptibles? Mais il lui est du moins nécessaire d'être protégée contre elle-même, et c'est là, selon nous, l'éminent service que peuvent être appelés à lui rendre les Ordres renaissants.

Oui, nous avons besoin d'être protégés contre nous-mêmes. L'égoïsme le plus profond nous dévore ; il importe qu'on y oppose un vivant exemple d'obéissance et d'abnégation. La fièvre des jouissances, la soif de l'or nous travaillent plus qu'elles n'ont fait en aucun temps, et, à entendre les discours qui se répètent, il semble que nous soyons arrivés à cette époque

d'abaissement que prédisait Bossuet, « où l'on tiendrait tout en indifférence excepté le plaisir et les affaires[1]. » Il importe qu'on oppose à ces symptômes de décadence la salutaire pratique du détachement et de la pauvreté. Enfin, les âmes se sentent désolées par le scepticisme et par le vide; les croyances s'abolissent, et, l'intérêt devenant l'unique lien entre les hommes, l'État mal assuré subit toutes les variations de cet intérêt même. Il importe d'opposer à cette mobilité ruineuse la digue de principes qui ne changent pas; il est urgent de ranimer la charité dans les cœurs, et, dans les esprits le respect d'une religion qui leur impose, les maintienne et les dirige. Tel est le rôle, politique et moral, qui paraît dévolu, parmi nous, aux Ordres religieux. Ce n'est pas tout. Les Ordres religieux n'ont-ils pas constamment réalisé, ou du moins poursuivi

[1] Bossuet, édition de Poissy, 1845, t. VII, p. 200, deuxième sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent.

l'alliance, présentement si désirable et si désirée, de la doctrine et du dogme, de la science et de la foi? Et par conséquent ne sont-ils pas merveilleusement propres à intervenir, en médiateurs désintéressés, entre les sectateurs aveugles du XVIIIe siècle, et les partisans attardés du moyen âge? Les Ordres religieux peuvent donc, subvenant à d'autres nécessités par d'autres ressources, être de nos jours ce qu'ils ont été autrefois, les promoteurs des idées qui sauvent les sociétés et du progrès qui les ennoblit.

D'ailleurs, si ce fut longtemps une consolation pour le genre humain qu'il y eût des asiles ouverts à tous ceux qui ne convenaient pas au monde, ou à qui le monde ne convenait pas, désormais de semblables abris sont-ils devenus inutiles contre les infinies tristesses, nous ne disons pas seulement de la vie publique, mais encore et surtout de la vie privée?

Aussi n'est-ce pas avec indifférence ou dé-

fiance que nous voyons les congrégations d'hommes se rétablir en France, ou s'y propager. L'Église a souvent été comparée à un arbre mystique qui abrite l'humanité de ses rameaux. Cet arbre aujourd'hui reverdit et se pare d'un feuillage protecteur. Peut-être de nouveaux hivers le viendront-ils dévaster ; cependant la sève qui l'anime circule abondante, féconde, inépuisable. En effet, tandis que la Compagnie de Jésus se perpétue, parce qu'elle sait, suivant le précepte de saint Paul, s'accommoder aux temps, les Bénédictins continuent à Solesmes les doctes travaux de leurs devanciers; les Dominicains enflamment de leur ardente parole les populations du Centre et du Midi; les Eudistes subsistent dans un coin de la Bretagne, ignorés, mais non pas impuissants; les Lazaristes, les Pères Maristes, les prêtres de Picpus et des Missions étrangères, ne cessent de se signaler par leur héroïsme; les Capucins reparaissent, qui se vouent

à l'assistance des pauvres ; les Frères de la doctrine chrétienne donnent aux enfants du peuple cette éducation première qui n'est pas moins nécessaire aux âmes que l'air et la chaleur aux corps; les Trappistes et les Chartreux enseignent au monde ce que valent la pénitence, la méditation, le travail. Voici enfin qu'à Paris, sous le nom d'*Oratoire de l'Immaculée Conception*, un nouvel Oratoire est fondé où se pressent des maîtres habiles, des prêtres vénérés, des jeunes gens dans la fleur de l'âge, du talent et de l'espérance.

Évidemment il ne nous appartient pas de dire comment l'Oratoire du XIXe siècle se rattache à l'Oratoire du XVIIe siècle. Que les restaurateurs de l'institut prennent la parole; c'est pour eux un devoir qu'apparemment ils ont à cœur ; c'est aussi pour eux un droit, sur lequel nous n'aurons garde d'empiéter.

Mais au moment où l'existence du nouvel Oratoire se révèle par la haute piété de ses Pè-

res, la profondeur de leur savoir, l'éclat de leur parole, la réputation de leurs écrits, il nous sera permis sans doute de rappeler ce que fut l'ancien Oratoire, qu'ont célébré Voltaire et Bossuet, et vers lequel nous attirent sa droiture de sens, sa probité de conduite, son esprit libéral et conservateur.

« Les Pères de l'Oratoire de France, disait Voltaire [1], sont différents de tous les Ordres. Leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n'habite pas le repentir. C'est une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maison. On y jouit de la liberté qui convient à des hommes. La superstition et les petitesses n'y déshonorent guère la vertu. »

Bossuet avait, bien auparavant et bien autrement, célébré dans son magnifique langage cette Compagnie et son fondateur. « En ce

[1] *Essai sur les mœurs*, ch. CXXXIX.

temps, Pierre de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il était déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençait à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Église lui inspira le dessein de former une Compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que les canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres liens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là une sainte liberté fait un saint engagement; on obéit sans dépendre; on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère

un si grand miracle; et sans autre joug qu'elle-même, elle sait non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité; ils ont toujours en main les saints livres pour en chercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et qui est l'unique trésor du christianisme[1]. »

Admirable institution en effet que l'Oratoire de Jésus! Fondé en 1611, supprimé en 1790, il n'a pas duré deux cents ans, et pourtant que de bienfaits il a répandus et que de noms célèbres il a produits! Il est vrai que le P. Quesnel l'a compromis, en devenant le coryphée du jansénisme. Il est vrai que des hommes tels que Fouché et Billaud-Varenne

[1] Bossuet, t. XI, p. 172, *Oraison funèbre du P. Bourgoing.*

l'ont déshonoré par l'apostasie ou par le crime. Mais la Compagnie tout entière doit-elle être enveloppée dans le discrédit qui s'attache à quelques-uns de ses membres? Et peut-on oublier un orateur aussi éloquent que Massillon, un prédicateur aussi persuasif que le P. Lejeune ou aussi véhément que Mascaron, un philosophe aussi platonicien que Malebranche, un historien aussi consciencieux que le P. Lelong, un érudit aussi consommé que Thomassin ou Goujet, des professeurs aussi éclairés et aussi courageux que Gibieuf, de Labarde, Bernard Lami, André Martin ou le P. Roche; enfin des personnages aussi saintement vertueux que le furent tous les généraux de l'Oratoire, depuis le P. de Bérulle et le P. Bourgoing, jusqu'aux PP. Sénault, Sainte-Marthe, de la Tour, de la Valette, de Muly et Moisset, et jusqu'au successeur immédiat de Bérulle, cet aimable P. de Condren, « dont le nom inspire la piété, dont la mémoire toujours fraîche et toujours ré-

cente, est douce à l'Église comme une composition de parfums[1]. »

Si nous en avions le loisir, nous nous plairions à retracer, comme dans une galerie, les images de ces Oratoriens illustres. Ce ne serait pas uniquement écrire des monographies; ce serait passer en revue des œuvres considérables, discuter des travaux qui ont fait pour la cause de la bonne philosophie autant que pour la défense de la religion, tirer de l'oubli des hommes et des choses qui méritent qu'on les connaisse.

Aujourd'hui nous essayerons du moins d'esquisser le portrait de Pierre de Bérulle, du cardinal éminent qui fraya à l'Oratoire sa voie, et qui, dans le silence du cloître ou le tumulte des cours, sut toujours être doux, sans cesser un seul instant d'être fort. Force et douceur ce furent là en effet les qualités distinctives du

[1] Bossuet, t. XI, p. 176, *Oraison funèbre du P. Bourgoing.*

caractère de Bérulle, et ces traits de son génie se réflétaient complètement sur son visage. Un front haut et développé, un gros nez, de grosses lèvres revêtues de la moustache habituelle alors même aux prêtres, des yeux en saillie, et à tous ces signes extérieurs qui dénotent la vigueur du tempérament et de l'esprit, se mêlant, par un heureux accord, un air de mansuétude, de calme et de réflexion, telle est la description fidèle de la gravure que nous avons sous les yeux[1]. On y reconnaît cette vive et imperturbable intelligence qui est le propre des polémistes, cette ardeur de volonté qui appartient aux fondateurs d'Ordres et aux politiques, et, en même temps, cette bénigne douceur et ces reflets d'une piété céleste qui conviennent à un écrivain sacré et à un apôtre. Bérulle fut tout cela.

Quelques années après sa mort, un des

[1] Gravure de Moncornet, de l'école de Morin.

hommes qu'il avait le plus affectionnés, le P. Bourgoing, publiait les œuvres de son maître en les faisant précéder d'une épître à la reine-régente, et d'une préface aux prêtres de l'Oratoire.

« Madame, disait Bourgoing à la reine-mère, je ne puis douter que cet ouvrage que je présente à Votre Majesté ne lui soit agréable, puisqu'elle a estimé l'auteur pendant sa vie, et l'a toujours honoré des témoignages de sa bienveillance. » Le P. Bourgoing prenait de là occasion d'entamer l'éloge de Marie de Médicis, panégyrique curieux par le pédantisme [1],

[1] « L'empereur Alexandre, par la bonne institution de sa mère Mammée, fit de très-louables actions; Clotaire second, reconnu roi de France à l'âge de quatre mois, étant porté dans le camp entre les bras de sa mère, gagna une grande bataille. Saint Louis, nourri sous la discipline de sa mère Blanche, n'offensa jamais Dieu mortellement et fut glorieux en la terre et au ciel; Louis le Juste, élevé par la feue reine-mère, a fait tant de choses mémorables, que le siècle à venir aura peine à les croire; et votre Louis, que nous pouvons aussi dire nôtre, étant encore en votre sein, a commencé

ou plutôt oraison funèbre ; car cette infortunée princesse expirait à Cologne (3 juillet 1642), avant même que les imprimeurs eussent obtenu à Paris les lettres patentes qui leur étaient nécessaires (21 juillet 1642).

Dans la préface, Bourgoing remarque « que si les actions des pères servent de modèles et d'exemplaires à celles de leurs enfants, les prêtres de l'Oratoire doivent avec d'autant plus de soin contempler les actions, recueillir les paroles, et s'informer de l'esprit et de la vie de celui qui leur tient lieu de père. Ce sont donc trois vies qu'il aurait à leur représenter: celle de ses actions, qui a paru dans le cours des années qu'il a passées parmi eux ; celle de ses lumières et de sa doctrine, qui se fait voir en ses écrits, et celle de l'esprit et de la grâce, qui doit leur être communiquée et toujours conservée en eux. »

son règne par des succès très-heureux en la guerre, et nous espérons qu'il en aura de plus grands et de plus souhaitables en la paix. »

Bourgoing n'a pas tenu tout ce qu'il promettait. Soit timidité, soit prudence, après avoir scrupuleusement reproduit les œuvres de Bérulle[1], il n'a donné de ses actions qu'un sommaire énigmatique, et, ce qui est plus regrettable, s'est cru permis de mutiler ou de supprimer sa correspondance.

Malgré cette irréparable lacune, les documents abondent sur Bérulle, et parmi les nombreux détails que fournissent ses biographes[2] ou les mémoires des contemporains, nous

[1] I. ŒUVRES DE CONTROVERSE : — *Traité des Énergumènes;— Discours sur la mission des pasteurs ; — Du sacrifice de la Messe;—De la présence réelle de J.-C. en l'Eucharistie.*

II. ŒUVRES MYSTIQUES : — *Discours de l'état et des grandeurs de Jésus;— Discours de la vie de Jésus;— Deux élévations à J.-C.; — Divers discours de piété.*

III. ŒUVRES D'INSTRUCTION ET DE CONDUITE POUR LES AMES : — *Mémorial pour la direction des supérieurs;—Traité de l'abnégation;—Lettres de direction et sur divers sujets.*— Paris, 1644, in-fol.

[2] Habert de Cérisy, 1646, in-4°, Paris;— Doni d'Attichi, 1649, in-8o en latin; — Carracioli 1764, in-12, Paris; — Tabaraud, 1817, 2 vol. Paris.

n'avons eu qu'à choisir. Nous nous sommes proposé tout à la fois le récit de sa vie, l'exposition de ses écrits, le spectacle de son temps.

Digitized by Google

I

LES PREMIÈRES ANNÉES.

Pierre de Bérulle. — Sa naissance. — Sa piété précoce. — Son éducation. — Madame Acarie. — Premier écrit de Bérulle. — Ses incertitudes sur sa vocation.

Digitized by Google

Pierre de Bérulle naquit en Champagne, au château de Sérilly, près de Troyes, le 4 février 1575, de Claude de Bérulle, conseiller au parlement, et de Louise Séguier. Il fut l'aîné de quatre enfants.

Claude de Bérulle, son père, appartenait à une famille qui, sans être de la première noblesse, avait cependant acquis dans les armes une certaine illustration. D'un autre côté, sa mère, fille de Pierre Séguier, président à

mortier, et tante du chancelier de France, portait un des noms les plus honorés de la magistrature. Une telle origine ne fut pas sans influence sur la destinée du jeune de Bérulle et le développement de son caractère. En naissant, il eut sous les yeux l'exemple des plus pures vertus et l'édifiant spectacle d'une maison où régnaient la régularité et la charité d'un monastère, les maîtres y songeant moins à commander que les serviteurs à obéir. La piété de sa mère dut surtout produire sur son âme une impression profonde.

Aussi, dès ses premiers ans, montra-t-il une dévotion singulière, et ses biographes racontent qu'à sept ans il avait conçu de la chasteté une idée si haute qu'il fit vœu de virginité et se consacra à Jésus. Il n'était même pas rare de le surprendre dans les pratiques de la mortification et de l'ascétisme. Les jeûnes, les veilles lui étaient connus, et souvent il interrompait le sommeil des nuits pour se mettre en prière.

Son père étant mort prématurément, il se trouva laissé à la direction de sa mère. Cette femme excellente n'hésita pas, lorsque le moment fut venu, à se séparer de son fils, pour l'envoyer à Paris recevoir une instruction qu'elle ne pouvait lui procurer auprès d'elle. Bérulle entra d'abord au collège de Boncourt; il fit ensuite sa rhétorique au collége de Bourgogne, et sa philosophie au collége de Clermont.

Durant tout le cours de ses études, il se concilia l'affection de ses condisciples par sa douce complaisance, en même temps qu'il les étonna par sa piété. Cette piété, en effet, n'avait rien d'apparent, de guindé, ni de farouche. Elle était simple, parce qu'elle était vraie ; intérieure et cachée, parce qu'elle n'avait pas de but humain. Chez lui, d'ailleurs, la précoce virilité des sentiments n'avait point altéré les grâces de l'enfance.

Bérulle ne se distinguait pas moins par son

intelligence et son savoir que par sa grande ferveur. Ses régents admiraient son solide bon sens, et l'un d'eux, Jean Morel, ne crut pas trop faire que de célébrer dans une pièce de vers latins ce remarquable élève :

« Parvus, pulcher, amabilisque valde,
Divinus puer, aureusque partus,
Plane deliciæ novem Sororum. »

Mais ce fut surtout en philosophie que se manifesta sa supériorité de raison. De longues méditations lui avaient donné plus de lumière sur l'âme, son origine, sa destinée, qu'il n'avait pu en retirer des leçons ou des livres. Ses maîtres eux-mêmes prenaient plaisir à l'écouter, et le P. Eustache de Saint-Paul, entre autres, ne se lassait point de redire comment Bérulle l'avait un jour émerveillé, en lui parlant de la dépendance des créatures vis-à-vis du Créateur[1].

[1] Cf. Œuvres de Bérulle, p. 743, *Dieu est le principe et la fin de la créature.*

Digitized by Google

Les vacances n'apportaient dans cette vie d'étude et de recueillement ni relâche, ni distraction mondaine. Bérulle passait son temps à visiterles malades, à catéchiser les pauvres, et souvent, pour éviter les compagnies qui fréquentaient le château de sa mère, il se perdait dans les bois, se repaissant de solitude et contemplant en silence les magnificences de la nature. On ne l'appelait que *le petit saint.*

De beaux esprits pourront s'égayer de cette peinture et ne voir dans cette dénomination qu'une ironie. Rien pourtant n'était plus réel que l'estime qu'inspirait le jeune de Bérulle à ceux qui l'entouraient. A l'âge où la sagesse ne consiste guère qu'à se conduire par les conseils d'autrui, lui-même était souvent consulté; car déjà il se montrait habile dans la direction des consciences, versé dans les voies intérieures, et son confesseur, le Chartreux Dom Beauvoisin, n'hésitait pas, dans les cas difficiles, à faire appel à sa prudence et à son

talent particulier de persuasion. Cette maturité de sens s'accrut encore par le commerce où, de très-bonne heure, Bérulle s'engagea avec madame Acarie et la servante de cette dame, Andrée Levoix, qui, toutes deux, devaient illustrer le Carmel français sous le nom de sœur Marie-de-l'Incarnation[1] et de sœur Andrée-de-tous-les-Saints.

« Je ne pense pas, disent des mémoires contemporains[2], qu'en six ou sept ans il se soit passé un jour, quand ils ont été à Paris, que M. de Bérulle et mademoiselle Acarie ne se soient vus. Car l'un et l'autre ayant en main toutes les affaires considérables de piété et de charité, ils avaient besoin de communiquer très-souvent ensemble. Outre que pour son intérieur

[1] Morte en 1618. Béatifiée par Pie VI, au commencement de la révolution. Dès 1651 le clergé de France s'adressait au pape Innocent X pour la béatification de cette vénérable Carmélite. En 1656, il renouvelait les mêmes instances auprès du pape Alexandre VII. — Cf. Œuvres de Bérulle, p. 1177. Lettre à une prieure des religieuses Carmélites. « Il lui demande une relique de la B. sœur Marie-de-l'Incarnation. » Avril 1625.

[2] Mademoiselle de Raconis, citée par le P. Hervé, p. 237, *Vid. inf.*

elle prenait conduite de lui, et se confessait d'ordinaire à lui, sitôt qu'il fut prêtre. Néanmoins en cette grande fréquentation je n'ai jamais remarqué aucune parole de familiarité de l'un à l'autre. Leur abord était extrêmement sérieux, et comme s'ils ne se fussent jamais vus, et tout leur entretien se passait dans un fort grand respect. J'ai même ouï dire à mademoiselle Acarie qu'ils avaient entre eux un signal pour s'avertir quand l'un ou l'autre semblerait excéder en quelque chose, principalement en leurs affaires plus importantes, où ils se pouvaient trouver de différents avis; afin que l'esprit de la grâce ne perdît jamais rien par surprise de celui de la nature, de sorte que cette fréquentation ne ressentait que celle des bienheureux, qui n'ont de communication ensemble que dans la vue de Dieu. »

Cette liaison resta si intime que la mort seule put séparer M. de Bérulle et madame Acarie, devenus en quelque façon des ora-

cles de spiritualité. « Les plus grands prélats de France et les plus célèbres docteurs, disent encore les mémoires [1], consultaient madame Acarie comme un oracle sur les matières les plus difficiles, et suivaient ses avis; et, un grand serviteur de Dieu (Edmond de Messa, depuis prêtre de l'Oratoire), parlant des communications saintes que le cardinal de Bérulle et elle ont eues dans le monde l'espace de vingt ans, nous apprend que l'un et l'autre donnaient conseil aux supérieurs de presque tous les Ordres réformés de France, et même des pays étrangers, qui les consultaient avec une entière déférence à leurs avis et à leur conduite. »

On connaîtrait donc mal Bérulle, si on ne savait aussi ce que fut madame Acarie.

Barbe Avrillot, connue dans le monde sous le nom de madame Acarie, et, en religion, sous celui de mère Marie-de-l'Incarnation,

[1] La marquise de Meignelay, citée par le P. Hervé, p. 503 *Vid. inf.*

était fille de messire Nicolas Avrillot, seigneur de Champlastreux, conseiller du roi et maître ordinaire en la chambre des comptes à Paris, et de demoiselle Marie l'Huillier, sa femme, l'un et l'autre issus des plus nobles et plus anciennes familles de cette grande ville[1]. Née en 1565, et, comme appelée dès l'enfance à la retraite, elle ne put obtenir de ses parents d'entrer au nombre des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et, à l'âge de dix-huit ans, se vit mariée à M. Acarie, maître des comptes. Le monde fut étonné de ses charmes et subjugué par sa modestie. « Dieu, en effet, lui augmenta, comme à une autre Judith, sa beauté avec tant d'avantages, qu'elle paraissait incomparable par sa taille, par son port, par ses attraits, et par le brillant des grâces et des vertus qui reluisaient sur son visage, si bien qu'on

1 *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie-de-l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France*, par le P. Danie. Hervé, prêtre de l'Oratoire de J.-C. — Paris, 1690.

l'appelait par excellence *la belle Acarie*[1]. »

Une âme faible eût couru risque de s'amollir, et le poison si doux de la louange aurait pu pervertir un cœur moins inaccessible à la flatterie. La piété de madame Acarie resta inébranlable, se fortifiant chaque jour par l'exercice, se répandant en toutes sortes de bonnes œuvres, seule cause de dissentiments passagers entre elle et son mari, « qui ne pouvait s'empêcher de dire quelquefois, par récréation, à ses plus intimes amis : On dit que ma femme sera un jour sainte, mais j'y aurai bien aidé ; il sera parlé de moi en sa canonisation à cause des exercices que je lui aurai donnés[2]. »

Ce n'est pas que ce zèle pour les intérêts du prochain la portât à négliger aucun des devoirs de sa condition. Loin de là, M. Acarie trouva toujours en elle l'attachement le plus

[1] *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie-de-l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France,* par le P. Daniel Hervé, page 19.

[2] *Mémoires de M. Duval,* l. I, ch. III.

dévoué. C'est ainsi que, durant les troubles de la Ligue et les disgrâces qui pour lui s'ensuivirent, elle sut l'encourager, le seconder, le soutenir, repoussant les instances de sa famille qui lui conseillait de se faire séparer de biens d'avec lui, afin de conserver sa dot. En un mot, son mari mort avant elle, elle mérita cette belle louange « de lui avoir rendu une obéissance respectueuse, pleine d'affection, prompte, exacte, courageuse, simple, désintéressée, et purement pour Dieu [1]. »

Jamais femme non plus ne veilla avec une plus inquiète sollicitude à l'éducation de ses enfants. Ses guides, dans cette œuvre difficile, étaient les Pères de l'Église, et il semble qu'elle eût pris à tâche de suivre tous les préceptes donnés par saint Jérôme dans ses admirables lettres à Léta et à Gaudence. Elle n'en laissait pas moins à la Providence de décider l'état que ses enfants devraient embrasser. Et ce

[1] *Mémoires de Duval*, l. I, ch. III.

qu'elle disait à ce propos, selon le témoignage de sa fille aînée, est bien digne d'être rapporté. « Si je n'avais qu'un enfant et que je fusse reine de tout le monde, dont il dût être l'unique héritier, et que Dieu l'appelât en religion, je ne voudrais en aucune manière l'empêcher. Mais si j'avais cent enfants et que je n'eusse rien pour les pourvoir, je n'en voudrais pas mettre par moi-même un seul en religion ; d'autant qu'il faut que la vocation soit purement de Dieu. L'état de la religion est si relevé, que tout le monde ensemble n'est pas capable de faire un bon religieux, et il vaut mieux être séculier par disposition divine, que religieux par instigation humaine [1]. »

La disposition divine pour l'état de religion n'était pas douteuse chez madame Acarie. Elle se manifesta également chez ses enfants. De ses deux fils, l'un fut prêtre, et ses trois filles comptèrent l'une après l'autre parmi les Car-

[1] *Mém. de Duval*, l. I, ch. XIII.

mélites : sœur Marguerite-du-Saint-Sacrement, sœur Marie-de-Jésus, sœur Geneviève-de-Saint-Bernard. Ainsi ses exemples plus encore que ses paroles firent, dans sa propre maison, de saintes recrues. Mais son action s'étendit aussi au dehors. Grand nombre de personnes et des plus qualifiées, Louise Séguier, mère du cardinal de Bérulle, Charlotte de Harlay, veuve du marquis de Bréauté, Marguerite de Gondi, marquise de Meignelay, furent tour-à-tour engagées par elle au service de Dieu. Telle fût la femme rare qui nourrit de ses conseils la première jeunesse de Bérulle ; âme enflammée qui rappelle sainte Thérèse, son constant modèle ; invincible caractère et de cette race, depuis longtemps disparue, des Jacqueline Pascal et des Angélique Arnauld. A coup sûr la piété la plus précoce ne pouvait que grandir au contact de cette noble familiarité. Aussi, Bérulle avait à peine dix-huit ans qu'il publiait un petit écrit intitulé *Bref dis-*

cours de l'abnégation intérieure[1], dont il avait emprunté le fond à un *Traité de la perfection chrétienne*, par une dame Milanaise, et où il signale avec une sagacité curieuse les fuites subtiles et tous les piéges de l'amour-propre. Nul, par conséquent, n'était, ce semble, mieux préparé que lui à embrasser la vie religieuse.

Toutefois ce fut en vain qu'il se présenta successivement aux Chartreux, aux Capucins, aux Jésuites. Par une de ces bizarreries du sort dont Dieu seul a le secret, aucun de ces Ordres ne voulut admettre dans son sein un sujet aussi accompli. D'autre part, Bérulle dut céder aux instances de ses oncles, MM. Séguier, qui désiraient le voir occuper, comme son père, une place de conseiller au parlement de Paris. Il commença donc un cours de droit; mais il y éprouva bientôt tant de déplaisance et se trouva si peu d'ouverture pour

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 643.

comprendre les lois, qu'il demanda et obtint de sa famille la permission d'abandonner l'étude de la jurisprudence pour celle de la théologie. Il avait alors vingt ans, et s'enferma de nouveau au collége de Clermont.

Autant le droit avait rebuté Bérulle, autant il se sentit attiré par les matières théologiques. Il s'y enfonça durant quatre années, et acquit une telle intelligence des saintes Écritures que, lorsqu'il se mettait à les interpréter, on était surpris du sens caché qu'il y découvrait. Malgré cette extraordinaire facilité, il ne consentit pas à prendre de grades, et, redoutant de la science ce qui donne de l'orgueil, il n'en voulut jamais que ce qui accroît la dévotion. Le sacerdoce était devenu le suprême objet de ses pensées. Il fut ordonné prêtre en une semaine par Jean d'Affis, évêque de Lombez, et, le 5 juin 1599, célébra sa première messe.

Cependant ses saints désirs n'étaient pas

satisfaits. Il n'avait pas encore trouvé le lieu de son repos, et s'efforçait de démêler les intentions de la Providence sur sa personne. C'est pourquoi il se décida à faire une longue retraite dans la maison des Jésuites, à Verdun, sous la direction du savant Magius. Il espérait y découvrir sa vocation, et il était effectivement fort probable qu'il s'agrégerait à la Compagnie de Jésus. Madame Acarie en prit alarme. Elle craignit de perdre un homme qu'elle vénérait chaque jour davantage et croyait réservé par Dieu à l'exécution de quelque grand dessein. Mais Dom Beauvoisin se chargea de la rassurer : « Non, non, dit-il à madame Acarie, il n'en sera rien ; vous verrez qu'il formera quelque jour en France une congrégation de prêtres, comme le bienheureux Philippe a déjà fait en Italie. »

Ces paroles étaient prophétiques. Bérulle quitta Verdun encore indécis sur ce qu'il résoudrait, et prit le parti de se retirer

dans la maison paternelle pour y attendre que Dieu lui manifestât plus clairement sa volonté.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

LES CONTROVERSES

Bérulle est nommé aumônier de Henri IV. — Imposture de Marthe Brossier. — *Traité des Énergumènes.* — Nombreuses conversions opérées parmi les protestants. — Duperron et François de Sales. — Conférence de Fontainebleau. — *Trois discours aux protestants.* — Faveur de Bérulle auprès de Henri IV. — On lui propose et il refuse d'être précepteur du Dauphin.

Digitized by Google

A cette époque, la France était en proie aux dissensions religieuses, et les protestants vaincus se trouvaient abandonnés par un prince, hier leur défenseur opiniâtre, aujourd'hui leur antagoniste naturel. Henri IV avait compris que le royaume était essentiellement catholique. « Il ne faut plus tortignoner, lui avait dit brusquement le marquis d'O : vous aurez dans huit jours un roi en France, si vous ne prenez une prompte et galante ré-

solution d'ouïr une messe. » Afin donc d'arriver au trône, de même qu'une première fois pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy, le vainqueur d'Arques et d'Ivry avait abjuré, tout en assurant à ses anciens coreligionnaires, par l'édit de Nantes, un état civil et politique que Louis XIV, dans un aveugle emportement, ne devait pas respecter. Nul doute d'ailleurs qu'il n'eût préféré voir son exemple universellement suivi et la religion catholique devenir la religion de tous ses sujets; car cette unité de croyances eût fortifié l'unité de gouvernement. « Ses pensées étaient d'ensevelir la mémoire de toutes les amertumes passées dedans la douceur de la paix, et de faire que ses sujets qui s'étaient bandés les uns contre les autres pour cause de la religion s'apprivoisassent ensemble, et n'eussent plus occasion de se souvenir des discordes précédentes [1]. »

[1] *Les Chroniques et annales de France*, par J. Savaron, Paris, 1621, p. 618.

C'est pourquoi, sans avoir recours à la violence, il favorisait de tout son pouvoir les efforts du clergé pour amener des conversions, et ne manquait pas de s'attacher les ecclésiastiques que leur talent désignait autant que leur naissance. Dès 1599, il nomma P. de Bérulle son aumônier.

En effet, quoique très-jeune encore, Bérulle s'était déjà distingué par son zèle ardent, mais sage, de prosélytisme, et même, avant d'avoir été ordonné prêtre, avait opéré plusieurs conversions considérables. Il faut d'abord mentionner avec quelle pénétration il déjoua les tromperies d'une fille, nommée Nicole, native de Reims, qui excitait l'attention par de prétendues extases. Il interrogea cette fille, mit à découvert ses subterfuges et l'obligea à déposer le masque. Madame Acarie ne lui vint pas peu en aide dans cette occurrence, et contribua par un innocent artifice à dévoiler l'hypocrisie dont le public était le jouet ; car

ayant donné une lettre fermée à Nicole et lui ayant demandé le lendemain si elle l'avait ouverte, celle-ci jura ne l'avoir point lue. Mais madame Acarie reconnut la fraude ; elle avait placé dans l'intérieur de la lettre de petits morceaux de papier qui ne s'y trouvèrent plus[1].

Ce n'est pas que la piété de Bérulle ne le portât à une grande circonspection dans ces sortes de cas, comme il le fit paraître à propos de Marthe Brossier. Cette fille, qui se disait possédée, émut un instant la curiosité et attira autour d'elle un grand nombre de visiteurs[2]. Parmi eux, un médecin nommé Marescot crut devoir combattre ce qui lui semblait et ce qui, au demeurant, n'était qu'une audacieuse imposture. Il publia un libelle intitulé : *Discours véritable sur le fait de*

[1] Hervé, p. 301.

[2] *Les Chroniques et annales de France*, par J. Savaron, p. 657.

Marthe Brossier, où, non content de s'indigner contre une fourberie assez grossière, il réfutait, d'une manière implicite, la doctrine de l'Église sur l'influence des démons. Bérulle, qui avait exorcisé Marthe Brossier, pensa qu'il lui appartenait de répondre aux insinuations de Marescot. Dans cette vue il composa le *Traité des Énergumènes*, suivi d'un *Discours sur la possession de Marthe Brossier, contre les calomnies d'un médecin de Paris*, par Léon d'Alexis [1] ; Troyes, 1599, in-8°.

« Le style du *Traité des Energumènes*, disait Bourgoing, est concis et nerveux, le raisonnement en est puissant et tel que les ignorants y sont instruits et les indociles convaincus.... Cette matière n'avait jamais été mieux traitée. Nous savons que les ennemis de la vérité furent éblouis de la nouvelle lumière qu'il y apporta [2]. »

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1. Le *Discours* n'y a pas été inséré.
[2] *Ibid.*, préface, p. XII.

Cette rectitude d'esprit et cette opportunité de conduite dénotaient chez Bérulle une incontestable supériorité. Sa doctrine était, en outre, réputée à l'égal de son jugement.

Léon Duval, docteur de Sorbonne, avait entrepris d'arracher au protestantisme un président du parlement de Pau, Jean Bence, homme instruit, et dont le savoir fortifiait encore l'obstination native. Bérulle fut admis aux conférences qui s'établirent entre ce magistrat et son argumentateur. Prenant bientôt lui-même la parole, il discuta avec une netteté si pénétrante les textes qu'invoquait le président de Pau, que celui-ci, réduit au silence, embrassa la religion catholique. Beaucoup d'autres personnes, et, parmi les plus considérables, le baron de Salignac, une demoiselle appelée L'Huillier, un gentilhomme, fils du gouverneur de Vendôme, madame de Bains, en ce moment enceinte d'une fille qui devint plus tard prieure du couvent de l'Incarnation

de Paris, subirent l'ascendant du jeune controversiste. Mais ce n'était pas seulement sur des individus qu'il exerçait sa sainte et irrésistible action. A sa voix, des familles entières revenaient à l'Église. C'est ce qui eut lieu pour les quatre demoiselles d'Abra de Raconis et leur frère. Celui-ci se fit Capucin, et deux de ses sœurs entrèrent, l'une dans l'Ordre des Récollettes, l'autre dans l'Ordre des Carmélites, où elle prit le nom de mère Claire-du-Saint-Sacrement. Rien n'est plus intéressant que le récit où la mère Claire raconte elle-même avec quelle tenacité elle résista à l'évangélique poursuite de Bérulle, et comment il lui fallut enfin se rendre, plus gagnée par la charité chrétienne que par la foi catholique.

« Un peu après que je fus arrivée à Paris, M. de Bérulle, qui paraissait fort jeune et comme à l'âge de dit-sept ou dix-huit ans, feignit que j'étais sa parente pour donner prétexte à l'assiduité de ses visites, et il les con-

tinua plus de six mois sans se rebuter, quoique je lui en donnasse tous les sujets que je pouvais imaginer. Comme je connaissais sa manière de frapper à la porte, qui était de frapper de loin en loin, à cause qu'il lisait quelque livre en attendant qu'on lui vînt ouvrir, je prenais plaisir à le faire attendre longtemps à la porte. D'autres fois je feignais avoir quelque commission d'un mien oncle huguenot, et que j'étais pressée de l'exécuter; ou je me cachais en quelque coin du logis sans que personne sût où j'étais. Et toutefois sa charité fut si forte que rien de tout cela ne put l'affaiblir, mais qu'au contraire mes intentions et mes défaites, ma résistance et mon opiniâtreté lui donnaient de nouvelles forces. Quelque soin que je prisse de m'échapper, il me surprenait toujours. Lorsque j'y témoignais plus de répugnance, il se jetait à mes pieds, et me conjurait de la part de Dieu d'écouter ce qu'il avait à me dire; et tant s'en faut qu'il fût lassé de tous les exer-

cices que je donnais à sa patience, qu'assez souvent il me venait voir soir et matin, quoique son logis fût fort éloigné. Voyant cela, j'eus recours à mes ministres comme à des anges tutélaires... M. de Bérulle s'offrit volontiers à une conférence, et il vint avec moi en l'hôtel de madame la duchesse de Bar, sœur du feu roi Henri quatrième[1], trouver son ministre et l'attaquer jusque dans son fort. Mais le ministre, qui n'avait pas su à qui il avait affaire, demeura si bien renfermé dans son appartement quand il l'eut aperçu par la fenêtre qu'il ne voulut jamais ouvrir, quoique je fusse plus d'une demi-heure à sa porte à heurter. Ce ministre faible et fuyard, qui avait manqué à l'assignation et à l'heure qu'il m'avait données, car je m'y rendis ponctuellement, me rencontra le lendemain, et feignant de n'avoir pas vu M. de Bérulle, me demanda qui était ce jeune

[1] «Catherine était assez spirituelle, aimait les belles-lettres, et savait beaucoup pour une femme, mais était opiniâtrément huguenote.» Péréfixe, *Histoire de Henri IV*, 3e partie.

homme qu'on avait vu avec moi dans le jardin ; à quoi ayant répondu que c'était M. de Bérulle, il commença à invectiver, et à dire que c'était un petit mangeur de crucifix, et qui ne bougeait des églises, ne trouvant autre chose à blâmer en lui que la rare piété qu'il y devait honorer.... Il se présenta toutefois un surveillant qui était en réputation parmi les frères, qui eut l'assurance d'entrer en lice avec M. de Bérulle ; mais, dès la seconde réponse, il fut tellement étonné, qu'il rendit les armes et s'en alla en l'appelant Sorbonniste ; et mondit sieur de Bérulle demeura auprès de moi avec autant de paix que si rien ne lui eût été dit.... Tous mes garants m'ayant manqué, je ne me rendis pas néanmoins encore ; mais je lui dis que s'il pouvait m'assurer sur deux points, l'un l'infaillibilité de l'Église, l'autre la réalité du Fils de Dieu au Saint-Sacrement de l'autel, je donnerais les mains et croirais tout le reste. Il le fit aussitôt et par écrit, et avec tant de

clarté et de force, que je ne pus m'opposer plus longtemps à la vérité, et fus aussi aise de la voir victorieuse et triomphante de moi, que jusqu'alors je l'avais appréhendée. Sitôt que j'eus dit oui, on ne peut exprimer les actions de grâce de ce serviteur de Dieu et l'humilité qu'il pratiqua en cette occasion[1]. »

Le sacerdoce, en donnant à Bérulle une nouvelle autorité, le rendit immédiatement l'égal des représentants les plus accrédités du clergé catholique et le plus redoutable adversaire des protestants. Ainsi nul n'inspirait autant de confiance au cardinal Duperron, évêque d'Évreux, « ce rare et admirable génie, dont les ouvrages presque divins, sont le plus ferme rempart de l'Église contre les hérétiques modernes[2]. » « Si c'est pour convaincre les hérétiques, disait cet illustre prélat, amenez-

[1] Habert de Cérisy, *Vie de Bérulle*, p. 82 et suiv.

[2] Bossuet, t. XI, p. 234, *Panégyrique de saint François de Sales*.

les-moi. Si c'est pour les convertir, présentez-les à M. de Genève. Mais si vous voulez les convaincre et les convertir tout ensemble, adressez-vous à M. de Bérulle. » — « M. de Bérulle, écrivait de son côté François de Sales à un évêque de ses amis, est un homme, à qui Dieu a beaucoup donné, et qu'il est impossible d'approcher sans beaucoup profiter. Il est tout tel que je saurais désirer d'être moi-même. Je n'ai guère vu d'esprit qui me revienne comme celui-là ; ains je n'en ai point vu, ni rencontré [1]. »

On ne pouvait certainement recevoir une plus complète louange, et quel homme ce devait être que celui qui réunissait la dialectique d'un Duperron à l'onction d'un François de Sales !

Présentement que, sous prétexte de tolérance, nous sommes tombés dans l'indifférence des religions, nous avons peine à comprendre

[1] *Lettre à M. de Révol*, évêque de Dol, 3 juin 1603.

les préoccupations qui agitaient les hommes du XVIe et du XVIIe siècle. C'était alors une grande affaire que le salut des âmes, et, encore que l'opposition des partis contribuât pour beaucoup à entretenir les excitations pieuses, il y avait dans les consciences individuelles une séve de foi qui s'est tarie et un besoin de principes, dont nous avons appris à nous passer. On discutait; on se faisait instruire; vraies ou fausses, on n'acceptait point ses convictions du hasard de la naissance, des influences journalières, ou du dogmatisme politique. On voulait prendre sciemment et librement parti sur un point où il va du tout de la vie. De là ces fréquents débats où le glaive de la parole tranchait les questions plus efficacement que le glaive séculier. On revenait aux saines traditions de l'Église. C'était par la seule puissance du discours qu'Athanase avait confondu Arius; saint Augustin, les Donatistes et Pélage. Et lorsque par leurs

théories, Roscelin d'abord et puis Abélard compromirent indirectement les mystères, ces superbes esprits fléchirent à une argumentation victorieuse, non à la persécution. Enfin le concile de Trente n'avait-il pas convié les adhérents de Luther à une loyale et décisive explication? Ainsi, au lieu que François Ier avait élevé des bûchers, et Charles IX autorisé une horrible tuerie, Henri IV, moins maître, il est vrai, du présent à cause du passé, mais aussi plus mesuré, plus prudent, plus pratique, tout en désirant avec passion le triomphe du catholicisme sur le protestantisme, ne voulait qu'un triomphe pacifique. Souvent même il ne dédaignait pas de présider les conférences, où, comme en un champ-clos, venaient lutter corps à corps les deux religions rivales.

Ce fut dans une de ces solennelles rencontres que M. de Bérulle se montra pour la première fois avec quelque éclat. En 1600,

Henri IV avait provoqué à Fontainebleau une conférence entre Duperron et Duplessis Mornay, à qui son ascendant parmi ceux de sa secte avait valu le surnom de Pape des huguenots. L'évêque d'Évreux pensa ne pouvoir mieux faire que de s'adjoindre Bérulle en qualité de second. L'assistance était imposante : la présence du roi, une cour brillante et nombreuse ajoutaient un singulier prestige à la gravité même de la controverse.

« Henri IV, dit un biographe de Duperron, voulut être présent à la conférence, qui commença le 4 mai, à une heure après midi, aussitôt après le dîner du roi.

« Derrière le roi étaient assis l'archevêque de Lyon, les évêques de Nevers, de Beauvais, de Castres. A main gauche étaient les quatre secrétaires d'État.

« Derrière ceux qui formaient la conférence, il y avait des siéges pour MM. de Vaudemont, de Nemours, de Mercœur, de Mayenne,

de Nevers, d'Elbeuf, d'Aiguillon, de Joinville, et pour les officiers de la couronne, conseillers d'État, et autres seigneurs protestants ou catholiques.

« Il y avait derrière eux environ deux cents personnes.[1] »

Mornay se croyait invincible. Le *Traité de l'Eucharistie et du sacrifice de l'ancienne Église*, où il détruisait le dogme de la présence réelle, lui paraissait ne pouvoir être réfuté. Il y établit, pour ainsi parler, le terrain même de l'action. Duperron entama la controverse et porta les premiers coups. Mais Bérulle, continuant l'attaque, la poussa avec une si grande vigueur, que, malgré son indomptable orgueil, Mornay confondu se hâta de quitter l'assemblée et se retira sur-le-champ à Saumur, dont il était gouverneur. De la sorte, cet homme « nourri dans les tranchées, et non dans les

[1] *Vie du cardinal Duperron*, par de Burigny, Paris, 1768, p. 177.

cabinets de la sapience, soit humaine, soit divine, eut à se repentir d'avoir osé parler à ce grand corps de l'Église catholique, apostolique et romaine[1]. »

En effet, le résultat de cette conférence fut incalculable[2]. Dès ce jour, notamment, les conversions se multiplièrent sous l'influence de Bérulle. Sainte-Marie Dumont, M. de Bélins, gentilhomme de Saintonge, et sa femme; Gui, comte de Laval, le baron de Vignoles, M. Berger, conseiller au Parlement, M. de Lésigny, M. de Séchelles, le sieur Bouchard, son ancien précepteur, qui s'était laissé séduire au calvinisme, comptèrent au nombre de ses pénitents. Sa présence était désormais si ter-

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 43.

[2] « L'an 1600, dit Mézeray, ou plutôt Richelieu lui-même, qui ne nomme pas Bérulle, Duperron fit la célèbre conférence de Fontainebleau, en laquelle il remporta une telle victoire contre l'hérésie, que le roi qui, jusque alors était chancelant, se confirma en sa foi, et le pernicieux livre de Duplessis Mornay contre la messe perdit toute créance, même envers les hérétiques. Peu après il fut fait cardinal. » *Histoire de la Mère et du Fils*, t. I. p. 320.

rible aux ministres protestants, que plus d'une fois, pour les empêcher de fuir, il fut forcé d'user de ruse et de se faire appeler M. de Viel-Verger ou M. de Sérilly, du nom de deux terres qui appartenaient à sa maison. On eût dit que l'Eglise de France n'avait pas d'autre champion que lui. Aussi Henri IV le chargea-t-il souvent, par ordre exprès, de conférer avec les ministres protestants.

Et ce n'était pas seulement dans des discussions orales que le docte prêtre excellait à combattre la religion réformée. Il savait encore, à l'occasion, prendre la plume, et ses écrits n'avaient pas moins d'efficacité que ses paroles. Tel fut le discours qu'il composa sur le sujet proposé en la rencontre du P. Gonthier de la Compagnie de Jésus et du sieur Dumoulin, où il traite de la *mission des Pasteurs, du sacrifice de la Messe et de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*[1]. Le

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 35.

succès qu'obtint ce discours fut immense, et le P. Cotton, confesseur du roi, mandait qu'on le dévorait à la cour.

Citons, avec quelque étendue, le préambule de ce remarquable écrit, où la force des pensées, la rigueur des déductions n'excluent pas la finesse et le bel esprit; où le langage, entaché parfois de mauvais goût, étonne toujours par sa précision, sa vivacité et sa lumière :

« Messieurs, disait Bérulle aux pasteurs de l'Eglise réformée, il y a environ quatre-vingts ans que l'Eglise dans laquelle vous vivez n'était pas au monde, que les souverains de la chrétienté n'en connaissaient ni les agents, ni les assemblées, ni les synodes; que la terre n'avait pas encore ouï sa voix, et ne savait en quelle langue elle parlait ou priait; et que le ciel, ouvert il y a plus de seize cents ans, n'avait point encore reçu les prémices de ses labeurs ni donné de couronnes à ses combats. En tous ces siècles précédents, votre état était sans

peuple, sans ministres et sans noblesse; votre parti sans armée, sans finances et sans ville d'otage; votre république sans sujets, sans officiers et sans ordonnance; votre loi sans temple, sans prêche et sans aucun formulaire de son service; votre troupeau sans bergerie, sans ouailles et sans pasteurs; et votre foi sans martyrs et sans confesseurs et sans fidèles. Lors nul ne chantait de vous :

« Petit troupeau qui dans ta petitesse
« Vas surmontant du monde la hautesse. »

Au contraire, l'Eglise catholique, apostolique et romaine que vous combattez, prenant sa source et origine des apôtres envoyés par tout le monde, se trouvait aussi visiblement étendue en unité de foi par tous les lieux de la terre : son nom était connu et révéré en tous les coins de l'univers; sa piété adorait en tout lieu le vrai Dieu en esprit et en vérité; son zèle et sa voix publiaient partout le Sauveur

et son Evangile; et son Etat, plus illustre et visible que le soleil, était dignement orné de la sapience et lumière de tant de prélats et docteurs, et hautement relevé des triomphes et couronnes de tant de vierges et martyrs, dont les âmes règnent au ciel depuis plusieurs siècles, et les noms, les vertus, les labeurs florissent encore sur la terre...

« Ainsi elle part de Sion, selon les Ecritures, et elle s'est répandue en l'univers, selon les mêmes Ecritures. Elle a parlé à la terre le langage du ciel. Elle a fait connaître au monde celui qui a fait le monde. Elle a réduit les savants à la simplicité, les orateurs au silence, les monarques à l'obéissance, et les bourreaux à l'impuissance. Les tourments ont manqué à sa constance, et sa puissance céleste a rendu tout esprit captif et assujetti au service de la foi qu'elle annonce; ne laissant aucune terre connue où elle ne fît connaître et adorer celui qui a opéré le salut de la terre.

Même la bonté divine, en nos jours, ayan ouvert les mers et les terres inconnues à la puissance et charité de cette Eglise, elle commençait à poindre comme l'aurore en ces nouveaux mondes, et à jeter les rayons de sa lumière en ce nouvel hémisphère, sans s'obscurcir au nôtre, comme plus lumineuse que le soleil, qui ne le peut éclairer sans s'éclipser à nos yeux, ni faire jour dans cette contrée qu'en faisant nuit dedans la nôtre, ni couvrir ces peuples qui sont sous nos pieds, de sa lumière, qu'en couvrant nos têtes de son ombre et de ses ténèbres. Car aussi cette Eglise est un soleil si puissant et si élevé, qu'il ne fait et ne reçoit point d'ombres.

«Mais comme elle était en cet état heureux et en ces hautes pensées dignes et de ses triomphes et de la gloire de son Sauveur; comme elle ordonnait de nouvelles compagnies pour renforcer le corps de son armée en si glorieuses conquêtes, comme elle envoyait de nou-

veaux ouvriers défricher ces nouvelles campagnes ; comme elle les employait à jeter la semence de l'Evangile en ces terres neuves, et à labourer ces cœurs et ces esprits tout couverts des ronces du paganisme, et comme elle trempait encore dans les sueurs et le sang qu'elle versait pour la gloire de J.-C., qu'elle allait annonçant à ces barbares ; cet orage s'est élevé en notre hémisphère depuis quatre-vingts ans; et vous avez, Messieurs, troublé la paix et la tranquillité de l'Eglise ; vous avez tonné en la sérénité de son beau temps pour flétrir les lauriers de ses victoires. Vous l'avez obligée de divertir ses forces, destinées à ces conquêtes étrangères, pour les convertir à sa propre défense contre vos attentats et vos guerres civiles ou plutôt criminelles ! Vous l'avez contrainte de détremper sa joie et son allégresse sur la conversion des barbares, dans les larmes et l'amertume qu'elle ressent pour la perte de ses propres enfants ! Vous avez arrêté

le cours de l'Évangile, et rempli le monde d'une fausse créance sous couleur d'Evangile! Mais au lieu que l'Evangile de J.-C a pris sa naissance dans la paix publique et universelle du monde, comme étant une doctrine de l'auteur de paix et de salut, la doctrine qu'on vous prêche, Messieurs, peu évangélique, et aussi peu pacifique, a pris naissance dans les flammes de nos dissensions et dans nos troubles et divisions, et les factions de l'Etat s'étant alliées au schisme de l'Eglise par un illicite accouplement, ont enfanté cette hérésie qu'on vous appelle doctrine réformée. Et au lieu que les apôtres ont planté la foi, en répandant leur sang et non le sang d'autrui, vos apôtres et premiers docteurs ont jeté les fondements de leur Eglise sur les ruines des Etats et royaumes, et l'ont cimentée du sang des peuples et non du leur, car un seul d'eux n'a souffert le martyre. Et au lieu que les papes (nom d'honneur et de respect en l'Eglise, mais d'horreur

et d'effroi en vos esprits), ces papes, dis-je, que l'on vous nomme antechrists, ont conservé la foi et l'ont arrosée trois cents ans durant, de l'effusion de leur sang; vos premiers apôtres se sont retirés de bonne heure, et se sont mis à couvert dans les places frontières, et un seul d'eux n'a épousé la croix (bien les ont-ils abattues), un seul d'eux n'a été remarqué souffrant les gehennes et les prisons; mais bien portant les armes sur vos champs de bataille. Car leurs premiers conciles ont été les armées; leurs oracles, les foudroiements des canons; leurs miracles, non les feux descendus du ciel, comme aux anciens prophètes, mais des feux allumés par la chrétienté; comme si leur Evangile empistolé (Evangile aussi d'une Eglise plus évidemment pistolique, à la vérité, qu'apostolique) devait en sa naissance sentir la poudre de révolte et l'Alcoran, que le monde n'a appris qu'au bruit des armes et au son des trompettes.

« Voilà, Messieurs, les éphémérides de votre Église, et le moment de sa naissance bien marqués; mais en la terre, et non au ciel; et marqués par le fer et le sang de nos guerres civiles. Voilà le point de sa nativité éloigné de seize cents ans de la nativité du fils de Dieu et de son Église; et plus distant encore et éloigné des effets de sa grâce, et de la fermeté de ses promesses, des marques de son état et des circonstances d'un œuvre tout divin, tout surnaturel et tout extraordinaire. Voilà l'horoscope de cette Église naissante en nos pays, représenté sans art et sans imposture; et sa constellation décrite sans violer les lois de l'État et sans chercher les secrets de l'astrologie. Et voilà une naissance et ressource d'Église, peu séante à l'Église, peu répondante aux faveurs du ciel, peu favorable à l'univers, peu conforme aux lois de Dieu et à sa sainte parole; et qui mérite peu de respect et de créance dans les esprits bien nés, et nour-

ris en la douceur et au lait du christianisme. »

C'était précisément l'argumentation que devait reproduire avec une éloquence immortelle l'*Histoire des Variations*.

Arrivé à une si rapide réputation, évidemment M. de Bérulle fût entré fort avant dans la voie des honneurs, s'il y avait consenti. Mais jamais homme ne se montra plus détaché et ne réfuta mieux par sa conduite de jaloux adversaires, qui plus d'une fois l'avaient publiquement accusé d'ambition. Les évêchés de Nantes, de Luçon, de Lyon, lui furent successivement proposés; on lui offrit également les abbayes de Saint-Etienne de Caen, de Sainte-Geneviève de Paris. Il avait fait, lors de son élévation au sacerdoce, le vœu secret de n'accepter aucun bénéfice et resta inébranlable dans sa résolution. Le roi lui-même fut impuissant à la changer. « Vous ne voulez donc pas recevoir de ma main ce que je vous offre? lui disait-il un jour, je vous le ferai commander

par un autre. » — « Sire, répliquait Bérulle, si Votre Majesté m'en presse davantage, je serai contraint de sortir de son royaume. » Et Henri IV, émerveillé, s'épanchait auprès de M. de Bellegarde : « J'ai fait ce que j'ai pu pour le tenter, disait-il, je n'y ai pas réussi ; mais je pense qu'il est l'unique qui résiste à de pareilles épreuves. » « Voyez-vous bien cet homme-là, ajoutait-il, c'est un saint ; il a encore sa première innocence. »

Il eût parfaitement convenu à Henri IV que des prêtres tels que Bérulle fréquentassent sa cour. C'eût été d'une bonne montre aux yeux des vieux ligueurs. C'est pourquoi il n'épargnait pour les attirer ni flatteries ni caresses. « Me voici entre mes deux meilleurs amis ! » s'écria-t-il tout haut en les embrassant, un jour que, dans la galerie du Louvre, il se promenait entre le P. Cotton et M. de Bérulle. D'autres fois il avait recours à de doux reproches : « Vous n'aimez point ma cour, disait-

il à Bérulle, vous n'y venez point si je ne vous mande; vous êtes trop solitaire. »

Tant d'avances et de prévenantes ouvertures ne parvinrent pas à toucher Bérulle. Sa candeur d'âme, sa simplicité de sens répugnaient aux intrigues, qu'il eût inévitablement rencontrées; et de plus, il s'assurait que « les gens de cour sont tellement attachés au monde, que, d'ordinaire, il y a plus à perdre auprès d'eux qu'à gagner. »

Ce respectueux mais invincible éloignement de Bérulle pour la cour se manifesta dans une importante occasion.

En 1604 il s'agit de nommer un précepteur au Dauphin, depuis Louis XIII. Le pape Urbain VIII, parrain du jeune prince, désigna M. de Bérulle par l'intermédiaire du nonce, le cardinal Barberini. Le P. Cotton et Marie de Médicis s'empressèrent d'appuyer un choix si heureux; le roi lui-même se déclara tout prêt à le ratifier. Il ne fallait donc plus que

l'adhésion de Bérulle pour le porter à un emploi alors si envié. Cette adhésion, il refusa de la donner sur l'heure et voulut longuement réfléchir. Fatigué de ces délais et peut-être aussi fort aise d'y trouver un prétexte pour écarter une nomination que semblait lui imposer l'opinion publique, Henri IV, par un contraste bizarre, où se révèle tout le côté gascon de son génie, chargea de l'éducation du Dauphin le poëte Des Yveteaux, qui plus tard, fut renvoyé, « sur la réputation qu'il avait d'être libre en ses mœurs et indifférent en sa croyance[1]. » Des Yveteaux venait d'élever le duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Quant à Bérulle, la Providence le destinait à une autre tâche. Ma-

[1] « En ce même temps la reine estima à propos, par l'avis des ministres, de changer le sieur des Yveteaux de l'instruction du roi, sur la réputation qu'il avait d'être libre en ses mœurs et indifférent en sa croyance : elle mit en sa place le Fèvre, homme d'insigne réputation pour sa doctrine et pour sa piété, qui avait été choisi par le feu roi pour instruire le prince de Condé. » *Histoire de la Mère et du Fils*, t. I. p. 154.

dame Acarie, qui se rappelait les paroles de Dom Beauvoisin, avait, dès l'origine, annoncé au P. Cotton que ces négociations n'aboutiraient pas et que M. de Bérulle était destiné à fonder un Ordre qui manquait à l'Église de France pour lui fournir de bons curés et des pasteurs immédiats; que Dieu l'y emploierait et fléchirait sa volonté. Le déplorable état du clergé à cette époque, les talents que M. de Bérulle avait déjà déployés, autorisaient suffisamment de semblables conjectures. Mais avant de se décider à fonder l'Oratoire, le saint prêtre devait introduire les Carmélites en France.

Digitized by Google

III

LES CARMÉLITES.

Etat de l'Église et des Ordres religieux au XVIe siècle.— Sainte Thérèse et madame Acarie.—Institution des Carmélites.—La princesse de Longueville et M. de Marillac. —Voyage de Bérulle en Espagne.— Arrivée des Carmélites espagnoles à Paris.— Propagation et direction du Carmel français. — *Formules d'élévation à Dieu et à la Vierge.* — *Traité des grandeurs de Jésus*, dédié au Roi.— *Lettres de piété.*

Digitized by Google

On aurait une très-fausse idée de cette période de l'histoire qu'on appelle la Renaissance, si on croyait que les lettres et les arts sortant de l'oubli donnèrent seuls à la société nouvelle de l'éclat, de la vie et de l'action. C'est à la religion qu'il convient surtout d'attribuer cette influence réparatrice. Mais la religion fut elle-même et avait besoin d'être restaurée.

« Le XVIe siècle, dit M. Olier, fut un des

temps les plus déplorables pour l'Église ; car on vit, à cette époque surtout, les hérésies se former et envelopper des nations entières ; grand nombre de religieux déréglés tomber dans l'apostasie ; des prêtres et des prélats ignorants et vicieux couvrir l'Église d'opprobre et de scandale ; et pour tout dire en un mot, ces nations infortunées, livrées à tant de dérèglements, semblaient n'offrir plus que l'image du chaos du monde en sa première confusion. En ce temps la compagnie de Jésus parut en Italie ; elle avait commencé en Espagne avec saint Ignace, son fondateur ; elle s'était formée en France dans l'Université de Paris ; et ce fut à Rome, selon la promesse qui lui en avait été faite, qu'elle donna les premiers éclats.... Alors aussi, pour rallumer le feu de la religion, s'élève dans l'Espagne, comme une sorte de prodige, sainte Thérèse, qui fait naître dans tous les Ordres une sainte émulation de ferveur... Enfin, presque dans

le même temps où parurent saint Ignace et sainte Thérèse, s'élève pour la réforme du clergé saint Charles, la merveille des évêques... Dieu veut dans ce siècle commencer la réformation [1]. »

Cette réformation, annoncée en Italie et en Espagne, se continua en France avec élan, et on peut dire que madame Acarie en assura les débuts. Ce fut elle en effet qui, à partir de ce moment, comme toujours depuis, présida aux entreprises de Bérulle, et souvent lui communiqua l'initiative qui lui manquait un peu. Singulière et cependant incontestable influence que celle des femmes sur les plus fermes et les plus éminents esprits! Leur énergie s'accroît en quelque sorte de leur faiblesse même ; au lieu de les en détourner, on dirait que les obstacles sont les chemins qui les conduisent au but; s'il y a enfin pour l'intelligence humaine des pres-

[1] *Panégyrique de M. de Sales*, Ms. autog. de M. Olier, introduction.

sentiments secrets qui l'avertissent de l'avenir, c'est sans doute aux femmes qu'il faut accorder cette science mystérieuse et divinatoire.

Ce que madame de Chantal fut pour saint François de Sales, madame Acarie le fut, vers le même temps, pour M. de Bérulle.

Depuis plusieurs années, elle songeait à introduire en France les Carmélites, dont sainte Thérèse venait d'opérer la réforme en Espagne. Il lui semblait qu'aucune institution n'était plus propre à ranimer le feu de la foi et ce christianisme austère, dont la simplicité fait la grandeur ; qui ne s'accommode ni des passions, ni des tempéraments, ni des demi-mesures.

Après avoir, à diverses reprises, communiqué ce projet à ses amis, elle provoqua une conférence aux Chartreux de Paris, où se trouvèrent avec M. de Bérulle, Dom Beauvoisin, vicaire du monastère, François de Sales, coadjuteur de Genève, M. de Brétigny, gen-

tilhomme d'origine espagnole, et les docteurs Duval et Gallemant. Tous s'accordèrent à reconnaître ce qu'aurait d'essentiellement utile la réalisation des vues de madame Acarie, et le biographe de cette sainte femme ne peut s'empêcher de remarquer « que cette assemblée, qui décida l'établissement du premier monastère des Carmélites à Paris, se tint précisément quarante ans après celle qui s'était tenue en Espagne pour l'établissement du premier monastère de la réforme de Sainte-Thérèse à Avila, au mois de juillet de l'année 1562[1]. »

« Outre ces raisons de temps, continue l'ingénieux Oratorien, je découvre un parallèle fort considérable entre le nombre, la qualité et le mérite des personnes qui composèrent ces assemblées, et qui coopérèrent à ces établissements.

[1] Hervé, p. 523.

« Alvarès de Mendoza, évêque d'Avila, et François de Sales, évêque de Genève ; Pierre d'Alcantara, de l'ordre de Saint-François, si fervent et si assidu à l'oraison, qu'il mourut à genoux dans les transports du divin amour, et Pierre de Bérulle, porté d'une si grande piété envers Jésus-Christ, qu'il rendit l'âme après avoir agonisé à l'autel ;

« Les maîtres Gaspard Dace et Gonzalès d'Araude, et MM. Gallemant et Duval, tous prêtres et docteurs très-vertueux ;

« Dom Julien d'Avila et M. de Brétigny, l'un et l'autre prêtres et grands serviteurs de Dieu ;

« Le père Bannès, Dominicain, et le père Dom Beauvoisin, Chartreux, signalés par leur savoir, leur prudence et leur piété ;

« François de Salsède, gentilhomme de grande vertu, qui contribua de ses conseils et de ses biens à l'établissement du premier monastère de Sainte-Thérèse en Espagne, et M. de

Marillac[1], conseiller d'État, et depuis garde des sceaux, qui prêta sans aucun intérêt de grandes sommes au premier monastère de cette Sainte à Paris; et depuis, dans toutes les occasions, employa volontiers son crédit, sa prudence, sa piété et son zèle pour le service de ces saintes religieuses. »

La fondation du Carmel français fut donc décidée. Mais vainement les docteurs Duval et Gallemant pressèrent-ils M. de Bérulle d'être le directeur de l'institution. Celui-ci s'excusa sur son âge et déclara avec agrément « qu'il serait le courrier de l'Ordre, tandis que les deux autres le gouverneraient. »

Il s'agissait, avant tout, de se procurer un local où l'on établirait le couvent. Or il advint qu'on jeta les yeux sur le prieuré de Notre-Dame-des-Champs, au faubourg Saint-

[1] Deux petites-filles de M. de Marillac entrèrent aux Carmélites : sœur Marguerite-Thérèse-de-Jésus et sœur Marie-de-Saint-Michel; cette dernière, reçue au couvent par un privilége unique, à l'âge de treize ans, morte à vingt-sept.

Jacques. Là vivaient, sous la juridiction du cardinal de Joyeuse, quelques religieux, qui n'avaient guère conservé de leur état que l'habit. Ils opposèrent aux projets de l'Ordre la plus vive résistance, et Bérulle, pour obtenir la cession des bâtiments, dut faire plusieurs voyages à Marmoutiers, d'où dépendait le prieuré. Peut-être même ses efforts auraient-ils échoué, sans l'intervention puissante de Catherine d'Orléans, fille de Henri, duc de Longueville. Cette princesse finit par vaincre les répugnances du cardinal de Joyeuse. De plus, elle obtint de Henri IV, le 1er octobre 1602, les lettres patentes nécessaires, et les fit enregistrer par le Parlement, moyennant qu'elle dotât la communauté d'un revenu de 2,400 livres. Aussi reçut-elle le titre de seconde fondatrice, celui de première fondatrice restant réservé à Marie de Médicis.

Telle fut l'origine de ce couvent des Carmélites, où tant de nobles âmes vinrent, au

XVIIe siècle, chercher un remède à leurs blessures, et dont naguère un philosophe célèbre autant qu'illustre écrivain a ravivé le souvenir avec un charme inimitable[1]. De nos jours, un petit nombre de religieuses, perpétuant, malgré les orages, la discipline du Carmel, occupent encore une partie de l'ancienne habitation. Mais les vastes dépendances, les vastes enclos ont disparu, et des deux entrées qui donnaient accès chez les Carmélites, l'entrée de la rue Saint-Jacques est condamnée. L'entrée de la rue d'Enfer seule subsiste[2] et permet au public de pénétrer dans cette chapelle, où Bossuet, devant la cour terrifiée, célébrait le repentir de La Vallière et la conversion de la princesse Palatine.

Autorisée par la cour, reconnue par le Parlement, protégée par la princesse de Lon-

[1] *La jeunesse de Madame de Longueville*, par V. Cousin.

[2] Cette entrée porte actuellement le numéro 67.

gueville, l'institution du Carmel fut approuvée à Rome, en vertu d'une bulle que le sieur de Santeuil, secrétaire du roi, et porteur d'une lettre de François de Sales au saint-père [1], obtint de Clément VIII, le 13 novembre 1603. En conséquence, madame Acarie songea bientôt à établir près de Sainte-Geneviève une maison de noviciat; et là, tandis qu'elle s'appliquait à diriger les postulantes, elle ne permit pas au zèle de ses amis de se refroidir. « Vous serez le fondement de cet « édifice pour le spirituel, disait-elle à M. d « Bérulle; » et à M. de Marillac, « et vous, pour le temporel. » C'est qu'en effet ni le temporel, ni surtout le spirituel de l'Institut ne lui paraissaient suffisamment assurés; elle aurait voulu que les Carmélites espagnoles vinssent communiquer aux Carmélites françaises l'esprit et les traditions de sainte Thérèse, morte depuis

[1] *Saint François de Sales, Lettres*, liv. I, lett. 3.

peu d'années. Déjà même M. de Brétigny avait fait, mais inutilement, un voyage en Espagne pour obtenir des Carmes qu'ils lui accordassent quelques-unes de leurs mères. Ceux-ci, qui prétendaient le gouvernement exclusif des religieuses de leur Ordre, n'avaient pas vu sans déplaisir des Carmélites, appelées récemment en Italie, passer sous la direction des prêtres de Saint-Philippe-de-Néri ; ils résolurent donc de repousser toute demande qui leur viendrait de France.

Cependant l'échec de M. de Brétigny ne découragea pas madame Acarie. Sur ses instances, Bérulle partit pour l'Espagne, le 9 février 1604, en compagnie de M. Gauthier, avocat-général au grand conseil. Le 24 février, les deux voyageurs arrivèrent à Burgos, après une route remplie de fatigues et d'accidents. Dès ce moment, M. de Bérulle put se convaincre des nombreuses difficultés qu'il aurait à surmonter. Au premier abord on ne

lui épargna ni les refus les plus absolus, ni les impertinences ; quelques Carmes allèrent même jusqu'à s'enquérir si on disait encore la messe à Paris. Il ne fallut rien moins que l'intervention du nonce et du roi lui-même, Philippe III, pour qu'on voulût entrer en pourparlers ; mais alors commencèrent les prétextes, les atermoiements, les assignations contraires, qui promenèrent Bérulle de Madrid à Tolède, de Ségovie à Valence, à Pampelune.

Aussi Bérulle ne pouvait-il s'empêcher de témoigner un découragement profond.

« Vous ne croiriez jamais, écrivait-il à madame Acarie, sinon après l'avoir vu, combien en ce pays les premières impressions sont fortes. Je pense que vous m'y avez fait venir pour y apprendre à être opiniâtre, et arrêté en mon sens, et haïr l'opiniâtreté en la volonté.

« Cette œuvre ne nous coûte pas peu ; Dieu veuille que ce soit selon sa sainte volonté!

« En cette grande distance des lieux, en

laquelle on ne peut attendre si longtemps les avis, je vous supplie de ne pas omettre de me rendre vos pensées sur l'heure même qu'elles entrent en votre esprit, et qu'elles demeurent stables devant Dieu en l'oraison, sans attendre nos lettres [1]. »

Imperturbable dans sa confiance au succès de l'œuvre, madame Acarie répondait « que Dieu par sa grande miséricorde soutenait tout ce dessein, et qu'elle reconnaissait à vue d'œil qu'il se mêlait de cette affaire [2]. » L'événement répondit à son attente. Le pape ayant fini par menacer de suspense le P. François-de-la-Mère-de-Dieu, général des Carmes, s'il n'obtempérait aux ordres du nonce, Bérulle reçut la permission d'emmener six religieuses; trois furent prises à Salamanque: la mère Anne-de-Jésus, la mère Béatrix-de-la-Conception et la mère Isabelle-des-Anges; le couvent de

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1228, sept lettres à madame Acarie.
[2] Hervé, p. 334.

Burgos donna la mère Isabelle-de-Saint-Paul. Les mères Anne-de-Saint-Barthélemy et Léonore-de-Saint-Bernard quittèrent Avila, où, quarante-deux ans auparavant, sainte Thérèse avait établi une maison-modèle pour les Carmélites, tandis que, inspiré par elle, saint Jean-de-la-Croix réformait les Carmes.

On aime à lire chez les biographes de Bérulle le naïf récit de la sortie d'Espagne des religieuses Carmélites, qu'accompagnaient quelques dames françaises, et les péripéties de leur voyage jusqu'à la frontière. Cette narration, qui a toute la grâce d'une légende, en reflète aussi tout le merveilleux.

« Les six religieuses allaient seules dans un carrosse à part, et les dames françaises seules dans un autre. Ainsi ces saintes filles, n'ayant ni hommes ni femmes parmi leur petit troupeau, gardaient en quelque façon, et autant qu'elles pouvaient, la clôture au milieu de la campagne même et par les chemins. Une seule

fois, M. de Bérulle quitta son cheval et entra dans le carrosse des dames françaises, afin de les assurer dans la crainte où elles étaient au passage d'un torrent, et, refusant la commodité et la douceur qu'il eût pu trouver en leur compagnie et en leur conversation, il ne voulut entrer en société avec elles que pour les peines et les périls. En effet, le péril fut assez grand, et le carrosse se trouvant au fort de l'eau, fut tellement emporté et renversé que l'une des deux portières était en bas et l'autre en haut. Néanmoins elles crurent que sa présence ne leur avait pas été inutile... Les Mères coururent en outre un très-grand danger, à l'entrée de la Biscaye, par l'imprudence des hommes et la malice des démons, et il n'y eut que la bonté de Dieu qui les en garantit. Elles étaient dans leur carrosse tout attelé, proche d'un pont qui n'avait pas de garde-fous, et qui est fait pour joindre deux montagnes, lesquelles sont séparées par un grand précipice qui

se trouve entre deux. Et voilà que le cocher, qui ce jour-là n'avait pas été des plus sobres, ayant touché les mulets avant que d'être sur son siége, ils emportèrent le carrosse avec une telle impétuosité et dans un tel désordre, que les deux roues d'un côté ayant perdu terre, étaient toutes sur le précipice et hors du pont, et qu'il semblait que le chariot de ces saintes filles d'Elie, devenu semblable à celui d'Elie même, volât comme le sien en l'air et sans appui. Quelques-uns des Français qui n'étaient pas loin de là, et qui ne marchaient pas encore, les virent en cet état, et ils en furent tellement effrayés qu'ils se jetèrent à genoux, et, faisant un grand cri, demandèrent secours et miséricorde au ciel. Mais ils en eussent bien fait davantage s'ils eussent vu la même chose que la sœur Anne-de-Saint-Barthélemy : car elle aperçut au même instant une troupe de démons qui, forcenés de dépit et de rage contre cette pieuse entreprise, se pendaient aux

roues, et qui tâchaient de précipiter au fond de cet abîme cette sainte colonie de la mère de Dieu. Mais cette grande princesse, qui, plus terrible qu'une armée rangée en bataille, assujettit les puissances mêmes des enfers, fit que, malgré leurs efforts, le carrosse demeura droit et suspendu de la sorte le long du pont, comme si les roues eussent été animées;... ou plutôt ces bienheureux esprits, qui traînent le chariot du Seigneur, soutinrent celui de ces bonnes âmes, et, par l'ordre de leur grande reine, les défendirent contre les esprits malins[1]. »

Arrivé à Bordeaux, Bérulle se détacha de la petite troupe qu'il conduisait, pour aller à Fontainebleau offrir ses hommages à Henri IV. Les religieuses, de leur côté, s'acheminèrent vers Paris, où elles firent leur entrée le 15 octobre. La duchesse de Longueville et la princesse d'Estouteville sa sœur, la marquise de

1 Habert, p. 271 et suiv.

Bréauté, madame Acarie et ses trois filles vinrent les recevoir au pont Notre-Dame, et, de là, tout le cortége se rendit à Saint-Denis, où ces pieuses femmes mirent le Carmel français sous la protection du patron de Paris. Le lendemain, elles communièrent à Montmartre, dans la chapelle des Martyrs, et ce ne fut que le 17 octobre qu'elles s'installèrent dans leur couvent.

L'Ordre se formait à peine, et cependant il comptait déjà, outre madame Acarie et ses filles, des personnes telles que mademoiselle Dubois de Fontaines, sœur Madeleine-de-Saint-Joseph ; la belle marquise de Bréauté, sœur Marie-de-Jésus ; mademoiselle Lancri de Bains, Marie-Madeleine-de-Jésus ; mademoiselle de Bellefonds, sœur Agnès-de-Jésus-Maria, qui, toutes les quatre, furent prieures ; mademoiselle de Cossé-Brissac, sœur Angélique-de-la-Trinité ; madame de Bérulle enfin, sœur Anne-des-Anges,

Digitized by Google

qui voulut achever ses jours sous la conduite de son fils.

Bérulle, en effet, présidait à la direction du couvent, auquel il avait donné le nom de couvent de l'Incarnation, à cause de sa dévotion particulière au mystère que ce nom rappelle. Rien ne surpassait sa tendresse pour cette communauté. En 1606 la peste désolait Paris; en vain le pressa-t-on de quitter la capitale : « Je suis le pasteur des Carmélites, répondit-il, et je dois sacrifier ma vie pour mes ouailles. » Et lorsque bientôt le Carmel grandissant eut en France de nombreuses maisons, il mit à les visiter toutes la plus égale et la plus entière sollicitude. Aussi l'Ordre prospérait-il de jour en jour davantage, quand de déplorables compétitions vinrent en compromettre sinon l'existence, du moins le développement.

En 1610, des Carmes italiens, de la congrégation d'Élie, furent reçus en France, au

faubourg Saint-Germain, dans les bâtiments que leur fit préparer sire Nicolas Vivien, maître des comptes, et qu'occupent aujourd'hui, rue de Vaugirard, des frères Prêcheurs et les jeunes prêtres d'une école normale ecclésiastique. Une fois établis, les Carmes réclamèrent vivement, comme un droit, la direction des Carmélites. Ils n'hésitèrent même pas à fortifier par de sourdes menées leurs prétentions ouvertes. En conséquence, cinq couvents, ceux de Saintes, de Limoges, de Bourges et les deux couvents de Bordeaux, entrèrent en révolte contre M. de Bérulle, leur légitime et canonique supérieur[1]. Le pouvoir séculier dut intervenir. Louis XIII, qui se trouvait pour lors occupé à réduire le Béarn, se rendit en personne de Nérac à Bordeaux, et, sur ses

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1131. Lettre aux religieuses de l'Ordre du Mont-Carmel résidantes à Bordeaux et persévérantes en l'unité de l'Ordre et en l'obéissance de leurs supérieurs, au milieu de celles qui ont voulu s'en séparer.

Digitized by Google

ordres, le sieur de Machault, maître des requêtes, assisté du prévôt de l'hôtel, accompagna les délégués des commissaires apostoliques, qui firent ouvrir les couvents par la force.

Vaincus, mais non déconcertés, les Carmes eurent recours à d'autres manœuvres. Ils incriminèrent comme hétérodoxes des *Formules d'élévation à Dieu et à la Vierge* que Bérulle avait rédigées à l'usage des Carmélites, et répandirent partout qu'il leur en imposait l'acceptation comme une sorte de quatrième vœu. Pressé par ses amis, Bérulle, pour se justifier, composa le *Traité des grandeurs de Jésus*, traité admirable, qu'Urbain VIII ne pouvait lire sans ravissement, et dont il appelait l'auteur l'*Apôtre du Verbe incarné* [1].

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 123. — Discours de l'état et des grandeurs de Jésus, par l'union ineffable de la Divinité avec l'humanité, et de la dépendance et servitude qui lui est due et à sa très-sainte Mère, en suite de cet état admirable.

Ce Traité était dédié à Louis XIII.

Bérulle commençait par rappeler au roi les événements heureux ou tragiques qui avaient préparé son avénement au trône; l'abjuration de Henri IV, son divorce avec Marguerite de Valois, approuvé par la cour de Rome, précédé de la mort prématurée de la duchesse de Beaufort, suivi de son mariage avec Marie de Médicis, et peu d'années après, de la régence de la reine-mère.

« Sire, disait-il, combien y avait-il d'obstacles, et à votre naissance et à votre grandeur ? Et qui les a levés? C'est Dieu, Sire, qui les a franchis pour vous, et non pas vous. L'hérésie semblait éteindre en la personne du feu roi les bénédictions du ciel et de la terre, et le priver de l'héritage de saint Louis et vous en priver en lui. Dieu le tire de l'erreur, le met en son

—Dédiés au Roi. Ensemble le narré de ce qui s'est passé sur le sujet d'un papier de dévotion, ici inséré avec les approbations.

Église, le rend pacifique en son royaume ; et, en sa personne, vous fait ses faveurs aussi bien qu'à lui, voire plus qu'à lui ; puisque vous en jouissez plus doucement, plus heureusement, et comme nous espérons, plus longuement que lui. Ce grand prince était lié depuis vingt ans à une princesse qui était peu capable de donner des enfants au roi et des rois à la France. Il lève cet empêchement par la voix de l'Église. D'autres affections divertissent son cœur du conseil de Dieu sur lui et sur vous. Cet obstacle est levé par mort inopinée. Et des cendres de cet amour infortuné, Dieu fait naître les ressources de cet État, la bénédiction de la France, et la gloire de la race de saint Louis, par le conseil d'une nouvelle alliance préparée du ciel, pour donner naissance à Votre Majesté. . . . . La reine votre mère est la colombe qui vous porte en son avénement, comme un rameau d'olive et un signe de paix à l'Etat de la France. Et comme si le feu roi ne vivait

sur la terre que pour vous consigner son royaume et sa grandeur, Dieu l'appelle à soi, coupant le fil de sa vie, aussitôt que vous pouvez occuper son trône et son siége royal [1]. »

Cette considération d'une conduite toute providentielle des faits amenait Bérulle à retracer à Louis XIII les devoirs des rois : « Ce n'est ni la force, ajoutait-il, ni la violence qui fait régner les rois ; mais c'est l'ordonnance du ciel qui les fait régner et la grâce du ciel qui les fait bien régner... Si à cette aune sont mesurés les rois, que feront-ils? que deviendront-ils? Que répondront les rois qui se noient dans les délices, qui suivent leurs passions et veulent que leurs peuples les suivent? qui troublent leur État et en font un chaos de confusion pour assujettir leurs sujets à leurs vouloirs et mouvements déréglés? *qui croient que leur grandeur consiste à pouvoir et à faire tout ce qu'on veut, au lieu que la vraie grandeur est à vou-*

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 124.

loir ce qu'on doit. C'est Dieu qui fait les rois à son image et semblance. C'est Dieu qui fait les rois et leur donne puissance sur son peuple : et qui les fait rois pour sa gloire, et non pour leurs passions. Aussi Dieu veut qu'ils règnent pour lui, et non pour eux. Dieu veut régner par eux, comme par les plus nobles instruments de sa gloire : ou veut régner sur eux faisant paraître sa grandeur en leur abaissement, et son ire en leur châtiment, suivant ce foudre et cet oracle de l'Église : *potentes potenter tormenta patientur*[1]. »

Complétons ces citations de la dédicace au roi par un dernier passage, où l'auteur a su rappeler la propagation du christianisme avec des traits frappants de poésie et de grandeur :

« Les histoires de tous les siècles et de tous les pays sont ouvertes ; les annales de tous

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 127.

les rois sont connues ; les conquêtes de tous les empires sont rapportées par les grands auteurs ; qu'y a-t-il qui soit digne d'en approcher? Ici nous voyons l'empire de l'univers, et l'empire éternel, établi par de pauvres pêcheurs, muets comme poissons, d'entre lesquels ils sont tirés ; et nous voyons dans les rets de ces pêcheurs, les savants, les orateurs, les monarques du monde ; nous voyons douze pauvres pêcheurs, sans science et sans éloquence ; sans finance et sans puissance ; sans cabale et sans prudence ; sans armée et sans violence ; soumettre le monde à Jésus, et le lui soumettre en peu d'années et le lui soumettre en pâtissant, et en enseignant à pâtir, en mourant et en enseignant à mourir. Et les empires que nous voyons et exaltons ne sont que petits restes de leurs exploits, et petits éclats de leurs conquêtes. Car le théâtre de l'exercice de ces pauvres pêcheurs, c'est le rond de la terre ; les bornes de leurs victoires sont la fin

du monde, et leurs armes sont leurs simples paroles, qui se répandent partout. En l'orient, en l'occident, au septentrion et au midi ; dans l'Asie, dans l'Afrique, dans l'Europe leurs pas sont reconnus, et comme adorés. Et ainsi d'un pôle à l'autre, et d'un soleil à l'autre, ils étendent et dilatent le nom, le sceptre et l'empire de Jésus, avec étonnement, et enfin avec obéissance de l'empire romain. Et pour marque de triomphe, Rome, la capitale de l'empire romain, par la puissance de la croix, devient la capitale de l'empire de Jésus, et plus étendue en son pouvoir par la religion, que par ses légions : la croix, la souffrance et la paix de Jésus, lui acquièrent un plus grand empire en peu d'années, que les aigles, les prouesses, et les armées romaines en sept cents ans, et de pauvres pêcheurs font une plus grande conquête que les César, les Pompée et les Scipion. Et ce qui est digne de considération particulière, au lieu que les empires de

la terre ont commencé en l'orient, et sont venus fondre en l'occident; cet empire du ciel s'établit en l'occident comme un empire, qui ayant son siége en l'occident de cette vie, aboutit au vrai orient, c'est-à-dire, à l'orient de l'éternité[1]. »

Imprimé en 1622, cet écrit de Bérulle fut publié l'année suivante et ne trouva pas de contradicteurs. Cependant les tribulations du saint prêtre n'étaient point à leur terme. Les Jésuites que Bérulle lui-même avait introduits chez les Carmélites en demandèrent à leur tour la direction. De là des difficultés inextricables. Soutenues par les Pères, encouragées à la rébellion par les Carmélites espagnoles, qui, dès 1607, avaient suivi la mère Anne-de-Jésus à Bruxelles, où elles fondèrent, grâce à la protection de l'infante Isabelle, le premier couvent des Carmélites de Flandre, les religieuses

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 130.

récalcitrantes ne gardèrent plus de mesure. Celles de Saintes, en particulier, soutinrent un véritable siége. Vainement le pape Grégoire XV, par un bref du 22 septembre 1622, avait-il confirmé à M. de Bérulle le titre de visiteur à perpétuité des Carmélites, que Paul V lui avait reconnu en 1614. Elles refusèrent d'obtempérer à la décision du Souverain-Pontife, et on dut forcer les tours et les portes du couvent. Une fois cet obstacle franchi, les archers se croyaient maîtres de la place; mais à leur grand étonnement, ils trouvèrent les Carmélites retranchées derrière des fascines, et lorsque cette fragile muraille eut été renversée, il leur fallut attaquer un second rempart formé de tonneaux remplis de terre. La supérieure s'était liée à huit de ses religieuses par des chaînes d'argent, pour marquer de la sorte, qu'elles étaient indissolublement unies dans leur résistance.

Les Carmélites de Morlaix essayèrent de

renouveler les scènes de Saintes; mais un bref du 20 décembre 1623, émané d'Urbain VIII, étouffa les derniers germes de ces scandaleuses dissensions, et Bérulle sortit vainqueur d'une lutte où son repos avait été troublé, sa réputation déchirée, son œuvre mise en péril. Car, évidemment, l'établissement des Carmélites eût été menacé de ruine si, dès le début, il avait été soustrait à la direction de ses fondateurs. Au contraire, sous leur discipline salutaire, animé d'un même esprit, conduit par une même main, le Carmel prit en peu de temps une extension considérable. En 1629, l'année de la mort de Bérulle, il avait en France quarante-trois maisons, et en 1668 il comptait jusqu'à soixante-trois couvents.

Quel mobile avait donc soutenu Bérulle dans la pénible lutte où il s'engagea? Était-ce par des vues personnelles qu'il avait refusé de se départir de l'emploi de visiteur des Carmélites?

Dès qu'il le put, il transmit cette charge au P. de Condren, qui la résigna lui-même en 1634, avec clause expresse qu'elle ne serait acceptée par aucun membre de l'Ordre, sous peine de déchéance. En outre, on peut en croire Bérulle sur parole quand il affirme « qu'il avait dans cette œuvre plus de croix que d'intérêt[1]. » La fermeté de sa conduite vint de la solidité de son esprit, et sa constance fut de la conviction. Bérulle se sentait choisi de Dieu pour remettre le catholicisme en honneur, détruire le schisme, éclairer les intelligences des lumières de la foi, et contribuer par là, d'une manière efficace, à l'apaisement des discordes civiles et à la restauration de l'autorité. Comme tous les pieux personnages qui illustrèrent son époque, il ne cessa de proposer à ses travaux un double but : la sanctification des âmes et la grandeur de la patrie. Voilà pourquoi il retint

[1] Lettre du 10 juillet 1623.

le gouvernement du Carmel, qui, sans lui, n'eût pas jeté en France d'aussi profondes racines, ni porté autant de fruits. « Vous louez Dieu, écrivait Bérulle aux Carmélites, pour le ciel et pour la terre ; pour les créatures animées et inanimées; pour les chrétiens et infidèles; pour les catholiques et hérétiques; pour les élus et les réprouvés; pour l'enfer même[1]. » Ainsi, grâce à sa persévérance et à ses soins, il n'est pas une seule de nos provinces qui n'ait eu sous les yeux le spectacle instructif de ces sublimes créatures qui prient pour ceux qui ne prient pas, dont l'angélique pureté sert ici-bas de rançon à la corruption du grand nombre, qui, dans l'obscurité du cloître et la petitesse des détails, offrent du moins l'inaltérable modèle d'une abnégation et d'un héroïsme qui suffiraient aux plus grandes choses.

[1] *Œuvres de Bérulle*, 1127. — Cf. Lettres adressées aux religieuses Carmélites, p. 783, 789, 813, 829. 953, 971, 1013, 1098, 1121, 1137.

L'établissement des Carmélites en France ne fut pas d'ailleurs l'œuvre principale de Bérulle. Son nom se rattache, avant tout, à la fondation de l'Oratoire.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

L'ORATOIRE.

Saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri et César de Bus. — Institution de l'Oratoire en France. — Régime intérieur. — Opposition de la Compagnie de Jésus. — Propagation de l'Oratoire. — *Mémorial pour la direction des supérieurs.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Dès 1546, les Pères du Concile de Trente avaient reconnu, qu'afin de guérir les maux du clergé, il fallait former une nouvelle génération de ministres des autels, et, pour cela, ouvrir à la jeunesse non plus seulement des académies savantes, mais des séminaires[1]. Leur conseil avait été entendu. En exécution du décret qu'ils rendirent, saint Charles Borromée

[1] Decret. Concil. Trid. de Reform. Sess. 23, ch. XVIII.

Digitized by Google

fondait des séminaires dans son diocèse de Milan. Ému aussi peut-être par cette puissante exhortation, saint Philippe de Néri, « ce prêtre si transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle était si grand et si vaste, que le monde entier était trop petit pour l'étendue de son cœur, pendant que son cœur même était trop petit pour l'immensité de son amour [1], » saint Philippe de Néri réunit, en 1550, de jeunes ecclésiastiques qui partageaient avec lui le soin d'instruire les enfants et qui furent nommés *Oratoriens*, parce qu'ils se plaçaient devant l'Église pour appeler le peuple à la prière [2].

[1] Bossuet, t. XI, p. 175.

[2] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1291, lettre CLXV. « En cette petite congrégation, nous honorons et faisons la fête de saint Philippe de Néri, comme l'un de ceux dont il a plu à Dieu se servir entre les prêtres de ce siècle pour renouveler l'état et la grâce de la prêtrise, et comme éminent en cette profession. »

Ib., p. 1248, lettre CXXI. « Je vous prie de mander par toutes les maisons, comme nous estimons être de notre devoir d'honorer saint Charles en qualité d'un des saints principaux et tutélaires de notre petite congrégation, comme

De pareilles institutions n'étaient pas moins nécessaires à la France qu'à l'Italie. Et déjà en 1592, César de Bus créait à Avignon une congrégation de prêtres, qui, voués d'abord à

ayant eu en ce siècle l'esprit de direction et perfection au regard de l'état ecclésiastique et en grande éminence. »

Ib. p. 1304. Lettre à la reine, mère du roi, présentée en l'année 1615, 3 novembre, pour lui offrir et dédier la Vie de saint Charles Borromée, traduite par un prêtre de l'Oratoire de Jésus-Christ. « La naissance de V. M. et son extraction vous fait parente d'un grand saint. Alliance très-heureuse et très-honorable ! C'est le grand et illustre cardinal Borromée, l'ornement rare, le fondement solide et la lumière vive de l'Italie en notre siècle ! . . . . . .

« J'estime que cet ouvrage ne sera point inutile à notre France. Ses prélats y verront un prince de l'Église, un archevêque et cardinal tout ensemble, plus orné de vertus que du pourpre qui l'environnait en sa vie, que même des miracles qui l'ont suivi après sa mort. Prélat humble en sa grandeur, et austère dans les délices de la cour, rare en piété envers Dieu, et singulier en respect vers le Saint-Siége; ardent au salut des âmes et insatiable en la soif de la gloire de Dieu; fort et constant dedans l'adversité; modéré et retenu dedans la prospérité..... Nos prétendus réformés qui font partie, et parti en cet État, verront ce prélat jeune et en la fleur de son âge, inopinément assailli d'un monstre d'impudicité par l'artifice d'autrui, sortir de ce rencontre comme un autre Joseph, à la confusion de Satan et de cette femme impudique, étonnée de la faiblesse de ses attraits et de la force de cette âme constante, pure et sainte. Bien loin des

l'instruction des enfants de la campagne, occupèrent bientôt de nombreux colléges sous le nom de Pères de la Doctrine chrétienne, ou Doctrinaires. Mais il fallait plus encore; il fallait, pour introduire au sein du Clergé une réforme utile, établir un Ordre qui ajoutât à l'exemple de ses vertus l'autorité que donne la science, et qui, distinct du siècle par son esprit, y fût mêlé par ses devoirs. L'Ordre de l'Oratoire offrait des convenances particulières pour l'exécution d'un pareil dessein, et M. de Bérulle apparaissait à tous comme l'homme unique qui le pût réaliser. Aussi ne cessait-on de le presser sur cet objet.

« Il y a longtemps, écrivait en 1606 ma-

effets prodigieux d'un Luther, qui en un âge plus avancé, agité des fureurs et des flammes de sa chair, comme un taureau indompté, rompt la barrière de son cloître et de ses doubles vœux pour se lier publiquement à une nonain, par un double inceste et sacrilége; et donner commencement et conduite à son Eglise réformée, par les enthousiasmes de cet amour infâme et impudique, digne des flammes temporelles et éternelles. »

dame Acarie au père Cotton, que je presse M. de Bérulle d'entreprendre cet établissement, et il ne veut pas le faire ; mais il faut qu'il le fasse. Aidez-moi à l'en persuader. » François de Sales, le chancelier de Sillery, à qui Baronius, général de l'Oratoire, avait inspiré une véritable admiration de l'Ordre, joignirent leurs instances à celles de madame Acarie. Le cardinal de Joyeuse mettait à la disposition de Bérulle une somme considérable. La marquise de Meignelay déclarait ne désirer rien tant que de consacrer à cette œuvre toute sa fortune, tandis que son frère, M. de Gondi, évêque de Paris, témoignait hautement en attendre l'exécution. Enfin la reine régente, Marie de Médicis, promettait sa protection et ses encouragements, continuant de la sorte la propagande religieuse qu'elle avait, depuis longtemps, commencée[1].

[1] « Cependant comme la reine s'emploie à tenir les hérétiques dans les bornes de leur devoir, elle fortifiait la religion et

Après plusieurs années de résistance, Bérulle dut céder ou plutôt obéir. Mais il aurait voulu du moins décliner la responsabilité de la direction et sollicita tour à tour François de Sales et le docteur Gallemant de se mettre à la tête de la communauté. François de Sales, depuis peu évêque de Genève, s'excusa sur ses devoirs ; Gallemant sur son âge. Obligé ainsi de se charger lui-même d'un gouvernement qu'il redoutait, Bérulle ne songea plus qu'à donner à l'Ordre une constitution qui en assurât la perpétuité et l'influence pour le bien des âmes.

Disposition notable et profondément sensée

le culte de Dieu par l'établissement de plusieurs congrégations de religieux réformés dans la ville de Paris. Les Carmes déchaussés furent établis au faubourg Saint-Germain ; les Jacobins réformés au faubourg Saint-Honoré ; le noviciat des Capucins et un monastère d'Ursulines au faubourg Saint-Jacques ; de sorte qu'on pouvait dire que le vrai siècle de saint Louis était revenu, qui commença à peupler ce royaume de maisons religieuses. » *Histoire de la Mère et du Fils*, t. I, p. 237.

de cet éminent esprit! Tandis que trop souvent les fondateurs d'Ordres semblent avoir à cœur d'imprimer à leurs instituts une marque qui leur soit propre, Bérulle préférait de beaucoup aux sentiers qu'on se trace à soi-même la grande route de la tradition. Il s'enquérait de ce qui s'était pratiqué avant lui et tournait son zèle à mieux faire que ses prédécesseurs, mais non point à faire autrement. Par conséquent, de même qu'il n'avait rien négligé pour que les Carmélites espagnoles vinssent communiquer au Carmel français l'esprit de sainte Thérèse, il s'efforça d'attirer au nouvel Oratoire quelques disciples de saint Philippe de Néri. Cette tentative avorta. Dirigeant alors ses vues d'un autre côté, il essaya de se recruter parmi les Doctrinaires. Mais un nouvel échec le détermina à prendre décidément et isolément un parti.

Il loua donc au faubourg Saint-Jacques l'hôtel du Petit-Bourbon, qui occupait une partie

du terrain où l'on bâtit depuis le Val-de-Grâce. C'était rester dans le voisinage de ses chères Carmélites. Ce fut là que le 11 novembre 1611, s'établirent avec M. de Bérulle, sous le titre de Prêtres de l'Oratoire de Jésus, Jean Bence de Rouen, Jacques Gastaud de Niort, tous les deux docteurs de Sorbonne ; Paul Métézeau de Dreux, François Bourgoing, bacheliers de la même Faculté, et P. Caron, qui se démit de sa cure de Beaumont. Au mois de décembre de la même année, des lettres patentes déclaraient la maison de fondation royale ; le 2 janvier 1612, ces lettres étaient enregistrées au Parlement, et le 18 octobre l'évêque de Paris donnait son approbation. Restait à obtenir de Rome une bulle d'institution. Alors commencèrent les embarras et les lenteurs.

M. de Bérulle, voulant concilier l'obéissance qui convient à des prêtres avec la liberté nécessaire à un Ordre séculier, demandait que,

pour l'extérieur, les membres de l'Oratoire fussent soumis aux évêques, mais que, pour l'intérieur, ils ne relevassent que du pape. De plus, l'Oratoire de France différait de l'Oratoire d'Italie sur un point essentiel. Car, tandis que les maisons des Oratoriens étaient en Italie indépendantes les unes des autres, elles ne devaient former en France qu'un seul et même corps. La Cour romaine ne laissa pas que d'incidenter beaucoup. Mais M. de Soulphour, qui représentait auprès du Souverain-Pontife les intérêts de l'Oratoire, finit par lever les obstacles, et Paul V expédia la bulle le 10 mai 1613. Il accordait même au fondateur pleine liberté de rédiger le règlement de l'Ordre, sauf ratification ultérieure du Saint-Siége.

En effet, M. de Bérulle, dont l'habitude était de ne rien précipiter, s'était contenté jusqu'alors de donner quelques conseils et quelques préceptes généraux aux prêtres qui s'étaient

réunis à lui. Ce sont les mêmes généralités pieuses que l'on trouve reproduites dans le plan de direction qu'il soumit d'abord à M. de Paris, et ensuite au pape. « L'état ecclésiastique, y disait-il, sacré dans son origine, et source féconde de toute sainteté dans l'Église, se trouve par le malheur des temps ouvert au luxe, à l'ambition et à l'oisiveté. Pour remédier à ces maux, il faut que les membres de la congrégation de l'Oratoire fassent profession d'une grande simplicité dans l'usage des biens de ce monde, d'un renoncement parfait aux bénéfices ecclésiastiques, et d'un zèle à toute épreuve dans l'exercice des fonctions sacerdotales [1]. » Mais à mesure que l'Ordre acquérait de la consistance, il était nécessaire d'en venir à de plus exactes précisions.

M. de Bérulle établit donc que la Congrégation comprendrait deux espèces de mem-

[1] Tabaraud, *Histoire du cardinal de Bérulle*, t. I, p. 174.

bres, dont les uns, formant le régime de l'Ordre, ne cesseraient jamais d'en faire partie, tandis que les autres, après s'être pénétrés, par une fréquentation plus ou moins longue, de son esprit et de ses maximes, pourraient se répandre dans le clergé et y accepter des bénéfices ou des emplois. Ni les uns ni les autres ne devaient être soumis à aucune espèce de vœux. Leur instituteur ne leur imposait que le lien de la charité, considérant que dans le mystère de l'Incarnation le lien de la nature divine avec la nature humaine n'est autre chose que l'amour du Verbe divin pour la nature humaine. De là le nom d'*antivotistes* qui fut donné aux prêtres de l'Oratoire. Enfin Bérulle ne fixait point de temps pour le noviciat. Jamais une aussi large part n'avait été faite, dans une congrégation, à la liberté individuelle, mais jamais non plus on n'avait autant compté sur ce que peuvent l'humilité et la sainteté. Au lieu d'abdiquer entre les mains

d'un supérieur, chacun des membres de l'Ordre se dépouillait de soi-même par un culte spécial de Jésus et une fervente dévotion à la Vierge. N'était-ce pas comprendre à merveille les secrets de la vie intérieure, et, au lieu de diminuer la dépendance, n'était-ce pas l'affermir que de ne point en placer le principe dans une autorité purement humaine? Aussi ne voit-on pas que la discipline ait fléchi dans l'Oratoire, par suite de son organisation. Loin de là, on ne saurait nier que cette organisation même n'ait été la principale cause de son rapide développement.

En 1613, l'Ordre obtenait déjà des marques de l'attention publique. « Sous le nom de Prêtres de l'Oratoire, lisait-on dans le *Mercure*, s'est établie au faubourg Saint-Jacques une nouvelle congrégation. Ce sont tous prêtres ayant des commodités, et gens doctes qui vivent en communauté comme religieux. La plus grande partie du jour ils sont en prières et en

méditations. Ils portent la soutane comme les prêtres romains. Ils ont aussi un long manteau et un collet rabattu et non haussé comme celui des Jésuites. Plusieurs ont loué cette congrégation, comme aussi est-elle louable, et d'autres lui ont été contraires[1]. »

Les Pères de l'Oratoire (car Bérulle avait substitué le nom de Pères à l'appellation trop mondaine de Messieurs) se trouvaient alors au nombre d'environ dix-huit. Leurs offices, qui étaient suivis de deux instructions, chacune d'une demi-heure, attiraient un nombreux auditoire. Souvent même la reine-mère et le roi y assistaient. Un nouveau local, plus spacieux, plus rapproché du centre de la ville, devenait par conséquent nécessaire.

Après avoir un instant projeté d'occuper l'hôtel de la Monnaie, Bérulle acquit en 1616, rue Saint-Honoré, l'hôtel Du Bouchage, de madame de Guise, sœur du cardinal de Joyeuse.

[1] *Mercure de France*, année 1613, p. 288.

L'Oratoire parut alors être à la mode. On s'y pressait en foule, pour admirer la solennité du service divin, la pompe des cérémonies, et entendre des chœurs de voix, auxquels se mariait d'une manière délicieuse la musique du roi, ou celle du duc de Nevers, laquelle passait alors pour la meilleure de Paris. Les Pères de l'Oratoire n'étaient plus appelés que les Pères au beau chant. Qu'on ajoute à ces attraits un peu profanes les succès qu'obtenaient par leurs prédications les PP. Bourgoing, Métézeau, Hersent, Duchêne, Dorron, Pasquier et Gibieuf, et l'on comprendra facilement que la chapelle qui avait été primitivement construite dut finir par être trop étroite. M. de Bérulle eut donc à s'occuper d'en faire bâtir une autre. Le duc de Montbazon en posa la première pierre le 22 septembre 1621, au nom de Louis XIII, qui la déclara chapelle du Louvre, en même temps qu'il en reconnaissait les desservants chapelains du

roi. De tout l'établissement de la rue Saint-Honoré cet édifice seul subsiste et retient encore le nom d'Oratoire. En faisant disparaître les bâtiments dont elle était enveloppée, le percement de la rue de Rivoli en a mis à nu le sévère et élégant chevet.

Parvenu à ce degré de prospérité, l'Oratoire ne pouvait rester sans ennemis et sans détracteurs. « Bien que les Pères de l'Oratoire fussent des personnes dont la doctrine et la vie étaient connues telles qu'il ne se pouvait rien dire de contraire, toutefois l'envie, se joignant à la médisance, tâcha de leur porter nuisance par des vers et libelles; mais ce furent flots de calomnie, qui, après tous leurs efforts, se rendirent en fumée [1]. »

La Faculté de théologie s'émut la première. Elle avait supporté avec peine que quelques-uns de ses élèves les plus distingués, tels que

[1] *Mercure de France*, année 1614, p. 286.

Claude Bertin et Ch. de Condren fussent entrés à l'Oratoire. Elle craignait surtout, dans l'obtention des évêchés et la collation des bénéfices, la concurrence des disciples du P. de Bérulle. C'est pourquoi elle imagina de destituer de leurs grades et priviléges tous ceux qui se consacraient à l'Ordre de Saint-Philippe de Néri. Richer, syndic de la Faculté, développa cette proposition avec violence dans une assemblée générale qui se tint le 17 mai 1613. Mais la maison de Navarre et presque toute la Sorbonne opinèrent en faveur de l'Oratoire. Il fut reconnu que le titre de docteur n'était pas incompatible avec la qualité de membre de l'Ordre.

Nous omettons quelques autres débats que les Pères eurent à soutenir, et arrivons immédiatement à leurs démêlés avec les Jésuites.

Tant que M. de Bérulle n'avait été qu'un simple prêtre, l'éminence de ses vertus, l'ardeur de son zèle, la prudence de ses conseils,

n'avaient trouvé chez les Jésuites que des admirateurs. Les principaux d'entre eux, les PP. Cotton [1], de Séguiran, de Suffren ne cessaient de lui prodiguer des témoignages de leur estime; la Compagnie elle-même tout entière s'avouait redevable et reconnaissante. En effet, M. de Bérulle lui avait rendu d'importants services, lorsqu'en 1594 elle fut chassée de France, et, depuis lors, il ne s'était pas lassé de travailler à son rappel [1]. Mais cette parfaite entente se tourna en hostilité, le jour où fut établi l'Oratoire. Car on ne saurait taire que la Compagnie de Jésus vit dans l'Ordre naissant un Ordre rival. Et cependant M. de Bérulle n'avait rien négligé pour ménager la susceptibilité de ses anciens amis. C'est ainsi qu'en 1602 il résista aux sollicitations de François de

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1368. Deux lettres au Père Cotton.

Cf. *Recueil des lettres missives de Henri IV*. t. VI, p. 182. —Réponse de Henri IV aux remontrances du Parlement sur le rétablissement des Jésuites.

Sales, qui le pressait de fonder l'Oratoire, afin de ne point paraître profiter de l'exil de la Compagnie de Jésus, qui n'eut la liberté de revenir en France qu'en 1604. « J'ai refusé, écrivait-il, dix ans durant au cardinal de Joyeuse et au cardinal de Retz l'emploi en l'institution de l'Oratoire, jusqu'à ce qu'il leur ait plu de me le faire ainsi ordonner par Sa Sainteté [1]. » Il n'entrait même pas dans le plan primitif qu'il s'était tracé, de se charger d'aucun collége, et le projet de constitution qu'il soumit au pape exceptait nommément des fonctions de l'institut, « celles qui regardaient l'instruction de la jeunesse et les belles-lettres, ou qui engageaient ses sujets dans les grades, ou dans une juridiction temporelle et contentieuse. »

Cette délicatesse de conduite, ces inoffen-

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1323. Lettre au cardinal de Sainte-Suzanne. « Il le remercie d'avoir protégé son innocence dans une grande persécution qu'il avait soufferte en France et à Rome. »

sives dispositions d'avenir ne purent empêcher de fâcheux dissentiments.

Dans la lutte qu'il eut à soutenir, Bérulle ne connut d'autres armes que la fermeté et la patience. Il poursuivait activement son œuvre sans se plaindre, ou s'il laissait échapper quelques gémissements, c'était dans le secret et l'intimité[1]. « Il y a quatre ans, écrivait-il à un de ses confrères de Nantes, que je suis persécuté criminellement aux mœurs et à la doctrine, par ceux-là mêmes qui me devaient, ce semble, quelque défense, non-seulement par les lois de la charité chrétienne, mais encore par le devoir d'une reconnaissance particulière. Béni soit Dieu qui permet que ceux-là se plaignent qui, à mon avis, sont les coupables ! »

L'opposition des Jésuites fut toutefois im-

[1] Voir cependant une lettre de Bérulle à Richelieu. Tabaraud, t. I, p. 445.

puissante à arrêter les progrès de l'Oratoire. A partir de 1615, où l'Ordre eut à Dieppe son premier collége, il se propagea par toute la France avec une incroyable rapidité. Luçon, Bourges, Limoges, Nantes, Lyon, Mâcon, Troyes, Langres, Nancy, Rouen, Orléans, Saumur demandèrent des Pères de l'Oratoire. En 1619 tout le Midi leur appartint par suite de la réunion du P. Romillon, chef des Doctrinaires, qui s'étaient refusés à faire les vœux qu'exigeait César de Bus[1]. Les pays étrangers eux-mêmes voulurent posséder de tels hommes, professeurs instruits, prédicateurs écoutés, administrateurs discrets et intelligents[2]. Les Oratoriens furent donc appelés à

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1239, lettre CXI, sur le bref d'union des maisons de l'Oratoire de la Provence avec la congrégation de l'Oratoire de Jésus.

[2] Cf. *Bossuet*, t. XI, p. 173. Oraison funèbre du P. Bourgoing. « Cette vénérable Compagnie est commencée entre ses mains; il est un des quatre premiers sur lesquels son instituteur en a posé les fondements; c'est lui-même qui l'a étendue dans les principales villes de ce royaume. Que dis-je,

Louvain, à Madrid, en Savoie, dans la Franche-Comté, qui dépendait alors de la maison d'Autriche, et si en 1618, ils manquèrent un établissement à Constantinople et un autre à Jérusalem, ils eurent, la même année, cet insigne honneur que Louis XIII leur donnât l'ordre, et Paul V l'autorisation d'occuper à Rome six places d'aumôniers dans l'hôpital de Saint-Louis. Il faut mentionner enfin la fondation que le cardinal-archevêque de Rouen, M. de Joyeuse, fit à Paris pour trente clercs, qu'il plaça sous la direction des PP. Bourgoing et Bence, inaugurant de la sorte le rétablissement des séminaires en France. Peu de temps après, l'Ordre acquérait, pour la même destination, Notre-Dame-des-Vertus, dans le

de ce royaume? Nos voisins lui tendent les bras; les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, et répandu bien loin aux environs la bonne odeur de l'Évangile. »

village d'Aubervilliers, et cette illustre maison de saint Magloire, au faubourg Saint-Jacques, où se formèrent tant de saints prêtres et tant d'évêques [1]. « Allez, s'écriait Bossuet, allez à cette maison où reposent les os du grand saint Magloire; là dans l'air le plus pur et le plus serein de la ville, un nombre infini d'ecclésiastiques respire un air encore plus pur de la discipline cléricale : ils se répandent dans les diocèses, et portent partout l'esprit de l'Eglise [2]. »

Il y avait à peine quinze ans que l'Oratoire était fondé, et déjà il comptait cent cinquante établissements, colléges, séminaires ou maisons de retraite. Sans doute les circonstances avaient été pour beaucoup dans cette rapide diffusion de l'Ordre. Mais les lettres de direction, écrites par Bérulle, témoignent assez que ces résul-

[1] Aujourd'hui les Sourds-Muets. Cf. V. Cousin, *Madame de Longueville*, p. 86.
[2] *Bossuet*, t. XI, p. 180.

tats heureux furent, en grande partie, son propre ouvrage [1].

D'autre part, Bérulle sentit le besoin de compléter son œuvre en réunissant en un corps de doctrine les principes fondamentaux qui devaient servir de règle à l'Oratoire. Son projet était de commencer par les devoirs des supérieurs, comme étant destinés à diriger les mouvements de la Compagnie, de passer ensuite aux devoirs des particuliers, suivant les différentes fonctions qu'ils auraient à exercer, en y comprenant ceux des frères servants ; enfin, de tracer des règlements pour les maisons d'institution et pour les maisons de retraite [2].

Ce fut pour atteindre ce but que, dans les premiers mois de l'année 1624, il rédigea le *Mémorial pour la direction des supérieurs.* « Une âme seule, disait-il aux supérieurs, pèse plus

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 961, 1069, 1100, 1238-1303. —Lettres aux Pères de l'Oratoire.

[2] *Tabaraud*, Loc. cit., t. I, p. 271.

devant Dieu que tout le monde. » — « Régir une âme, c'est régir un monde[1]. » Et poursuivant avec cette élévation de pensées, Bérulle composait un écrit qui rappelle le *Traité des Devoirs*, par saint Ambroise.

Mais ce n'était là qu'un préliminaire. Les négociations où l'employa la cour jusqu'à la fin de sa vie l'empêchèrent de mettre la dernière main à cet important ouvrage.

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 615.

V

LES NÉGOCIATIONS.

Bérulle employé par Henri IV. — Il réconcilie Marie de Médicis et Louis XIII. — Ses premières relations avec Richelieu.—Différend de la Valteline.—Mariage d'Henriette de France et de Charles Ier. — Bérulle en Angleterre. — Pieuses imprudences. — Retour de Bérulle en France. — *Lettres de direction* à la reine d'Angleterre. — Traité de Monçon.—La Sorbonne et le livre de Santarel.

Digitized by Google

Digitized by Google

Nous voici arrivé, dans l'histoire de Bérulle, à cette période de sa vie qui eut le plus d'éclat, mais qui certainement n'exigea pas plus de prudence, d'énergie, de droiture, en un mot plus de fortes vertus qu'il ne lui en avait fallu pour introduire les Carmélites en France et y établir l'Oratoire. Chose étrange pourtant ! Ce que nous connaissons le moins de Pierre de Bérulle est précisément ce qui lui donna le plus de notoriété parmi ses contem-

porains. On admire en lui la piété du prêtre, l'éloquence du controversiste, l'infatigable activité du fondateur. C'est à peine si l'on soupçonne qu'il prit une part considérable à l'administration de l'Etat; le plus souvent même on l'ignore.

Est-ce à dire que les œuvres de la politique ne soient rien au prix des œuvres de la sainteté? On serait tenté de le croire. En effet, les combinaisons des politiques s'évanouissent avec les circonstances qui les suggèrent, et n'exercent sur les peuples qu'une passagère influence. Les entreprises des saints sont plus durables; elles ont pour objet non ce qui passe, mais ce qui chez les nations est immortel, la culture et l'amélioration des âmes. C'est pourquoi les politiques tombent tôt ou tard dans l'oubli, tandis que la mémoire des saints, toujours populaire, emprunte aux siècles écoulés un prestige qui l'éternise et la rajeunit.

Il semble d'ailleurs que, sous le règne de

Louis XIII, il y ait un nom qui efface toute réputation, occupe tous les esprits, ne laisse place à l'éloge d'aucun contemporain : le nom de Richelieu. Dans la première moitié du XVIIe siècle, toutes choses reçoivent, pour ainsi parler, l'empreinte de ce superbe génie. Le roi lui-même disparaît devant son ministre et n'obtient pour suprême louange que d'avoir su abdiquer.

N'est-ce donc point courir au paradoxe que de mettre en parallèle Bérulle et Richelieu ? Et les difficultés ne deviennent-elles pas insurmontables, si on remarque que nous ne connaissons guère le rôle public de Bérulle que par les papiers de Richelieu, qui mourut plus de douze ans après son rival, dans tout l'éclat d'une puissance incontestée? Osons néanmoins opposer ces deux hommes l'un à l'autre : à l'esprit altier, fastueux, impitoyable, une âme pleine de douceur, humble, détachée, se proposant la gloire de Dieu pour fin dernière de

ses actions; à une politique purement humaine, avec ses coups de parti surprenants, ses perfidies, ses impétuosités, mais aussi ses défaillances, une calme et consciencieuse conduite des affaires, inflexible, mais non pas irritante, également éloignée des molles concessions et de la passion calculée des conquêtes.

« Il est beau, remarque Bossuet, de raconter les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes; mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi les écueils, et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de

part en de telles vies qn'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres..... Grâce à la miséricorde divine, le R. P. Bourgoing a vécu de telle sorte que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés..... Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, et où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité [1]. »

Paroles souverainement raisonnables et qui, à beaucoup d'égards, se peuvent appliquer à Bérulle et à Richelieu! Qui voudrait, en effet, sans user de réticence, raconter la vie de Richelieu? La vie de Bérulle, au contraire, n'offre rien qu'il faille déguiser; et le silence, par conséquent, devient, pour les actions d'un tel homme, injure et non pas indulgence.

[1] *Bossuet*, t. XI, p. 171. Oraison du P. Bourgoing.

Malgré sa modestie, qui l'empêchait de paraître, et sa profonde aversion pour les affaires du siècle, Bérulle, dès le début de sa vie publique, avait été chargé de soins délicats et difficiles. En 1604, lors du voyage qu'il fit en Espagne, Henri IV lui avait donné la commission secrète de pressentir Philippe III sur le double mariage du Dauphin avec Anne d'Autriche, et du premier infant d'Espagne avec Elisabeth de France, heureuse et habile alliance qui mit le sceau à la paix de Vervins. Plus tard, en 1615, quand la mort du cardinal de Joyeuse fit passer sur la tête d'un enfant, Henri de Guise, sa riche succession ecclésiastique, Paul V ne crut pouvoir confier à personne plus sûrement qu'à M. de Bérulle la gestion de cet immense héritage. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir participer à tout ce qui se fit d'important dans le royaume durant les quinze dernières années de sa vie.

Le 1er septembre 1616, à la suite d'un sou-

lèvement des seigneurs contre la tyrannie du maréchal d'Ancre, les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Bouillon, de Nevers, avaient été déclarés rebelles, et le prince de Condé conduit à la Bastille. Dans cette pénible conjoncture, la sœur du duc de Nevers, la duchesse de Longueville, supplia M. de Bérulle d'intervenir en faveur de son frère. Bérulle y consentit. Il tint au maréchal d'Ancre le plus hardi langage en présence de la reine-mère, et, n'ayant rien obtenu, il n'hésita pas, dans un entretien ultérieur avec Marie de Médicis, à lui découvrir tout l'odieux de sa créature. Peu de temps après, l'assassinat de Concini mit fin à cet incident, mais non pas aux intrigues. Charles d'Albert de Luynes, d'abord « dresseur de faucons et siffleur de linottes, » remplaça cet habile Italien dans la faveur de Louis XIII, et la reine-mère, reléguée à Blois, s'enfuit en 1619 à Angoulême, où commandait le duc d'Epernon. Elle commençait dès lors à véri-

fier les tristes prévisions du feu roi son mari[1]. Ajoutons que Richelieu, qui, grâce à l'appui du maréchal d'Ancre, venait enfin d'être tiré « de l'évêché le plus pauvre et le plus crotté de France, » dut, à son grand regret, quitter la cour, où à peine il avait paru en qualité de secrétaire d'État.

Bérulle fut alors député par le roi auprès de Marie de Médicis, en compagnie du comte de Béthune et de l'archevêque de Sens. Il trouva la reine irritée, exigeante, prévenue. Néanmoins il parvint à l'adoucir, et obtint même qu'elle remplacerait par Richelieu l'abbé de Ruccellai, que l'on regardait comme un obstacle à sa réconciliation avec le roi. C'est

[1] « Un jour, Marie de Médicis ayant témoigné au roi de la douleur de ce qu'il l'appelait madame la régente : « Vous avez raison, dit-il, de désirer que nos ans soient égaux ; car la fin de ma vie sera le commencement de vos peines ; vous avez pleuré de ce que je fouettais votre fils avec un peu de sévérité, mais quelque jour vous pleurerez beaucoup plus du mal qu'il aura, ou de celui que vous recevrez vous-même. » *Histoire de la Mère et du Fils*, t. I, p. 19.

ainsi que l'évêque de Luçon, destitué par Luynes de sa charge de conseiller d'État, confiné à Avignon, dut à Bérulle son rappel et ce décisif retour de sa fortune. La reine nomma son garde des sceaux celui qui devait un jour l'envoyer mourir en exil. Il acquit même sur son esprit un tel empire que Bérulle ne tarda pas à se repentir du choix qu'il avait suggéré. Car Richelieu, pour accroître son crédit et se rendre nécessaire, s'opposait secrètement au rapprochement du roi et de sa mère. Le pieux fondateur de l'Oratoire, qui avait en vue non les personnes, mais le bien de l'État, ne songea plus qu'à l'éloigner. Ce fut à l'évêque de Luçon lui-même qu'il s'adressa avec candeur. Il lui rappela le désir qu'il lui avait autrefois témoigné de se consacrer sans réserve aux soins de son troupeau; il l'exhorta à suivre d'aussi louables intentions, lui remontrant combien sont graves les devoirs de la résidence. Il lui fit enfin une vive

peinture des misères du monde, de ses déceptions, de ses tristesses, dont il avait un récent exemple dans la mort du marquis de Richelieu, son frère, qui venait d'être tué en duel par le marquis de Thémines. L'astucieux prélat se montra sourd à ces belles leçons. Pour lui c'était peu que la direction d'un diocèse; il lui fallait l'Europe entière pour théâtre, et pour gouvernement un royaume. Lui-même a raconté comment il éluda ces pressantes instances :

« Le duc d'Épernon, par personnes interposées, me fit dire que je serais bien mieux en mon évêché que de demeurer auprès de la reine, pour m'y attirer tant d'ennemis comme je faisais. Je répondis à celui qui me faisait ce discours, avec autant de civilité comme en apparence il en avait assaisonné le sien, que je croyais qu'en quelque lieu que serait la reine elle serait la maîtresse; qu'il était important au duc d'Épernon de le faire voir; que

j'étais venu d'Angoulême sans autre aveu que le sien, que je prétendais y demeurer de la sorte si elle l'avait agréable, sans vouloir contraindre ceux qui ne me voudraient pas aimer à forcer leur humeur ; que j'estimais pouvoir n'être pas inutile à ceux qui me départiraient leur bienveillance[1]. »

Cependant les efforts conciliants de Bérulle amenèrent entre Marie de Médicis et son fils une entrevue, qui eut lieu, le 29 août, à Coursières, près de Tours. Et quoique Richelieu ne consente pas à lui faire honneur de cette négociation, il n'a pu néanmoins s'abstenir de mentionner la médiation active du supérieur de l'Oratoire :

« Lors, dit-il, M. le cardinal de Larochefoucault, qui était arrivé quelques jours auparavant à Angoulême, pour voir s'il pourrait conclure l'accommodement que le sieur de

[1] *Histoire de la Mère et du Fils*, t. II, p. 348.

Béthune avait commencé auparavant, trouva plus de facilité en cette affaire qu'il n'avait fait jusqu'alors; ce qui fit qu'en trois jours on conclut le traité, pour lequel le sieur de Bérulle avait fait divers voyages en poste, sur les difficultés qui se présentaient de part et d'autre[1]. »

Luynes avait fait ses soumissions; on donnait à la reine le gouvernement de l'Anjou en échange du gouvernement de Normandie. L'accommodement semblait définitif. Mais les seigneurs mécontents ne tardèrent pas à fomenter de nouveaux dissentiments, et la mise en liberté de Condé, condamnation manifeste de l'acte principal de la régence, vint raviver les colères de la reine.

Marie de Médicis, se retirant alors à Angou-

[1] *Histoire de la Mère et du Fils*, t. II, p. 356.

Cf. *Les Chroniques et annales de France*, par J. Savaron, p. 717.

lême, se mit à armer. Louis XIII, de son côté, fit des levées, et la France se trouva encore une fois menacée d'être en proie à la guerre civile. Le roi, voulant du moins essayer de prévenir une telle calamité, députa de nouveau auprès de sa mère M. de Bérulle avec les ducs de Montbazon et de Bellegarde, l'archevêque de Sens et le président Jeannin[1]. Cette seconde démarche fut suivie d'un plein succès. Le 11 août 1620, on signa un traité définitif, et le 16, Marie de Médicis et Louis XIII, se rencontrant à Brissac, y échangèrent les marques de la plus parfaite cordialité[2].

[1] Cf. *Les Chroniques et annales de France*, par J. Savaron, p. 722.

[2] Vers la fin de 1620, Marie de Médicis voulut décorer la grande galerie du palais du Luxembourg qu'elle venait d'élever, en y faisant placer des tableaux qui retraceraient les principaux événements de son histoire. Grâce à l'intervention du baron de Vicq, l'exécution de ces peintures fut confiée à Rubens, et aujourd'hui on en voit encore le plus grand nombre au Musée du Louvre. La vivacité du coloris, la ri-

Des négociations aussi malaisées et qu'il avait contribué à mener à fin, confirmaient pleinement la haute idée qu'on s'était faite de la prudence du P. de Bérulle. De là naquirent pour lui de nouveaux engagements.

En 1624, la cour de France avait à traiter avec Rome deux importantes affaires. Il s'a-

chesse des formes, la hardiesse des lignes, un goût très-équivoque de l'allégorie, marquent cette œuvre du peintre flamand. Seules elles suffiraient à nous révéler son abondant génie. Mais on s'étonne que parmi les nombreux portraits qu'il a tracés dans cette vaste composition, il n'ait nulle part représenté Bérulle. Cet oubli est sensible, notamment dans le tableau n° 451. La reine tient conseil à Angers avec les cardinaux de La Valette et de La Rochefoucauld. Ce dernier l'engage à accepter le rameau d'olivier que Mercure lui présente, et à faire la paix avec Louis XIII; le cardinal de La Valette, au contraire, lui retient le bras pour indiquer qu'il est d'un avis opposé; la Prudence, placée à la gauche de la reine, semble lui conseiller de se tenir sur ses gardes. L'intermédiaire le plus actif de la réconciliation de Marie et de Louis XIII n'avait-il pas été Bérulle? Par conséquent pourquoi ne pas l'avoir mentionné? Fut-ce négligence de la part de Rubens? ou plutôt ne craignit-il pas d'éveiller les susceptibilités jalouses de Richelieu, qui déjà cherchait à lui substituer auprès de la reine un peintre italien, son protégé, Joseph d'Arpino?

gissait du mariage de Henriette-Marie, sœur du roi, avec le prince de Galles, pour qui on venait de refuser l'infante, et de la paix de la Valteline. M. de Bérulle reçut la difficile mission de conclure sur ce double objet. Il se rendit à Rome, et, dans un discours très-habile, représenta au Pape les avantages qu'il y aurait pour la religion à mettre sur le trône de la schismatique Angleterre une princesse catholique, lui insinuant d'ailleurs que c'était par déférence plus encore que par nécessité, que le roi de France recourait à son arbitrage et sollicitait son autorisation.

Urbain VIII comprit un pareil langage, et malgré les tracasseries et le formalisme de son entourage, malgré surtout les intrigues de l'Espagne mécontente, promit la dispense demandée.

Sa résistance fut plus opiniâtre à propos de la Valteline. Cette vallée, qui s'étend de l'Adda au lac de Côme, était habitée par une popula-

tion catholique, en même temps qu'elle se trouvait soumise à la domination protestante des Grisons. L'Espagne, qui convoitait la Valteline, en avait soulevé les habitants contre les Ligues, lesquelles, de leur côté, s'étaient réfugiées sous le protectorat français. La question étoit de conséquence. Car si la possession de la Valteline était commode à l'Espagne pour faire passer des troupes en Allemagne, elle ne l'était pas moins à la France, pour communiquer avec l'Italie. En attendant que le différend fût réglé, le Pape avait été reconnu dépositaire du territoire en litige. Or il inclinait visiblement aux intérêts du roi d'Espagne.

Bérulle, aussi heureux dans cette seconde partie de sa mission qu'il l'avait été dans la première, sut modifier les dispositions du Saint-Père. Le 10 septembre 1624, il repartait pour Paris, porteur des meilleures promesses, et laissant la Cour de Rome surprise des résultats qu'il avait obtenus. Sa parole,

ferme et respectueuse, étonna Urbain VIII, qui alla jusqu'à dire en parlant de lui : « Le P. de Bérulle n'est pas un homme, c'est un ange. »

Mais à peine Bérulle eut-il quitté Rome que les influences qui s'agitaient autour du Pape le firent revenir sur sa détermination. Il se repentit d'avoir trop accordé, et envoya en France son neveu le cardinal Barberini, pour restreindre les concessions qu'il avait faites.

Cependant le roi d'Angleterre, Jacques Ier, supportait impatiemment les interminables délais mis au mariage de son fils. Sans être entré, d'une manière directe, en négociation avec la Cour romaine, il croyait avoir donné au roi de France de suffisantes garanties sur la liberté de religion dont sa sœur jouirait en Angleterre. Louis XIII se montrait lui-même rassuré. Bérulle eut donc ordre de faire entendre au légat que si le Pape persistait dans ses réponses dilatoires, on serait obligé de

passer outre. En conséquence la dispense fut délivrée, et le mariage de la princesse Henriette célébré à Notre-Dame, par le cardinal de La Rochefoucauld, le 11 mai 1625, M. le duc de Chevreuse ayant reçu procuration du prince de Galles pour le représenter à cette cérémonie.

Restait à terminer le différend de la Valteline. Les négociations étaient encore pendantes, et la présence de Bérulle eût été fort utile à leur réussite, lorsque l'illustre prêtre dut partir pour l'Angleterre [1]. Jacques Ier venait de mourir et de laisser le trône à son fils,

[1] « Lorsque je revins d'Italie, un de mes plus grands désirs était de m'acquitter de mon devoir en visitant vos âmes et vos maisons; et je me promettais cette liberté, ne prévoyant pas ce qui est arrivé depuis, c'est-à-dire, le commandement inopiné qui m'a été fait de passer en Angleterre, et d'y séjourner quelque temps pour le service de Dieu en cette pauvre île. Ce commandement m'est arrivé sans aucune induction de ma part, par la volonté du roi, et même par intention pieuse de Sa Sainteté, qui, dès l'Italie, me voulut obliger à ce voyage. » *Œuvres de Bérulle*, p. 1147. *Lettres aux religieuses Carmélites*. Lettre LXXIII.

qui prit le nom de Charles Ier. C'était en qualité de reine que la sœur de Louis XIII allait faire son entrée dans la Grande-Bretagne. On jugea qu'il convenait de lui donner un état de maison assorti à ce rang suprême. Outre ses dames et ses autres serviteurs, tous catholiques, elle eut la faculté d'emmener avec elle vingt-huit chapelains, dont douze étaient des Pères de l'Oratoire. M. de Bérulle, qui avait été nommé son confesseur, choisit ceux de la Compagnie qui avaient tout à la fois le plus de talent, de savoir et de naissance. Parmi eux se remarquaient le savant P. Morin, le P. de Créqui, proche parent du maréchal de ce nom; le P. de Harlay de Sancy, ci-devant ambassadeur à la Porte; le P. de Morainvilliers, le P. de Danville, le P. Séguenot, le P. Robert Philipps[1]. Certainement, la religion catholique ne pouvait avoir en Angleterre de plus sérieux

[1] Tabaraud, *loc. cit.*, t. I, p. 363.

défenseurs et de meilleurs représentants ; aussi les cœurs étaient-ils remplis d'espérance, et il semblait que l'on marchât à la conquête spirituelle de la Grande-Bretagne. Funeste illusion, qui tomba bien vite devant la réalité, mais qui, poussant la fille de Henri IV à de saintes imprudences, hâta sans doute ces événements terribles où s'exerça son héroïsme !

Bossuet a retracé, avec l'éloquence qui lui est propre, les heureux et immédiats effets que produisit pour les catholiques l'arrivée de Henriette de France en Angleterre. «...Dieu, dit-il, avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel, sans commettre l'autorité du roi son seigneur, elle employait son crédit à procurer un peu de

repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans elle fut capable de ces soins ; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportaient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de leur communication avec le Saint-Siége [1]. » L'histoire, qui n'emprunte pas, comme l'oraison funèbre, les brillantes couleurs de l'épopée, nous offre, il faut l'avouer, un tableau beaucoup plus sombre. Rien de plus glacial que l'accueil qui fut fait à la reine, lorsque, le 22 juin 1625, elle débarqua de Boulogne à Douvres. Aucune

[1] Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France*, t. XVII, p. 295.

pompe, aucun éclat, aucune marque même de cet empressement banal que l'on met à recevoir les souverains.

« Elle fut étonnée, disent les Mémoires de Richelieu, qu'arrivant à Douvres elle est logée dans un château mal meublé, toute la cour mal reçue, pour un jour d'entrée au royaume dont elle venait prendre possession.

« Le lendemain, le roi la vint trouver, sur son dîner, assez mal accompagné, n'ayant pas l'ombre seulement de la grandeur avec laquelle le roi de France vit.

« Au partir de Douvres, le roi la mit en un carrosse plein de dames anglaises, afin d'éloigner les dames françaises qu'elle avait amenées avec elle.

« Tout le voyage jusqu'à Londres alla du même air ; y arrivant elle n'y reçut aucuns honneurs, et ne vit nulle des galanteries qu'on a coutume de voir en occasions semblables.

« Dans la maison du roi, elle trouva pour

son lit de parade un de ceux de la reine Élisabeth, qui était si antique que les plus vieux ne se souvenaient point d'en avoir jamais vu la mode de leur temps[1]. »

Ainsi ce fut à peine si l'on observa toutes les bienséances qu'exigeait le rang de la princesse. On ne l'avait point encore vue qu'on redoutait son influence, et il semblait qu'on prît à tâche de lui signifier, dès l'abord, qu'elle venait non pas commander, mais obéir. Ses gens furent maltraités, et au lieu que par droit de joyeux avénement le sort des catholiques eût dû être adouci, on se hâta de remettre en vigueur les lois sévères qu'Élisabeth avait portées contre eux. Le protestantisme anglais repoussait ainsi, comme à l'avance, tout effort de prosélytisme.

La suite répondit à ce triste début[2].

[1] *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XXII, p. 495.

[2] Il est intéressant de comparer les poétiques assertions

Charles Ier se trouvait douloureusement partagé entre la tendresse que lui inspirait sa

de Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, et les témoignages de désolation que Bérulle a consignés dans ses instructions aux Pères de l'Oratoire.

« A l'arrivée de la reine, dit Bossuet, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendit à l'Eglise sa première forme. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle, et après eux les Pères Capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre, pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'était pas digne, » venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine ; et l'Eglise désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles et relevait leur espérance. » Bossuet, t. XI, p. 10.

Maintenant écoutons Bérulle :

« Je vous prie, écrivait-il aux Pères de l'Oratoire, d'avoir grand soin que tous nos Pères répandent une grande odeur d'édification en toute cette petite Eglise naissante et militante, et les exhorter souvent à honorer le Fils de Dieu

jeune épouse et les inquiètes susceptibilités du parlement. Condescendait-il, même pour d'insignifiants détails, au zèle de la Reine, on eût dit qu'il s'apprêtait à changer la religion de l'Etat. Se montrait-il réservé à l'endroit des Catholiques et rigide observateur des édits, les froideurs de Henriette venaient aussitôt l'en punir. Et, en définitive, c'était l'amour qui,

dans leurs ministères, à honorer sa croix, par leur patience et charité, et à servir aux âmes qui portent de si longtemps cette rude croix de la persécution qui recommence. Il serait bon, comme je crois, de faire des prières publiques pour l'apaiser. Car nous devons combattre par ces armes, c'est-à-dire par larmes et prières, les fureurs qui allument ce nouvel embrasement. Il serait bon même que ces prières se fissent en la chapelle de la reine, et non-seulement en la nôtre de Saint-James. » *Œuvres de Bérulle*, p. 1272.

« Je ne dois pas employer ce papier à vous dire la douleur que j'ai du traitement qu'on fait aux catholiques, et de la peine que vous y avez. Elle m'est connue plus que je ne vous le mande; elle m'est sensible, j'en sais les causes et origines; et si j'ose vous le dire, elle m'a été prédite avant de partir de France pour l'Angleterre. C'est une des croix qu'il faut porter et supporter, et avec moins de peine et de sensibilité que vous ne faites. Dieu veut la croix, et veut faire ses œuvres dans la croix, et par la croix sanctifier nos âmes.» *Ibid.*, p. 1273.

chez lui, devait céder à la politique. Son favori, le duc de Buckingham, turbulent, dissolu, avide d'aventures et de pouvoir, ne contribuait pas peu à entretenir ces mésintelligences et ce malaise. Ennemi personnel du cardinal de Richelieu, comme il l'était devenu, en Espagne, d'Olivarès, rebuté d'ailleurs par la Reine qui avait refusé d'attacher au service de sa personne des femmes choisies par lui, il se mit à persécuter à la fois en elle la princesse française et la princesse catholique. Henriette fut séparée de son mari et reléguée dans une maison du comté de Southampton, comme si on eût, en quelque sorte, prononcé sa déchéance. Bérulle cependant s'efforçait de soutenir son courage, et ne cessait de lui adresser les plus touchantes exhortations; aussi était-il particulièrement détesté par les ardélions du parti protestant, et on ne peut douter que Charles Ier ne l'eût en déplaisance. Dans de telles conditions, impuissant témoin des souffrances

de Henriette, spectateur affligé des mesures vexatoires que l'on prenait chaque jour contre les catholiques, désigné à la haine, le Révérend Père, après en avoir délibéré avec les personnes de son entourage, se résolut à partir pour la France, afin d'exposer au Roi l'état des choses et de se plaindre à lui de la violation des contrats[1].

Il s'embarqua secrètement à Portsmouth au mois de septembre, et cinq jours après, il arrivait à Paris, échappant aux poursuites de Buckingham, mais non pas à ses accusations. « Il a plu à M. le duc de Buckingham, écrivait-il à la reine d'Angleterre, faire faire de grandes plaintes au Roi par son confident, nommé M. Gerbières, arrivé dix ou douze jours après

[1] « Nos Pères croient que je m'en vais et les laisse, mais c'est un objet non prévu qui a obligé ces messieurs à désirer que je fisse un tour par delà. La reine me presse si fort de revenir que je ne puis estimer autre chose que mon retour, encore que ce ne soit pas sans grande peine. » *Œuvres de Bérulle*, p. 1271. Lettre au P. de Sancy.

moi, que j'aurais conspiré et attenté en Angleterre contre sa vie et sa fortune. Ce sont les perles et les diamants que nous recevons [1]. »

Néanmoins son retour fut bien accueilli.

« J'ai été le bienvenu en France, portant les lettres dont Votre Majesté a voulu me charger en partant d'Angleterre. Le Roi et la Reine-Mère ont témoigné joie extraordinaire en les recevant et les lisant, et ont eu beaucoup de soin de s'informer de moi de ce qui concerne Votre Majesté. Ils ont témoigné un contentement extraordinaire, lorsque je leur ai fait entendre la piété que Dieu vous donne, le soin et le zèle que vous témoignez dans les exercices de la religion chrétienne, la joie et l'édification que les catholiques en reçoivent, et le soin que vous prenez de les édifier et appuyer en tout ce qui vous est possible, et aussi la bonté et la fidélité du roi de la Grande-Bre-

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1319.

tagne à trouver bon ces choses. Le Roi ne s'est pas contenté d'ouïr ce rapport de moi, mais il a voulu que je le fisse en sa présence en son Conseil.—Il a voulu, moi présent, leur déclarer sa volonté générale et constante de vous appuyer et protéger en tout, et de conserver le traité [1]. »

Louis XIII, en effet, écouta les doléances de Bérulle, s'indigna avec lui des mauvais traitements que l'on faisait subir à la Reine, le remercia de son dévouement, mais ne voulut point accéder au vif désir qu'il témoignait, son message rempli, de retourner auprès de sa royale pénitente. Le roi croyait-il que la personne de Bérulle fût menacée en Angleterre? Voyait-il en lui pour Henriette moins un secours qu'un obstacle? Avait-il enfin lui-même besoin de ses services? Tous ces motifs à la fois peut-être le décidèrent à retenir Bé-

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1316.

rulle auprès de lui, et ce fut en vain que sa sœur désolée sollicita le rappel de son fidèle conseiller. Bérulle suppléa du moins à sa présence par des lettres. Qu'on nous permette d'en donner un échantillon :

« Lorsque vous passâtes de France en Angleterre, il plut au roi et à la reine votre mère me donner à Votre Majesté, pour l'assister en un état si périlleux. J'avoue que dès votre entrée en ce pays-là je n'ai pu regarder Votre Majesté sans douleur et sans larmes. Je vous voyais en cette terre, qui a plus d'orages et de tempêtes que la mer Océane que vous avez laissée en passant le trajet; je vous voyais en cette terre, comme on dit, entre les épines, et non entre les roses, selon que nous avions pensé. Les roses autrefois étaient les armes de l'Angleterre, et nous avions sujet de croire que les lys et les roses conviendraient bien ensemble. Nous leur avons porté des lys, mais nous avons trouvé leurs roses, ou cueil-

lies par la persécution, ou fanées par l'irréligion. Le rosier de cette île a changé de nature, lorsqu'elle a changé de créance ; et il ne porte plus que des épines très-poignantes. Les rosiers, avant le péché (ce dit saint Basile), portaient des roses sans épines. Mais l'hérésie, qui est le comble du péché, fait que les rosiers de cette île ne portent que des épines sans roses. De sorte que leurs armes anciennes leur manquent aussi bien que la foi et piété anciennes. J'ai regret que les seules armes qui leur restent soient les lions et les léopards; et j'ai crainte que quelques-uns ne disent que c'est par marque de leur férocité contre l'Église [1]. »

Cependant Louis XIII ne pouvait souffrir,

[1] Élévation à Jésus-Christ, N.-S., sur la conduite de son esprit et de sa grâce vers sainte Magdeleine, l'une des principales de sa suite et des plus signalées en sa faveur, et en son Evangile.

Avec les exercices spirituels de la Sérénissime Reine d'Angleterre. *Œuvres de Bérulle*, p. 551.

sans réclamer, les faits qui avaient provoqué le retour en France du supérieur de l'Oratoire; c'est pourquoi il chargea le marquis de Blainville de porter ses représentations à la cour d'Angleterre. L'ambassadeur s'acquitta noblement de sa mission; il représenta avec fermeté à Charles Ier tout ce qu'il y avait d'inique et d'injurieux dans les rigueurs qu'on exerçait contre les catholiques, et se plaignit en même temps de la secrète hostilité que l'Angleterre nourrissait contre la France, encourageant les protestants à la révolte et ouvrant un facile refuge aux plus marquants d'entre eux, comme elle venait de le faire pour le duc de Soubise. A ces légitimes récriminations, Charles Ier répondit par une ambassade qu'il envoya de son côté à Louis XIII, et qui se composait du comte de Holland, des lords Rich et Carlton; mais le régime intérieur de l'Angleterre n'en devint pas meilleur; les catholiques continuèrent à y être persé-

cutés, et la reine ne cessa pas d'avoir des sujets de gémir. Les choses en vinrent même à ce point que le marquis de Blainville se vit obligé de se retirer.

On aurait pu croire que le départ de l'ambassadeur de France ferait impression sur les esprits, et que les irritations se calmeraient par la crainte d'une rupture : il n'en fut rien. Loin de redouter les conflits qui devenaient imminents, le parlement les suscitait comme à plaisir. Le 18 juin 1626, plusieurs membres se plaignirent hautement du concours de fidèles que l'on remarquait à la chapelle de Sommerset-House, et le chevalier Jean Eliot exprima sa surprise de ce que l'on avait accordé à la reine la grâce de plusieurs catholiques. Le renvoi des Pères de l'Oratoire fut à l'instant décidé. Le P. de Sancy lui-même, qui avait succédé au P. de Bérulle en qualité de confesseur de la reine, dut quitter l'Angleterre, et cette malheureuse princesse ne par-

vint qu'à grand'peine à conserver auprès d'elle le P. Robert Philipps, Écossais de naissance, et qui, pour ce motif, était moins suspecté.

Un acte d'un tel éclat témoignait assez qu'on prétendait ne plus garder aucune mesure. Vainement le cardinal de Richelieu, qui poursuivait d'autres desseins, chercha-t-il à conjurer la tempête ; le maréchal de Bassompierre, chargé par lui de tenter un dernier effort, entama des négociations qui n'aboutirent pas. L'Angleterre venait d'insulter la France et lui demandait réparation.

Ainsi il y avait juste un an que la sœur de Louis XIII avait épousé Charles Ier, et déjà elle était devenue une occasion de guerre entre ces deux rois, qu'elle semblait destinée à réunir. Princesse vraiment magnanime, qui ne connut du trône que les déplaisirs et les périls ; dont la résignation et le courage égalèrent les adversités, et qui, l'heure venue, sut montrer à l'univers que la piété, loin d'amollir les carac-

tères, leur donne la trempe la plus forte, et les prépare victorieusement pour les luttes du monde, lorsqu'ils daignent y figurer !

Toutefois, cette piété fut-elle assez intelligente ? Cette dévotion n'eut-elle pas ses excès? Henriette de France n'aurait-elle pas pu exercer librement son culte sans étaler une pompe qui offusquait inutilement les yeux, et satisfaire les besoins de sa conscience sans alarmer les dissidents ? Qu'on y songe ! Aujourd'hui même, au milieu des sectes innombrables qui divisent ses États, et malgré l'émancipation des catholiques, la reine d'Angleterre n'oserait recevoir un prêtre dans son palais. Un prêtre ne pourrait non plus paraître impunément, en soutane, dans les rues de Londres ; et cependant les années n'ont-elles pas attiédi les haines, et le zèle religieux n'est-il pas éteint dans la plupart des cœurs ?

Par conséquent, quelles ne devaient pas être en 1626 les exigences de la nation anglaise !

Il y avait à peine un siècle que Henri VIII, entraîné par ses passions, avait répudié violemment la foi de ses pères, et, loin de repousser cette nouveauté scandaleuse, le plus grand nombre de ses sujets peut-être n'avaient témoigné de résistance que contre ceux-là mêmes qui auraient voulu les ramener aux anciennes croyances. En vain l'épouse délaissée de Philippe II, Marie Tudor, avait-elle pris à tâche de restaurer le catholicisme. Élisabeth était promptement revenue aux errements de son père, et Jacques Ier, irrité autant qu'effrayé par la conspiration des Poudres, n'avait eu garde de favoriser une religion qui semblait devoir l'asservir.

Lors donc que Charles Ier fut appelé à régner sur l'Angleterre, le protestantisme y était, si l'on peut ainsi parler, dans toute l'âpreté de la jeunesse, et déjà on pouvait démêler ces inspirations tumultueuses qui devaient bientôt dicter *le Covenant*. Ce n'avait même pas été sans murmure que le parlement avait vu son

jeune roi rechercher la main de Henriette de France.

Dès lors la conduite de cette princesse ne se trouvait-elle pas indiquée, et, sans se départir en rien de ses principes, ne devait-elle pas, du moins, se réduire aux termes qu'exigeaient les pratiques de son culte et les convenances de son rang? Il n'en fut pas ainsi. Le jour même où elle mit le pied en Angleterre, la population put s'étonner de cette longue suite de prêtres qui environnaient sa souveraine, et qui semblait être un défi porté aux antipathies nationales. Depuis, l'appareil des cérémonies, la solennité des fêtes, ne cessèrent de blesser les regards. On vit même, le Jeudi-Saint, la reine, accompagnée d'un nombreux cortége, se rendre à pied de son palais à la chapelle de Saint-James. Devait-on espérer que le peuple anglais ne s'offenserait pas de ces apparences? Et quels fruits avait-on à attendre de pareilles manifestations? S'agissait-

il d'entreprendre une croisade et de mériter le martyre, ou plutôt, ne convenait-il pas, avant tout, à la sœur de Louis XIII de détruire les préventions en se conciliant les cœurs par sa bonté? Evidemment, Henriette se trompa de rôle; elle se crut une autre Esther auprès d'un autre Assuérus. Odieuse à la nation, on ne s'étonne plus qu'elle n'ait trouvé dans les premiers temps que froideur chez le roi lui-même, quand on considère qu'elle projetait de convertir la cour en un véritable couvent; car elle rêvait d'y établir pour elle et pour ses femmes la règle du Carmel. C'est ce que prouvent les deux lettres suivantes :

« A LA MÈRE MAGDELAYNE,

« Ma mère, je vous escrit cette lettre pour vous prier de continuer à prier Dieu pour moy, et pour vous dire que nous avons un couvent de l'Incarnation aussi bien que vous; mais nous ne nous acquittons pas trop bien de nostre règle; nous ne fesons que voyager, et notre couvent ne nous suit point; M. de Bérulle

qui est isi nous en dispencera. J'espère, avec l'ayde de Dieu, qu'il y en aura un tout à bon un jour ; j'ai la plus grande joye du monde quand j'en parle. Faites mes recommandations à toutes vos bonnes sœurs et à vostre général. Je finiray ma lettre en vous assurant que je suis, ma mère, votre affectionnée fille,

« HENRIETTE-MARIE (*Reine*). »

« A LA MÈRE MAGDELAYNE,

« Ma mère, j'ai resçu la lettre que vous m'avez escritte, par laquelle je vois le soing que vous avés de prier Dieu pour moy. Je vous en remercye bien fort, et vous prie de continuer, car l'on en a grand besoing en ce pays. J'envie vostre bonheur de voir de M. Bérulle. Je l'ay laissé aller à mon grand regret, mais ce ne sera que pour un mois tout au plus. Je vous diray que nous faisons un petit couvent qui sera tout comme celui des vrayes Carmélites en petit; mais j'espère, avec l'aide de Dieu, que quelque jour il y en aura un tout à bon. Priés bien Dieu pour cela, ma chère mère, je vous en prie, car si cela estait, je m'estimerais la plus heureuse personne du monde. Je vous prie de faire mes recommandations à la mère Marie de Jésus. Adieu, ma mère, priés Dieu pour moy[1].

HENRIETTE-MARIE, R.

« Ce 25 aoust 1625. »

[1] Ces deux lettres ont été publiées, pour la première fois, par M. Cousin, *Mme de Longueville*, p. 543, appendice.

Cependant Bérulle, malgré sa sagesse, ne sut pas modérer ce zèle indiscret et tempérer suffisamment ces saintes ardeurs. Sans doute, il exhorte la reine, dans sa correspondance, à condescendre à son époux, à recevoir tous ses sujets dans un égal partage de ses bienfaits et de sa charité. Mais il ne cesse de lui proposer ou de lui faire recommander les pratiques de dévotion les plus minutieuses[1]. Comme elle, et, avec elle, il déplore le sort de l'Angleterre[2]; il appelle de tous ses vœux la conversion de ce

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1270. « Il est à propos que vous proposiez à la Reine tous les mois un saint, qu'elle honore et invoque ce mois-là, ne pouvant pas les honorer tous d'un soin et honneur particulier. » Lett. au P. de Sancy.

Cf. *Ibid.*, p. 1106. De l'obligation que tous les hommes et spécialement les rois ont de servir Dieu parfaitement, avec un mémorial d'exercice de piété pour la Sérénissime Reine d'Angleterre.

[2] *Œuvres de Bérulle*, p. 913. De la royauté de Jésus-Christ, à la Sérénissime Reine d'Angleterre, dans le temps de l'enfance de N.-S.

P. 925. De l'incarnation, naissance, enfance et royauté de Jésus-Christ, à la Sérénissime Reine d'Angleterre.

pays; lui-même voudrait y contribuer. Au lieu donc de blâmer et d'interdire les éclats extérieurs de piété, il les encourage et y applaudit, se montrant, à contre-sens, plus missionnaire que politique.

« Il me semble être de votre service... que je vous mande comme j'ai vu la reine-mère, et lui ai exposé votre exercice de piété en ces jours saints, et le voyage à pied que vous avez fait à Saint-James. Elle en a été extrêmement contente, et l'a grandement approuvé. Elle m'a commandé de le vous écrire de sa part....

« Qui peut trouver à redire en une chose fondée, en un devoir si légitime, et qui ressent une piété si grande et si raisonnable? Si on vous dit qu'on n'a pas accoutumé cela en Angleterre, on n'y a pas aussi accoutumé d'y professer la vraie religion et piété, on y professe au contraire l'impiété et l'irréligion, et ils ne sont pas aussi accoutumés d'avoir et de

régir une reine catholique et une Fille de France, en Angleterre[1]. »

Le mal d'ailleurs venait de plus haut et de plus loin. En cherchant à guérir les blessures qui excitaient sa compassion, Henriette les envenima. Mais ces blessures, elle les avait trouvées saignantes; la main d'un roi les avait faites et la Papauté en quelque manière préparées.

A Dieu ne plaise que nous entreprenions de justifier Henri VIII et les affreux déportements d'un prince que Bossuet n'hésite pas néanmoins à déclarer « en tout le reste accompli[2]. » C'était pour la Papauté un devoir strict, évident, de résister aux tentatives de subornation qui furent exercées sur elle. Mais Clément VII, en excommuniant le roi d'Angleterre, surtout en dégageant le peuple anglais de l'obéissance jurée, n'eut-il à se reprocher aucune témé-

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1317.

[2] Bossuet, t. XI, p. 11. *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

rité de conduite? Et faudra-t-il condamner son successeur Clément VIII, qui crut pouvoir non-seulement absoudre Henri IV, lors de sa conversion, mais encore rompre son mariage avec Marguerite de Valois[1]? Distingua-t-il assez, dans un acte probablement irréparable, le pouvoir spirituel, qui est le gouvernement des consciences, du pouvoir temporel qui est l'administration des Etats? De tels problèmes sont pleins de délicatesses. Remarquons seulement qu'on n'était plus au moyen-âge, pour tenter de soumettre les couronnes à la tiare. Au moyen âge même, ces velléités avaient-elles pleinement réussi, et Clément VII ne pouvait-il pas se rappeler les débats de Philippe IV et de Boniface VIII? De même que les États gé-

[1] *Histoire de Henri le Grand*, par Hardouin de Péréfixe. Paris, 1825.

P. 239. « Quelques-uns craignaient que le dépit d'être méprisé ne jetât le roi dans les mêmes inconvénients où il avait autrefois jeté Henri VIII, roi d'Angleterre. »

néraux de 1302 avaient promis de défendre contre tout pouvoir l'indépendance de la couronne, le parlement décréta en 1605 la formule du serment d'allégeance, qui refusait au Pape tout droit de déposer les rois et de délier les sujets du serment de fidélité. Par là, le catholicisme se trouva confondu en Angleterre avec le papisme, le dogme enveloppé dans le même discrédit que la discipline, l'autorité divine répudiée par haine de l'autorité humaine, et la Papauté perdit les droits qu'elle avait sans contestation, pour avoir revendiqué les droits qu'on ne reconnaissait plus.

De telles expériences étaient instructives. Toutefois Urbain VIII témoigna qu'elles ne suffisaient pas, par la conduite qu'il tint dans l'affaire de la Vateline.

Bérulle n'avait cessé de s'occuper de l'arrangement de cette affaire.

Conclure la paix avec l'Espagne, c'était, à ses yeux, un préliminaire indispensable à la

guerre qu'on se préparait à soutenir contre l'Angleterre [1]. C'était aussi se donner le loisir et les moyens de dompter les protestants, toujours remuants, et qui soulevaient, en ce moment même, la Guienne et le Languedoc. Ces raisons étaient puissantes, et Louis XIII en paraissait vivement touché. Richelieu seul y résistait. Préoccupé du dessein qu'il avait formé d'abaisser la maison d'Autriche; rival du ministre d'Espagne, le comte Olivarès; brouillé avec le légat Barberini, le différend de la Valteline lui semblait une occasion favorable pour entamer la lutte qu'il méditait. C'était donc sans son aveu et presque malgré lui que Bérulle continuait à négocier avec Barberini. Celui-ci, tout en se retranchant

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1332. « J'ai bien prévu ces orages dont vous portez une bonne part. J'ai cru que le remède principal était en la paix de France et d'Espagne; c'est à quoi j'ai pensé à propos d'insister vers le Roi et la Reine-mère. » Lettre à Mme de St-Georges, en Angleterre.

votre autorité. Si en ma petitesse il se pouvait présenter occasion de vous servir, ce me serait un bonheur et un contentement singulier; mais je n'ose pas l'espérer. Recevez au moins la volonté perpétuelle que j'ai de vous honorer comme je dois et de vous servir, étant à jamais...[1] »

La paix de la Valteline était à peine signée que sous le titre d'*Avertissement au roi très-chrétien* et de *Mystères politiques*, on vit paraître en France deux libelles, attribués à un Jésuite allemand, le P. Keller, quoiqu'il n'eût signé que l'un des deux. Keller y reprochait à Richelieu d'avoir favorisé l'hérésie, menaçait le roi de déchéance et les ministres d'excommunication. De pareilles violences ne pouvaient passer inaperçues. Le Parlement condamna les libelles à être brûlés; la Faculté de théologie les censura; l'Assemblée du clergé les poursuivit.

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 1322.

Mais ce ne fut point assez pour décourager les ennemis de la France. Bientôt il fallut imprimer les mêmes flétrissures au livre du Jésuite Santarel, intitulé : *Tractatus de Hœresi, Schismate, Apostasia, sollicitatione in sacramento pœnitentiæ, et de potestate summi Pontificis in his delictis puniendis*, et où l'auteur soutenait avec une audace de verve incroyable que le Pape a le droit de déposer les empereurs et les princes, non-seulement dans le cas d'hérésie, mais même pour leur incapacité ou négligence...; qu'il pourrait gouverner les États immédiatement par lui-même, et que tous ceux qui les gouvernent ne le font que comme ses commissaires et ses délégués, etc. L'ouvrage, publié à Rome en 1625, avait eu l'approbation du général des Jésuites Mutio Viteleschi, du vice-gérant du Pape et du maître du sacré Palais. Il engageait donc à la fois et l'Ordre et le Pape lui-même. Pressés par le Parlement, les Jésuites n'en consenti-

en vain qu'on dépêcha après lui, pour le retenir, le P. de Bérulle, et le confident de Richelieu, le P. Joseph. Mais, contre toute attente, son départ, au lieu de différer la conclusion, ne fit que l'accélérer. Les Espagnols venaient de reprendre dans la Valteline tous leurs avantages contre le marquis de Cœuvres, commandant des troupes françaises. D'autre part, des intrigues menaçantes se tramaient au Louvre, et les grands ligués poussaient à la révolte le duc d'Orléans contre Richelieu. Le cardinal pensa qu'il lui importait, avant tout, de déjouer ses ennemis. C'est pourquoi, après avoir rejeté la paix, il la voulut, et, dès qu'il la voulut, elle se conclut. Le traité de Monçon, proposé par M. du Fargis, ambassadeur de France à Madrid, négocié par Bérulle, fut confirmé à Barcelone, et, tout en restituant aux Grisons la souveraineté de la Valteline, garantit aux habitants le libre exercice de leur religion. De cette sorte, on terminait sans le

Pape une querelle dont le Pape s'était constitué l'arbitre. Aussi Urbain VIII en conçut-il un ressentiment profond. Un schisme faillit naître de ces intempestives représailles. Bérulle n'avait pourtant rien épargné afin d'apaiser la mauvaise humeur de la Cour romaine.

« Monseigneur illustrissime, écrivait-il au cardinal Barberini, dans l'honneur et le contentement que je reçois et ressens de ce que vous daignez vous souvenir de moi, je reçois et ressens aussi une nouvelle douleur d'avoir été si inutile à vous servir en France. Depuis votre départ, il a plu à Dieu de disposer les choses à la paix que nous n'avons pas été dignes de recevoir de votre main. Cela même me donne une nouvelle douleur et la causerait plus grande, si je ne savais la pureté de vos intentions, qui ne regardent que Dieu et le public ; et si je ne voyais encore qu'il y a quelque moyen d'honorer ce traité de votre nom, et de le rendre plus favorable à la religion par

VI

LES DERNIÈRES ANNÉES.

Bérulle est nommé cardinal.— Siége de la Rochelle.—*Vie de Jésus.*—Louis XIII en Italie.—Paix avec l'Angleterre. — Gaston sort de France. — Disgrâce de Bérulle. — Sa mort.—Ses funérailles.

Digitized by Google

Digitized by Google

rent pas moins à le désavouer, s'excusant ensuite auprès du nonce Spada sur la nécessité et promettant d'expliquer plus tard leur désaveu. Cette conduite tortueuse déplut à Spada, qui représentait en France la Cour de Rome. Il blâma la faiblesse des Jésuites et chercha de plus fermes appuis pour le duel qu'il avait à soutenir. Car le Pape, qui faisait de la doctrine de Santarel sa propre doctrine, exigeait une rétractation expresse de la censure qui l'avait frappée.

Or, était-il permis d'annuler une censure si publique et si méritée ? Était-il permis d'adhérer, même tacitement, à des maximes par elles-mêmes bien vides, il est vrai, et bien impuissantes, mais qui ne tendaient à rien moins qu'à faire du roi de France un vassal et à le soumettre au bon plaisir de la Papauté? Bérulle ne le pensait pas. Sollicité par Spada, il admettait bien qu'on annulât l'arrêt porté par la Faculté de théologie, mais à la condi-

tion qu'on rédigerait une seconde censure, où les adoucissements du langage n'empêcheraient en rien la condamnation des idées incriminées. Richelieu se montra plus flexible. Pressé de s'assurer une défense ou un abri contre l'orage qui grondait sur sa tête, il n'hésita pas à se concilier par ses complaisances les faveurs de la Cour romaine. Il fit rendre successivement deux arrêts du conseil, l'un en date du 18 juillet 1626, l'autre en date du 2 novembre de la même année, par lesquels le roi évoquait à sa personne ce qui avait rapport à la censure, défendait à l'Université, à la Sorbonne, au Parlement, de s'y immiscer davantage, interdisait enfin à tous ses sujets de composer, de disputer, de traiter pour ou contre, aucune question concernant sa puissance et son autorité et celles des autres princes souverains, sous peine d'être punis comme séditieux et perturbateurs du repos public. Ces arrêts furent signifiés à la Faculté

Bérulle avait rendu à l'Etat de si importants services que le roi songeait depuis longtemps à lui donner quelque éclatant témoignage de satisfaction. La mort du cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, arrivée le 16 septembre 1626, vint offrir à Louis XIII des facilités qu'il s'empressa de mettre à profit. Sur-le-champ il écrivit au Pape, afin de le conjurer de conférer au supérieur de l'Oratoire le chapeau devenu vacant. Et tel était le respect

de théologie, et ce fut inutilement que le Parlement refusa de les vérifier. Ils n'en devinrent pas moins exécutoires. En fait, la condamnation primitive des doctrines de Santarel se trouvait par là mise à néant; on s'abstenait de rédiger une nouvelle censure ; Rome triomphait. Dangereux et illusoire triomphe, qui, au lieu de la grandir, compromettait la puissance légitime de la Papauté !

Digitized by Google

de la Réole, il songea à transférer à M. de Bérulle les bénéfices de ce prélat [1]. La fausse nouvelle de la mort de l'archevêque de Paris et de l'archevêque de Tours lui inspira les mêmes résolutions. Enfin, le grand-prieur de Vendôme étant venu à décéder, Louis XIII conféra au cardinal les abbayes de Marmoutiers et de Saint-Lucien de Beauvais [2].

Bérulle répugnait à cumuler ainsi deux bénéfices, et, s'il eût vécu davantage, son projet était de résigner l'un des deux. Mais il voulait auparavant y introduire la réforme. Car le même esprit qui l'avait porté à fonder un Ordre nouveau, le sollicitait également à

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1343. Bérulle parut se persuader que Richelieu était entré dans cette bonne intention. « Il a plu au roi, écrivait-il au cardinal-ministre, me mander qu'il me donnait l'abbaye de la Réole et j'en ai remercié Sa Majesté. Mais je dois remonter jusqu'à la source et origine de ce bienfait et de tant d'autres qu'il me faut couvrir du silence, pour n'en pouvoir parler assez dignement. »

[2] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1342. Au roi. Il le remercie des abbayes que Sa Majesté lui donna six mois avant sa mort.

corriger la discipline relâchée des Ordres anciens. Il se livra tout entier à ce travail de restauration. Les Dominicains, les Feuillants, les Bénédictins, les religieux de l'Ordre de Prémontré, les Franciscains, les Minimes eurent tour à tour recours à son appui et à se conseils. Les Grands-Augustins eux-mêmes durent à son énergie la fin des troubles qui divisaient leur communauté en l'avilissant. Grâce à lui, la sainteté se répandait, de la sorte, par tout le royaume, comme un souffle rafraîchissant; il y était devenu le souverain arbitre des choses de Dieu et leur propagateur le plus obéi.

Mais la vie politique du saint cardinal n'était pas terminée, et bientôt naquirent de nouvelles entreprises, où l'entraîna sa piété même autant que l'intérêt bien compris de l'État. La France allait lui devoir en partie un de ces faits importants qui décident du sort d'un pays: la prise de La Rochelle, dont on a pourtant

dinalat, murmurèrent ; au contraire, tous les gens désintéressés applaudirent. Un semblable choix honorait tout ensemble et celui qui était choisi et ceux qui le choisissaient.

Quant à Bérulle, qui avait ignoré les démarches de Louis XIII, aussi bien que les intrigues de Richelieu, il accepta par obéissance une dignité qu'il aurait refusée par humilité. Accueillant avec simplicité les nombreux compliments qu'il reçut [1], insensible aux discours malveillants qui se répandirent, son train de vie resta le même qu'autrefois. On vit le nouveau cardinal servir ses confrères à table, et, la veille des grandes fêtes, laver la vaisselle du couvent ; car le P. de Bérulle n'avait voulu se séparer ni de l'Oratoire, ni du Carmel, et, sur sa demande, un bref de Rome lui avait maintenu la direction des deux com-

[1] Cf. *Œuvres de Bérulle*, p. 1338-1342. Lettres à différentes personnes sur sa promotion.

l'habitude de reporter tout l'honneur à Richelieu.

Depuis le début du règne de Louis XIII, Bérulle n'avait cessé de signaler à ce monarque la réduction des protestants comme une condition essentielle de paix pour le royaume. Ce n'est pas qu'il prétendît ramener à l'Église les dissidents par la violence ; car, encore bien qu'il caressât peut-être la séduisante mais détestable chimère d'un système unique de politique et de religion, on sait que lorsqu'il s'agit de conversion il n'eut garde de réclamer jamais l'intervention du bras séculier. Mais il ne pouvait supporter que les protestants formassent un État dans l'État, sujets rebelles à leur roi, agitateurs compromettants, Français sans patriotisme, toujours prêts à tendre la main aux ennemis du dehors et à protéger leurs agressions. « Sire, disait-il au roi, il y a soixante ans que l'hérésie agite la nacelle de l'Église, et ébranle même les fondements d'un

État si florissant comme le vôtre, et tend à y éteindre le gouvernement de la monarchie. Tout le bien qui se consomme et se pille sous ce prétexte, c'est le nerf de votre autorité; le sang qui se répand, c'est le sang de vos enfants; les villes qui se détruisent sont les parcs de troupeaux que Dieu vous a commis. Il est temps de pourvoir à un mal si grand et si furieux, qui jette son venin et sa fureur sur toutes les parties nobles de cet Etat menacé de ruine. Car l'hérésie est un corps qui ébranle, qui agite, qui infecte tous les corps de la France. Le Clergé en est ruiné, la Noblesse violée, le peuple foulé[1].»

Si l'on consulte les documents originaux, on aura la douleur de se convaincre que ces récriminations n'avaient rien d'exagéré. Ainsi un envoyé Vénitien, qui était de retour de sa légation dès l'an 1569, ne parle pas dans des

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 138.

termes moins affligeants du spectacle qu'offrait alors la France.

« Je ne reconnaissais plus, dit-il, cette France que j'avais contemplée de mes yeux, si soumise, si unie, si forte, si grande, douée de tant de rares qualités[1]. Qui pourrait contenir ses larmes (*contenersi dalle lagrime*) à voir ce royaume en un tel état, si regrettable et pour la France elle-même et pour la chrétienté tout entière? Et un tel changement ne dérive d'une autre source, comme l'expérience nous l'a démontré, que de l'altération de la foi, destinée par la volonté de Dieu à ne pas souffrir de mélange[2]. »

« Il a déjà péri deux cent mille personnes, écrivait un autre étranger[3]. Le sang n'ayant

[1] *Marc Antoine Barbaro*, t. II, p. 67.

[2] *Ibid.*, en note.

[3] Corréro, ambassadeur de 1568 à 1570.

D'Aubigné en comptait, de son temps, un million. Cf. les *Relations*, t. II, p. 295, 297, 303, 407, etc., avec les seules

pas assouvi la rage des novateurs, ils ont dirigé leur fureur contre les pierres mêmes; ils ont détruit les églises en si grand nombre, que dix années de revenu de la couronne ne suffiraient pas pour les rebâtir. C'est pitié de voir ces ruines; et de même que tous ces grands édifices, quand ils étaient debout, excitaient une admiration et une joie universelle, comme des trophées qui représentaient la piété e dévotion de ceux qui les élevèrent, de mên leurs ruines, témoignages d'une fureur inouï seront un spectacle de douleur aux âges venir. »

On comprend donc aisément que Bérulle se crût fondé à représenter à Louis XIII ce qu'au rapport de Brantôme, François Ier lui-même déplorait, « que le protestantisme tendait, du tout, au renversement de la monarchie divine

tables de la *Gallia christiana*.— Sismondi, *Hist. des Français*, XVIIIe vol.

et humaine. » Et, en effet, pendant près d'un siècle, les chefs successifs de la réforme depuis le premier prince de Condé jusqu'au dernier duc de Rohan, ne révêrent-ils pas la reconstitution d'une sorte de féodalité ?

Déjà plusieurs expéditions avaient été faites contre les protestants sans résultats définitifs. Bérulle jugea qu'il fallait frapper un grand coup et indiqua La Rochelle, place forte, qui commandait tout l'Ouest, où dominaient les réformés. Une foi secrète l'excitait, en outre, à cette entreprise. En 1620, traversant La Rochelle, pendant qu'il était en prière dans l'église de Sainte-Marguerite, il se sentit vivement pressé du désir de voir cette ville revenir à l'obéissance, et il lui sembla qu'une voix intérieure lui assurait que ses vœux seraient exaucés. Par conséquent, aux idées que lui suggérait sa raison s'ajoutaient les ardeurs de ses pressentiments ; il avait même cru devoir s'en ouvrir à Richelieu. Celui-ci, esprit positif,

et peu enclin à la mysticité, n'avait tenu aucun compte de cette révélation. Le siége de La Rochelle lui paraissait d'une extrême difficulté, et il craignait, de plus, en y poussant le roi, de soulever les princes protestants, qu'il tenait à ménager. Mais les événements ne tardèrent pas à changer ses résolutions.

Les Anglais, conduits par le duc de Buckingham, venaient d'occuper l'île de Ré, où ils menaçaient le fort Saint-Martin. De là, ils s'apprêtaient à donner la main aux protestants de La Rochelle. Le cardinal-ministre se trouva donc obligé de presser le blocus de la ville, afin d'en intercepter l'accès aux ennemis. C'était entamer le siége que Bérulle avait conseillé, et dont Bérulle devait, pour sa part, assurer l'heureuse issue.

Et d'abord, ce fut par son entremise que Louis XIII obtint l'argent nécessaire pour la guerre que l'on commençait. Bérulle négocia auprès d'Urbain VIII d'une manière si habile

que le Pape autorisa et le clergé de France consentit un don de trois millions. Aux secours de la diplomatie, le supérieur de l'Oratoire joignit ensuite, quoiqu'il fût retenu par ses devoirs auprès de la reine-mère, le secours plus précieux encore de son inébranlable fermeté.—Un instant le bruit court que les Anglais ont pris le fort Saint-Martin. Bérulle dément cette nouvelle, et l'on apprend en effet que les assaillants ont été repoussés. Richelieu, découragé par les lenteurs du siége, se prépare à traiter. Bérulle le détourne de ce dessein et l'exhorte à persévérer. Cependant, La Rochelle résiste, les embarras se multiplient; on découvre une conspiration ourdie par Buckingham, et peu s'en faut que le premier prince du sang, le comte de Soissons, n'envahisse le Dauphiné à la tête de quinze mille hommes, fournis par le duc de Savoie, tandis que, de son côté, le duc de Lorraine se serait présenté devant Verdun avec les troupes

de l'empereur. Richelieu irrité, effrayé, se plaint ouvertement du cardinal : « Le bon M. de Bérulle n'avait guère à faire de nous engager dans cette besogne, avec ses prétendues révélations. » Il lui demande avec ironie à quelle époque Dieu accomplirait les promesses dont il l'avait flatté. Bérulle lui répond sans se troubler : « Je suis sans lumière, mais non sans pensées, et, puisque vous me le commandez, je dois vous les représenter. Je regarde La Rochelle comme je regardais auparavant l'île de Ré ; c'est-à-dire je la tiens assurée au roi, et j'espère même que cela ne tardera pas. Je ne l'attends point de l'estacade, ni du blocus ; mais de quelque effet prompt et inopiné. »

De quelque manière qu'on apprécie les motifs de cette persistance chez M. de Bérulle, on ne saurait nier qu'elle n'ait contribué à la prise de La Rochelle. On sera très-porté sans doute à ne la compter pour rien, au prix de

la fameuse digue élevée par les ordres de Richelieu ; mais, du moins, ne se refusera-t-on pas à reconnaître qu'elle put, en calmant les impatiences, permettre, par la longueur du temps, de réduire La Rochelle aux extrémités. Le jour de la Toussaint 1628 la ville ouvrait ses portes à Louis XIII ; Richelieu y entrait en triomphateur à côté de son maître ; Bérulle allait s'agenouiller dans cette même église de Sainte-Marguerite, d'où, huit ans auparavant, il était sorti tout inspiré.

Les premiers loisirs du fondateur de l'Oratoire furent employés par lui à terminer sa *Vie de Jésus.*

« Un excellent esprit de ce siècle, disait Bérulle dans la préface, a voulu maintenir que le soleil est au centre du monde et non pas la terre ; qu'il est immobile, et que la terre, proportionnément à sa figure ronde, se meut au regard du soleil : par cette position contraire, satisfaisant à toutes les apparences

qui obligent nos sens à croire que le soleil est en un mouvement continuel à l'entour de la terre. Cette opinion nouvelle, peu suivie en la science des astres, est utile, et doit être suivie en la science du salut. Car Jésus est le soleil immobile en sa grandeur, et mouvant toutes choses[1]. »

L'idée de Jésus, telle est en effet la pensée fondamentale de cet ouvrage; centre vivant, autour duquel tout gravite, et dont l'auteur décrit avec amour les rayonnements inépuisables. D'ailleurs le mysticisme de Bérulle n'a rien à démêler avec cette contemplation égoïste, qui, détachant l'esprit du spectacle du monde, le désintéresse de toutes les entreprises humaines. C'est pourquoi le pieux auteur, s'adressant au roi, s'épanche en félicitations sur la prise de La Rochelle :

« En cette ville, lui dit-il, vous surmontez

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 171.

toutes les villes rebelles. En cette ville, vous trouvez les clefs de toutes ces autres villes : la surmontant, vous surmontez toute la rébellion ensemble, et vous coupez les nerfs de ce corps factieux, lié par cette place à l'étranger. Vous surmontez ce que les rois vos prédécesseurs, ou n'ont pu vaincre, ou n'ont osé attaquer. Et comme un autre Alexandre, vous coupez le nœud gordien, qui arrêtait nos destinées, et qui depuis soixante ans a empêché le bonheur de la France. C'est Dieu qui vous donne La Rochelle [1]. »

Et Bérulle continuant, ne peut s'empêcher de voir comme le jugement de Dieu dans la fin misérable de Buckingham, succombant au poignard de Felton, au moment même où il dirigeait une nouvelle expédition contre la France.

« Ce fier Anglais qui voulait braver la France, est contraint de fuir honteusement à la vue de

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 436.

la France, d'être conducteur non d'une armée triomphante ou au moins combattante, mais d'une troupe fuyante et d'une flotte désolée, qui laisse et sur la terre et sur la mer les marques de son opprobre et de sa confusion. C'était assez pour n'y plus retourner, pour n'y plus penser. Mais oubliant Dieu et le châtiment qu'il avait reçu, il veut encore se faire voir sur nos côtes. Et voilà que la main de Dieu courroucé est étendue sur lui ; car ayant le pied dans le vaisseau pour revenir, il meurt en un instant; et un Anglais, ennemi naturel de la France, venge la France, et le punit de son outrecuidance. Et non-seulement en un même jour ou en une même heure, mais en un même moment le soleil éclaire ses délices et vanités, et l'enfer couvre ses misères et punit son iniquité. Pauvre misérable! d'avoir vécu ainsi et d'être mort ainsi; d'avoir méconnu Dieu, et en ses faveurs et en ses châtiments; d'être du nombre de ceux *qui in momento descendunt*

ad inferna, et d'être exemple à la postérité de la sévérité de Dieu sur les grands, sur les favoris, qui abusent de leur temps, de leur faveur et de leur puissance [1]. »

Mais à peine le siége de La Rochelle fut-il achevé qu'il devint urgent de pourvoir à d'autres soins.

Le duc de Mantoue venait, par un acte solennel, de déclarer Charles de Gonzague, duc de Nevers, son légitime successeur dans le Mantouan et le Montferrat. Le duc de Savoie et le roi d'Espagne, qui convoitaient cette succession, se liguèrent aussitôt contre le duc de Nevers. D'un autre côté, l'empereur d'Allemagne, faisant cause commune avec les envahisseurs, refusa de lui donner l'investiture de son territoire, qu'il regardait comme un fief de l'Empire.

Enveloppé par de si redoutables ennemis,

[1] *Œuvres de Bérulle*, p. 432 et suiv.

le duc de Nevers s'empressa de réclamer l'appui du roi de France. Pour Louis XIII le cas n'était pas douteux. Il devait nécessairement intervenir; mais il le pouvait en deux manières, ou par les négociations, ou par les armes. Bérulle eût préféré de beaucoup la première voie. Il craignait de ranimer par la guerre, et cette fois, d'une manière interminable, les rivalités que la paix de la Valteline avait si difficilement calmées. Il appréhendait surtout que la passion des conquêtes ne s'emparant de Louis XIII, ce prince ne songeât à renouveler les funestes entreprises de François Ier sur l'Italie. On sortait d'une lutte pénible, où les troupes avaient été rudement éprouvées. Enfin, si on se décidait à la guerre, il était d'avis que le roi ne la fît pas en personne. Ces considérations furent inutiles. Richelieu n'avait garde de négliger un moyen d'attaquer la maison d'Autriche. De plus, il lui convenait de distraire le roi de son entourage, afin de le

dominer aisément. La guerre fut résolue, et Louis XIII, après avoir nommé la reine-mère régente et M. Bérulle président du conseil de régence, franchit le Pas-de-Suze, accompagné de Richelieu.

Le débat devait, du reste, se vider assez promptement.

Le duc de Savoie, ne pouvant tenir devant l'armée française, fut obligé de lever le siége de Casal. Et presque simultanément Bérulle amena le roi d'Espagne et l'Empereur à reconnaître les droits du duc de Nevers. Tout promettait donc l'entière pacification du continent, et il semblait dès lors qu'on se trouvât à même de demander raison à l'Angleterre de sa connivence avec les Rochellois et de son inqualifiable conduite à l'égard de la sœur du roi de France.

Néanmoins il n'en fut rien. L'esprit tenace de Richelieu dirigeait ailleurs les vues de Louis XIII, et poursuivait l'éternel dessein

d'abaisser la maison d'Autriche. Le cardinal-ministre ne se servit de ces conjonctures que pour prêter secours à la Hollande contre les Pays-Bas catholiques, et s'allier contre l'Allemagne au roi de Suède, Gustave-Adolphe. Cette politique ne pouvait agréer à M. de Bérulle. Elle avait à ses yeux le double inconvénient de fortifier le parti protestant en Europe et d'habituer les peuples à méconnaître les pouvoirs établis. Malheureusement, ce qu'il désapprouvait, presque toujours il était impuissant à l'empêcher, comme aussi il voyait souvent négliger ce qu'il avait jugé opportun. Le 14 avril 1629, la paix fut conclue à Suze avec l'Angleterre et confirmée le 16 septembre suivant à Fontainebleau. Bérulle refusa du moins, quelque instance qu'on lui fît, de signer, en qualité de ministre, un traité qui ne stipulait aucune condition en faveur de la reine de la Grande-Bretagne. Qui oserait l'en blâmer? Et si sa piété l'avait autrefois poussé

trop loin, maintenant n'avait-il pas raison de ne pas souscrire le complet abandon d'une princesse catholique aux sectaires anglais?

Cependant, tout en travaillant à dénouer les difficultés extérieures, Bérulle n'avait pas cessé un seul instant de remplir, à la cour, son rôle de médiateur domestique. Plus d'une fois encore, il avait dû réconcilier la reine-mère avec son fils, Anne d'Autriche avec le roi, tous avec Richelieu. Le duc d'Orléans lui fournit une dernière occasion d'exercer son zèle pour le bien de l'État, en même temps que sa charité pour les personnes. Comme il avait été mêlé à l'histoire, le supérieur de l'Oratoire allait aussi être impliqué dans un roman.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, prince léger, inquiet, attristé de la situation subalterne où le reléguait sa naissance, impatient du joug de Richelieu, s'était fait à la cour le chef des mécontents, et l'agitait perpétuellement de ses intrigues. Après la mort

de sa première femme, Mlle de Montpensier, et pendant que le roi était occupé au delà des Alpes à protéger le duc de Mantoue, Gaston tomba éperdument amoureux de la fille du duc restée au Louvre, de la princesse Marie. Il déclara même vouloir l'épouser. La reine-mère s'émut de ce projet, et Bérulle reçut ordre de le déjouer. En conséquence il avertit le duc de Mantoue qu'il eût à rappeler sa fille auprès de lui, et la fit acheminer vers la frontière. Mais au lieu de poursuivre sa route, la princesse s'arrêta à Coulommiers chez la duchesse de Longueville, sa tante, qui, de là devait la conduire à Montmirail, où Gaston se rendait de son côté. C'était le lieu où les deux amants s'étaient donné rendez-vous pour y célébrer leur mariage. Qu'on juge des transes de Bérulle! Sur l'heure, il enjoignit aux deux dames de se rendre à l'abbaye d'Avenay, près de Châlons-sur-Marne. Et comme elles refusaient d'obéir, et que Gaston

avançait toujours, il se résolut bravement à les faire arrêter. Dans la nuit du 10 au 11 mars, Cahusac surprit les princesses dans leur lit et les conduisit à Vincennes.

Aussitôt grand émoi parmi les partisans de Gaston, et ces partisans étaient nombreux; car, sans parler de la foule des seigneurs, il avait pour lui les plus illustres femmes de la cour, la comtesse de Soissons, la duchesse de Chevreuse, la reine régnante elle-même, tout ce monde élégant et frivole que la *journée des Dupes* rendit ridicule, mais non pas soumis. Gaston se retira dans son apanage, et il fallut négocier avec lui. Enfin, sur sa parole qu'il n'épouserait la fille du duc de Mantoue qu'avec l'autorisation du roi son frère et de la reine sa mère, la princesse Marie fut élargie.

Mais, après avoir redressé les écarts du prince, il importait d'adoucir ses amertumes; en effet, Gaston, qui rapportait à Richelieu, non à Bérulle, les contrariétés qu'il venait d'es-

suyer, menaçait de quitter le royaume. Vainement M. de Bérulle fit-il connaître ces menaces à Richelieu, sollicitant le retour du Roi qui arrangerait tout, ou un gouvernement pour le duc qu'une telle faveur désarmerait; vainement même eut-il le courage de rapporter au cardinal-ministre les griefs que Gaston nourrissait contre lui. « Je sais, lui écrivait-il, que Monsieur a dit plusieurs fois qu'il voudrait que vous vous fixassiez à quelque point, et que vous vous engageassiez à ne pas passer au delà des bornes que vous auriez mises à un certain degré de crédit... Vos ennemis lui disent que votre ambition est insatiable et démesurée... »

Soit qu'il comptât tirer parti pour lui-même des divisions de la famille royale, soit qu'il n'en prévît pas les conséquences, Richelieu dédaigna ces avis. Toutes ses réponses se résumaient dans ces mots : « Monsieur n'oserait quitter la France. » Monsieur osa, et au

moment où Louis XIII rentrait dans son royaume, son frère se réfugiait en Lorraine. Richelieu, irrité, troublé, essaya de se disculper auprès du Roi en se déchargeant sur Bérulle. Il allégua que le président du conseil de régence avait manqué de fermeté dans cette grave affaire, et lorsque celui-ci parut devant Louis XIII, à la froideur avec laquelle il fut reçu, il put s'apercevoir qu'il était disgracié.

Toutefois ce n'était pas assez pour Richelieu, et son rival n'avait pas à ce point perdu tout crédit qu'il ne lui portât encore ombrage. Son ascendant sur l'esprit de la reine-mère, notamment, lui était, depuis longtemps, intolérable. Et un des historiens de Richelieu nous a révélé le fond secret d'un tel mécontentement.

« Après que le siége de la Rochelle eut été glorieusement terminé, le cardinal étant revenu à la cour, qui était à Fontainebleau, ne

manqua pas d'aller faire la révérence et rendre ses devoirs à la reine-mère. Mais elle ne le reçut pas avec le visage ni avec la bienveillance ordinaires et s'informa assez froidement de l'état de sa santé. A quoi le cardinal, ne s'apercevant déjà que trop des mauvaises impressions que l'on avait données de lui à la reine, répondit d'un ton de voix, qui marquait assez son ressentiment : « Je me porte mieux que beaucoup de gens qui sont ici ne voudraient. »

« Cela surprit fort la reine et lui fit monter la couleur au visage, comme il lui arrivait d'ordinaire en de semblables rencontres. Néanmoins, elle le dissimula autant qu'elle put, et se mit à sourire, ayant vu entrer en même temps le cardinal de Bérulle en habit court et botté. Ce qui donna encore sujet à notre cardinal de décharger ce qu'il avait sur le cœur, et de dire librement à la reine : « Je voudrais être aussi avant dans vos bonnes grâces, comme est celui duquel vous vous moquez. » — « L'on

ne saurait s'imaginer les cuisants déplaisirs que coûtait au cardinal cette aversion, et cette haine inexplicable de la reine, à laquelle il ne croyait pas en avoir donné le moindre sujet. De sorte qu'il desséchait à vue d'œil, et s'abandonna si fort au chagrin, qu'il n'était tantôt plus reconnaissable; le premier président entre autres ayant témoigné à la reine qu'il l'avait vu pleurer cinq fois, au sujet de sa disgrâce et de sa séparation d'avec elle. Mais ceux qui avaient dessein de profiter de cette division faisaient accroire à cette princesse que la douleur du cardinal était artificielle, et que ses larmes ressemblaient à celles du crocodile qui ne pleure que pour tromper [1]. »

Or c'était à Bérulle que Richelieu attribuait ces froideurs de Marie de Médicis, ne voulant pas s'avouer à lui-même que s'il devenait anti-

[1] *Histoire du cardinal de Richelieu*, par Aubery. Paris, 1660, liv. IV, ch. III, ch. VIII, p. 138-144.

pathique à la reine-mère, il ne devait s'en prendre qu'à son génie dominateur. Il chercha donc à éloigner le Supérieur de l'Oratoire et proposa à Louis XIII de le nommer ambassadeur à Rome. Mais le roi qui, malgré tout, continuait à faire fond sur la capacité de Bérulle et le croyait utile à son service, résista aux suggestions de son ministre. Bérulle fut chargé par lui de se rendre auprès de Gaston pour le ramener, et le pieux cardinal se disposait à partir, lorsque la mort le frappa presque subitement.

Déjà, en 1628, Bérulle était tombé dans un état de langueur qui avait alarmé tous ceux qui s'intéressaient à sa conservation. Mais depuis, il paraissait avoir pleinement recouvré ses forces, lorsque, le 27 septembre 1629, en quittant Fontainebleau, où le roi l'avait reçu en audience de congé, il se sentit saisi d'une fièvre violente. De retour à Paris, la maladie l'obligea de s'arrêter au séminaire de Saint-

Magloire, et ce ne fut que le lendemain qu'on le put transporter dans la maison de la rue Saint-Honoré. Les plus confiants ne conservèrent bientôt plus d'espoir, et les Pères consternés s'empressèrent inutilement autour de leur Supérieur. Lui seul, calme, résigné, serein, tint constamment son âme au-dessus des faiblesses de son corps. Il était encore parmi les hommes que pour lui tous les bruits humains avaient cessé. Et comme on lui demandait s'il n'avait rien à faire dire à la cour : « Ah ! pour la cour, s'écria-t-il, il n'en faut point parler ; tout ce qui y est n'est que vanité. » Le 2 octobre, malgré ses souffrances, il voulut monter à l'autel ; mais une défaillance suprême l'interrompit au milieu du sacrifice, et il expira après avoir, par un dernier effort, béni sa congrégation. Bérulle n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

L'autopsie du cadavre, que les médecins trouvèrent entièrement gangrené ; la joie indé-

cente que témoignèrent les courtisans de Richelieu[1]; le contentement que Richelieu lui-même parvint mal à dissimuler, n'hésitant pas, depuis, à rapporter dans ses Mémoires, que lors même que Bérulle fut arrivé à l'article de la mort, « on ne pouvait le persuader qu'il fût réduit à cette extrémité, parce qu'il croyait avoir eu connaissance par voie surnaturelle que Dieu l'avait destiné pour faire de grandes choses en ce monde, ce qu'il avait témoigné plusieurs fois à plusieurs de ses amis[2]; » enfin, les haines toujours flagrantes accréditèrent contre le cardinal-ministre les bruits les plus outrageants. En 1631, dans le manifeste qu'il adressait au roi, le duc d'Orléans ne craignait pas de lui dire : « Le cardinal de Richelieu a témoigné publiquement l'animosité qu'il portait à mon cousin le cardinal de Bérulle pour nous avoir

[1] « M. le cardinal de Bérulle, disaient-ils, ne sera pas canonisé, parce qu'il n'est pas mort en état de grâce. »

[2] *Mémoires de Richelieu*, t. V, p. 64.

charitablement réconciliés (la reine et moi). Ce fut pour moi un office bien favorable, mais bien funeste pour lui, car il mourut aussitôt après. » Richelieu, de son côté, s'indignait d'une imputation aussi flétrissante : « Quant à ce que vous avez allégué du cardinal de Bérulle, répondit-il, l'enfer même abhorre une telle calomnie, et les siens, qui avaient le plus d'intérêt à sa conservation, ne sauraient l'entendre sans avoir une extrême horreur pour ceux qui la vomissent [1]. » Il crut même devoir écrire au P. Bertin, général des prêtres de l'Oratoire, à Rome, une sorte d'apologie de sa conduite :

« Il m'est impossible de vous témoigner le déplaisir que j'ai de la mort de M. le cardinal de Bérulle, qui ne pouvait douter de la sincère amitié que je lui ai toujours portée. Je suis extrêmement fâché des calomnies qu'on a fait

[1] *Mercure de France*, t. XVII, p. 290.

courre et à Rome et en France. Je fais tout ce qui m'est possible pour les dissiper, faisant voir à tout le monde que la grande vertu du défunt, et la façon avec laquelle nous avons toujours vécu ensemble, ôte tout lieu de croire ce que les faux bruits ont répandu avec si peu d'apparence. J'honore la mémoire du défunt et ferai toujours un cas particulier de ceux qui le touchent, et notamment de la Compagnie qui a pris naissance sous sa conduite. Je vous rends mille grâces de ce que vous me mandez touchant celle que Sa Sainteté vous a déjà accordée pour moi, *vivæ vocis oraculo*. Je vous prie de poursuivre la concession par écrit de Sa Sainteté, si elle en accorde de sa main, ou de son Théologal, et ce aux propres termes de la supplique que feu M. le cardinal de Bérulle vous a envoyée. Je désire avec passion cette expédition, de laquelle Sa Sainteté ne fera, je m'assure, aucune difficulté, puisque déjà elle l'a accordée de vive voix. J'ai aussi

besoin qu'elle trouve bon, qu'en ne publiant pas cette grâce qu'elle m'accorde, je ne la tienne pas cachée à tout le monde, afin que ceux qui connaissent le plus l'accablement auquel je suis, ne pensent que j'omette à satisfaire à une obligation, comme est celle de l'office, sans avoir licence [1]. »

Il est de toute évidence qu'une semblable lettre, dans laquelle Richelieu se montre beaucoup plus préoccupé de la dispense qu'il sollicite que de la perte qu'il déplore, ne saurait être considérée comme une pièce justificative.

Quoi qu'il en soit, la postérité, dont le jugement n'a rien à voir avec les rancunes des partis, ne saurait admettre, sans des preuves convaincantes, l'accusation terrible qui pesa sur Richelieu. Mais on comprend que de tels soupçons pussent être excités par le caractère

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Richelieu*, recueillis par le sieur Aubery. Paris, 1660, t. II, p. 881.

vindicatif du cardinal et l'ingratitude persévérante qu'il fit paraître à déprécier un des auteurs de sa fortune, son auxiliaire utile, mais aussi son rival d'influence. Ce qu'on ne saurait non plus contester, c'est l'embarras manifeste de tous ceux qui furent appelés à prononcer l'éloge de M. de Bérulle. M. de Cospéan lui-même, évêque de Nantes, un des orateurs les plus renommés de cette époque, ne réussit guère qu'à rédiger un assez froid panégyrique, qu'il récita le 7 décembre, à Saint-Magloire, en présence d'une grande partie de la cour. Louer M. de Bérulle comme il méritait de l'être, n'eût-ce pas été blâmer Richelieu? La douleur sincère, véritable, s'épancha donc tout entière entre les Pères de l'Oratoire, les Carmélites et quelques hommes dévoués, tels que M. de Marillac, qui songea même à résigner les sceaux, qu'on devait prochainement lui enlever. « Deux jours suffirent au R. P. Bourgoing, dit Bossuet, pour faire l'oraison

funèbre du grand cardinal de Bérulle, avec l'admiration de ses auditeurs [1]. »

Les funérailles du cardinal de Bérulle avaient eu lieu dans l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré sans beaucoup d'appareil. Trois mausolées en marbre blanc, ouvrage de Jacques Sarrazin, lui furent élevés par le soin de ses amis. Le premier, destiné à l'Oratoire, a été dégradé durant la révolution. Le second, qui appartenait à la chapelle de la Sainte-Vierge, à l'Institution, a été transporté en 1806 dans l'église du collége de Juilly [2]. Le troisième se voit encore aujourd'hui dans la chapelle des Carmélites de la rue d'Enfer. Le cardinal de Bérulle y est représenté en marbre blanc, de grandeur naturelle, à genoux, dans

[1] Bossuet, t. XI, p. 175.

[2] *Le Dictionnaire des monuments de la ville de Paris*, 1779, par Hurtaut et Magny, attribue à François Anguier la statue du cardinal de Bérulle qui se voit à Juilly; c'est aussi l'opinion de M. Cousin: *Du Vrai, du Beau et du Bien*, xe leçon, *de l'Art français*.

l'attitude d'un bienheureux. Mais ce ne sont là que des cénotaphes. Le corps du cardinal de Bérulle a été donné à Saint-Sulpice, qui en conserve les chairs dans la chapelle du Sacré-Cœur à Issy, et les ossements dans la chapelle du séminaire à Paris.

CONCLUSION

Politique de Bérulle comparée à la politique de Richelieu. —Bérulle, fondateur ou réformateur des Ordres religieux en France. — Sa science théologique. — Il suscite Descartes. — Bérulle considéré comme mystique. — Comme écrivain.—Jugements divers sur sa personne.

Digitized by Google

Digitized by Google

Si nous avions su reproduire avec exactitude les principaux traits de la vie de Bérulle, nous aurions restitué, ce nous semble, une des plus nobles figures du XVIIe siècle et fait connaître un émule oublié et calomnié de Richelieu. Car Richelieu n'a rien omis pour ensevelir par la calomnie l'illustre Oratorien. Panégyriste hypocrite de ses bonnes intentions, et détracteur obstiné de sa conduite, les pages qu'il lui a consacrées dans ses Mémoires se

réduisent à une longue et malveillante insinuation, où Bérulle apparaît tour à tour comme un illuminé au service de la cour de Rome et de l'Espagne, un courtisan avide ou un intrigant de dévotion. Contentons-nous de reproduire comme le premier crayon de cette étrange peinture.

« Plusieurs estimaient que le cardinal de Bérulle était la cause des brouilleries de la reine-mère et de Richelieu, mais jamais on ne put le persuader au cardinal ; la piété qu'il avait toujours reconnue en lui, et la façon dont il s'était gouverné en son endroit, l'empêchait d'avoir cette opinion. Il devait toute sa fortune à la bénédiction de Dieu et à la bonté du roi. Mais il est vrai que le cardinal fut non-seulement le premier, mais le seul qui le proposât à Sa Majesté pour le faire cardinal. Il est vrai qu'il fut seul cause qu'il fût appelé au Conseil. Il est vrai que la nécessité des affaires séparant le roi de la reine, sa mère, aux

voyages de la Rochelle et d'Italie, il le nomma comme personne confidente et qu'il estimait capable de donner de bons conseils, pour demeurer auprès de la reine. Il est vrai encore qu'il aima mieux que le roi lui donnât 15,000 francs de rente des dépouilles du grand-prieur, que de recevoir cette gratification que le roi voulut lui faire. Après cela, il eût estimé être privé de jugement de penser qu'il lui eût rendu de mauvais offices, particulièrement en un temps où, sous l'autorité et suivant les bons desseins du roi, il n'avait rien oublié de ce qui lui était possible pour l'extirpation de l'hérésie, dont la rébellion avait été si absolument abattue, que l'erreur, qui n'avait pris accroissement en cet état que par son moyen, ne pouvait plus lutter longtemps. Nonobstant ces considérations, les plus clairvoyants croyaient assurément qu'il se trompait en jugeant sincèrement des intentions de ce personnage. Leur pensée n'était pas sans fonde-

ment apparent, mais en effet elle n'en avait point de véritable. Il est vrai que le peu d'expérience qu'il avait des affaires d'Etat lui faisait souvent estimer que ce qui réussissait le mieux dût avoir mauvaise fin. Il avait cru que La Rochelle ne se prendrait pas par la digue, mais que Dieu la voulait châtier et confondre par une surprise, et qu'elle devait être emportée six mois devant qu'elle tombât ès mains du roi. Il avait cru que les Espagnols nous assisteraient fidèlement en ce dessein contre les Anglais; qu'il ne fallait point faire la paix avec les Anglais, quoique les Espagnols nous eussent manqué en la ligue que nous avions faite contre eux; que le roi ne devait pas entreprendre le secours du duc de Mantoue, de peur de rompre avec l'Espagne; qu'il valait mieux ne continuer pas l'assistance que le roi Henri IV donnait aux Hollandais, et s'unir avec l'Espagne que faire le contraire; qu'il ne pouvait arriver inconvénient

de donner le gouvernement de Champagne ou de Bourgogne à Monsieur, et qu'on avait tort d'en faire difficulté..... Il avait ainsi plusieurs autres choses où il ne pouvait cacher ses sentiments, qui, paraissant contraires aux mouvements par lesquels le roi gouvernait son Etat, donnaient lieu de penser que sa volonté était aussi contraire au cardinal comme ses pensées étaient éloignées des siennes; mais, en effet, il n'était pas vrai. Et bien que d'ordinaire la division de volonté ne tarde pas beaucoup à suivre celle de l'intellect, la sincérité et la vertu de ce personnage empêcha cet effet en lui.... »

Mais ce n'était pas assez de dénigrer le conseiller de la reine-mère; le fondateur de l'Oratoire ne devait pas non plus être épargné.

« Il avait, disent les Mémoires, une aversion si grande contre les Jésuites, qu'il estimait que faire contre eux était suivre particulièrement les volontés de Dieu plus intimes,

secrètes et cachées au commun des hommes. Ses pensées même sur ce sujet allaient jusqu'à ce point, qu'il croyait que cette société n'était non-seulement pas utile, mais qu'elle n'était pas supportable, et qu'enfin, peut-être, Dieu permettrait qu'on y mît ordre, comme on avait fait autrefois en cet Etat....

« Cette bonne âme ne se portait point à ces extrémités par animosité aucune ; il n'en avait contre personne, mais bien se rendait-il si ferme en ses pensées, parce qu'il croyait qu'elles étaient conformes à la volonté de Dieu.

« Son erreur n'était pas vice de volonté, mais d'entendement, qui croyait volontiers voir dans les secrets de la Providence divine ce qu'il ne voyait pas [1] »

Richelieu, dans les pages qui suivent, re-

[1] *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XXV.
Mémoires de Richelieu, t. v, p. 58 et suiv.

prend ces données, les développe avec une perfidie doucereuse, et accrédite sur Bérulle l'opinion qui, désormais, semblera irréfragable à des historiens cependant consciencieux. Ceux-là même, en effet, qui daigneront le mentionner, et dans les termes les meilleurs, ne verront en lui « qu'un homme simple et pieux, dont le tort était d'appliquer au succès des choses humaines cette foi patiente, cette charité bienveillante et crédule, qui servent seulement au salut; non cardinal d'Etat, comme Richelieu, mais conseiller d'Eglise, qui comptait beaucoup, dans les circonstances difficiles, sur l'intervention de la grâce divine [1]. »

A coup sûr, nous ne nierons pas qu'entre les deux cardinaux il n'y ait des différences profondes. Nous reconnaîtrons même aisément que l'un l'emporte de beaucoup sur

[1] Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 48. Cf. t. I, p. 459.

l'autre par toutes les qualités humaines qui font les politiques, le mélange de l'astuce et de la passion, la généralité des vues, l'indifférence pour les moyens, la poursuite invariable d'un but invariablement le même. Mais est-ce à dire que Bérulle n'ait été qu'un esprit étroit, impropre aux affaires, un bonhomme embarrassant, un visionnaire et un ligueur? Nous ne le pensons pas. Il nous paraît, au contraire, que Bérulle contribua, dans une assez large mesure, au bien du royaume. Si d'ailleurs ses desseins différèrent souvent des vues de son rival, doit-on y trouver contre lui un motif absolu de blâme ou une marque de complète infériorité? Peut-être est-il permis d'en douter.

« Cet homme dont vous voyez l'image, dit quelque part La Bruyère, et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation ; les plus grands politiques souffrent de lui être comparés : son

grand dessein a été d'affermir l'autorité du prince et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands; ni les partis, ni les conjurations, ni les trahisons, ni le péril de la mort, ni ses infirmités n'ont pu l'en détourner; il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage, continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie[1]. »

Ce langage de La Bruyère est celui de la postérité. L'autorité de Richelieu grandit avec les siècles, et certes ce n'est pas nous qui voudrions l'amoindrir. Mais la gloire n'est-elle pas comme la lumière, qui se divise sans diminuer? Et en même temps que la France s'enorgueillit à bon droit du ministre de Louis XIII, pourquoi ne s'honorerait-elle pas aussi du fondateur de l'Oratoire?

On ramène d'ordinaire à trois effets princi-

[1] *Caractères*. Du souverain, ou de la république.

paux les résultats de la politique de Richelieu : la défaite du protestantisme en France ; l'abaissement de la maison d'Autriche ; la ruine des dernières forces de la féodalité. C'était même là le plan total que le célèbre ministre déclarait s'être proposé : « Je promis au roi, dit-il dans son testament, d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets en leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il pouvait être[1]. » Or est-il équitable de rapporter ces résultats uniquement à Richelieu? Ou même y faut-il complétement applaudir?

Et d'abord que Richelieu ait abattu le protestantisme en France, c'est un lieu commun historique qu'il conviendrait de ne pas admettre sans restriction. Car ce ne fut pas Ri-

[1] *Recueil des testaments politiques*, Amsterdam, 1749, in-12, t. II, p 9.

chelieu, mais Bérulle, qui, dès les premières années du règne, sut persuader à Louis XIII d'entreprendre les expéditions du Béarn, et, plus tard, la réduction décisive de La Rochelle. Richelieu put signer la paix d'Alais et faire rendre l'édit de Nîmes : il ne les avait pas préparés. Loin de là ; tandis que, malgré lui, le protestantisme était combattu au dedans, au dehors Richelieu le secondait en secourant la Hollande contre les Pays-Bas catholiques, en s'alliant à Gustave-Adolphe contre l'Autriche, en soldant les troupes de Bernard de Weimar, et préludait de la sorte, contre les intérêts de l'Europe catholique, à la création du royaume de Prusse. D'un autre côté, favoriser le protestantisme n'était-ce pas favoriser aussi l'esprit révolutionnaire? Et une constante expérience n'avait-elle pas démontré que la négation de la loi, qui est religion, n'avait été qu'un subterfuge pour arriver à la négation de la loi,

qui est gouvernement? Sans doute la puissance de l'Autriche devenait menaçante. Mais n'avait-on pas à redouter les contre-coups prochains des émotions de l'Angleterre, et ne valait-il pas mieux, comme le conseillait Bérulle, tourner les armes contre la Grande-Bretagne que contre l'empereur? Déclarer la guerre à l'Angleterre, c'était assurer le pouvoir du prince sur ses sujets; porter la guerre en Allemagne, c'était encourager la rébellion des sujets contre leur souverain. Dans le premier cas on affermissait en Europe l'idée d'autorité; dans le second cas, on la minait sourdement. Lors donc qu'on admire la persistante tactique de Richelieu contre la maison d'Autriche, on ne considère que les traités de Westphalie et des Pyrénées, qui en furent les conséquences assez lointaines. On oublie trop qu'elle amena cette crise redoutable où la France eût péri si elle n'avait eu Condé. Surtout on ne remarque pas qu'elle développa

cette disposition des esprits qui, s'accroissant sans cesse et sans remède, devait, un jour, jeter l'Occident dans les luttes sanglantes et les hasards.

Enfin était-ce fortifier la royauté, comme on le répète, que de faucher les hautes tiges et anéantir les seigneurs ? N'était-ce point principalement céder à l'ambition et abattre des ennemis personnels ? Et lorsque Richelieu déclarait « qu'il n'avait jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État, » n'est-ce pas qu'avant Louis XIV, il avait en lui-même proféré cette rebutante parole : « l'État, c'est moi ! » En effet, voyez ! pour s'assurer la maîtrise du royaume, tout occupé de maîtriser le Roi, il se fait le surveillant incommode, l'inspirateur jaloux, le tyran domestique et corrupteur de ce prince médiocre et mélancolique. Ne pouvant les capter ni les séduire, il le brouille avec sa mère, Marie de Médicis, avec sa femme Anne d'Autriche. Les plus chères affections

de Louis XIII, mademoiselle de La Fayette, mademoiselle de Hautefort, sont éloignées aussitôt qu'elles déplaisent au cardinal ou refusent de conniver avec lui. C'est lui qui crée tour à tour et précipite les favoris, tels que Barradas, Saint-Simon, Cinq-Mars, ou, à côté de ces personnages équivoques, les confesseurs, tels que le P. Caussin. Sur un signe de sa main, le maréchal de Marillac, Montmorency, de Thou s'acheminent à l'échafaud; les têtes tombent par centaines; les proscriptions sont ouvertes, les confiscations innombrables, et à considérer ces horribles sévices [1], on se demande presque en quoi ce ministère tant vanté diffère du régime de la Terreur, en quoi Laubardemont diffère de Fouquier-Tainville ! Aussi, au milieu du concert des admirations et des louanges, Montesquieu, qui pouvait bien en séance académique payer au

[1] *Recueil de pièces à la suite de Le Clerc*, t. IV.

génie de Richelieu le tribut obligé d'un banal hommage[1], Montesquieu n'a-t-il pas craint ailleurs d'élever contre lui cette véhémente objurgation : « Quand cet homme, a-t-il écrit, n'aurait pas eu le despotisme dans le cœur, il l'aurait eu dans la tête[2]. » Et encore : « Les plus méchants citoyens de France furent Richelieu et Louvois[3]. »

A notre sens, Bérulle ne servit pas moins l'État par ses efforts conciliants que Richelieu par ses exécutions. Car la Fronde allait bientôt s'ensuivre ; l'aristocratie, à jamais ruinée, cesser d'être, il est vrai, pour la royauté un obstacle mais aussi un rempart ; et le trône démantelé se trouver peu à peu envahi par les flots populaires. C'est pourquoi, qu'on exalte si l'on veut le ministre de Louis XIII, mais

[1] Montesquieu, *Édit. Lefèv.* 1826, t. VIII, p. 189. *Discours de réception à l'Académie.*

[2] *Esprit des lois*, l. V, c. x, t. I, p. 129.

[3] *Pensées diverses*, t. VIII, p. 421.

qu'on ne dédaigne pas son modeste conseiller. Quant à nous, s'il fallait en deux mots caractériser Richelieu et Bérulle, nous dirions qu'autant l'un nous rappelle Ximénès, autant l'autre nous rappelle Suger; et en tout cas, à côté de Richelieu, quoique après lui, nous réclamons, pour Bérulle, une place parmi les cardinaux qui, en France, ont participé à l'exercice du pouvoir suprême, et qu'on peut nommer : Georges d'Amboise, Charles de Guise, Mazarin, Fleury.

Aussi bien Bérulle a-t-il de nobles parties, par où il surpasse infiniment Richelieu, plus superstitieux que croyant, plus mondain que recueilli. Abîmé dans la dévotion, sa jeunesse ne souffre d'être comparée qu'à l'existence angélique de Stanislas Kotska. Controversiste puissant, il continue Duperron et fraye la route à Bossuet. Ouvrier infatigable, il introduit les Carmélites en France avec le concours de madame Acarie, tandis que

François de Sales institue les Visitandines sous les auspices de madame de Chantal; et pendant que César de Bus établit les Doctrinaires, lui-même il fonde l'Oratoire de Jésus. Ce n'est pas tout. Son zèle enflamme les courages et ses exemples suscitent des imitateurs. C'est Vincent de Paul avec les Prêtres de la Mission et les sœurs de Charité ; c'est Eudes et la congrégation de la Mission ; c'est Adrien Bourdoise et la communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, tous trois disciples du P. de Bérulle; c'est Olier et Saint-Sulpice; c'est Bernard de Sainte-Thérèse et les Missions étrangères ; c'est de La Salle et les Frères de la Doctrine chrétienne, âmes vraiment françaises, qui ont servi la patrie à l'égal des législateurs et des conquérants.

D'ailleurs la piété, chez Bérulle, s'alliait à un profond savoir. Théologien, personne n'était plus versé que lui dans la connaissance des Écritures ou le commerce de saint Au-

gustin et de saint Thomas. Personne ne témoignait non plus une aversion plus marquée pour les nouveautés et pour les excès. C'est ainsi qu'on le vit combattre les maximes de Molina et signaler, un des premiers, tous les périls du quiétisme naissant, en même temps qu'il continuait, par ses écrits, la tradition des vrais mystiques. Et cependant sa droite raison lui faisait accepter avidement la vérité, d'où qu'elle vînt. Sans lui, nous n'aurions pas la Polyglotte de Le Jay; sans lui surtout nous n'aurions pas eu Descartes, qu'il engagea à produire sa doctrine et dont les PP. de l'Oratoire se montrèrent constamment les intrépides défenseurs. Ce fut Bérulle en effet qui, chez le nonce Bagné, dans une réunion où un médecin, nommé Chandoux, exposait les principes d'une philosophie nouvelle, découvrit le génie de Descartes, à entendre ses objections. « Il lui fit, dès lors, dit Baillet, une obligation de conscience de publier ses idées, sur ce

qu'ayant reçu de Dieu une force et une pénétration d'esprit avec des lumières qu'il n'avait point accordées à d'autres, il lui rendrait un compte exact de l'emploi de ses talents, et serait responsable devant le juge souverain des hommes du tort qu'il ferait au genre humain en le privant du fruit de ses méditations. Il alla même jusqu'à l'assurer qu'avec des intentions aussi pures et une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il lui connaissait, Dieu ne manquerait pas de bénir son travail et de le combler de tout le succès qu'il en pouvait attendre [1]. » — Aussi Descartes « eut-il toujours beaucoup de vénération pour le mérite de Bérulle, beaucoup de déférence pour ses avis. Il le considérait, après Dieu, comme le principal auteur de ses desseins et de sa retraite hors de son pays [2]. » Enfin, pour être en tout équitable

[1] Baillet, *Vie de Descartes*, l. II, ch. XIV.

[2] Id., *ibid.*, l. III, ch. V.

envers la mémoire de cet homme trop peu connu, après avoir rappelé, avec un de ses biographes, « qu'il contribua à la restauration de l'éloquence sacrée[1] », il nous resterait à noter combien dans ses ouvrages, antérieurs de vingt ans aux *Provinciales*, de dix ans au *Discours de la méthode*, reluisent déjà cette netteté, cette précision, cette vigueur toutes françaises de notre langue du grand siècle. Car il est hors de doute que le style qu'il emploie marche de pair avec le style même de Coeffeteau ou de Balzac ; mais de tels mérites de l'esprit ne vont-ils pas se perdant dans les splendeurs du caractère? L'abbé de Saint-Cyran écrivait au P. Bourgoing : « M. de Bérulle est mort debout, comme les âmes qui commandent à la terre par l'esprit du ciel... La voix publique le tient pour un homme apostolique, et moi, qui, sans parler des autres temps,

[1] Tabaraud, t. I, *loc. cit.*, p. 278.

l'ai hanté près d'un an entier dans son cabinet sept ou huit heures par jour, et l'ai ouï parler de diverses choses, je puis confirmer ce que j'ai dit souvent pendant sa vie, que jamais je n'ai vu des actions si uniformes, et qui procédassent d'un principe qui fût tout à la fois plus élevé et plus rabaissé ; qui, se rabaissant jusqu'aux moindres choses de la dévotion, se soit élevé en toutes celles que les grandes occasions où il a été employé l'ont obligé de traiter avec résolution et courage. Je lui attribue quasi tout le bien qui est arrivé à notre royaume et à l'Église de France, depuis quelques années[1]. » Plus de deux siècles écoulés n'ont point affaibli ces belles et fortes paroles.

Pourquoi donc Bérulle n'a-t-il pas jusqu'ici davantage attiré l'attention? Osons l'avouer : c'est surtout parce qu'il a été trop parfait. Dès le berceau, il apparaît couvert, en quelque

[1] Lettre du 5 octobre 1629, t. I, in-4°.

sorte, par la grâce, et sa vie tout entière se déroule dans l'uniformité d'une inaltérable vertu. Il n'y a chez lui ni excès, ni emportements, ni retours; aucun de ces épisodes tragiques qui émeuvent les contemporains et retentissent jusque dans la postérité. Il lui manque ce je ne sais quoi d'achevé que donne aux grandes âmes une brillante fortune, le repentir, ou le malheur. Mais n'est-ce rien que cette pureté sans tache, cette force sans ébranlement, cette sainteté sans vicissitudes? En effet Bérulle semble réunir les caractères de la sainteté. Et alors même qu'on ne tiendrait pas compte des miracles rapportés par ses biographes[1], la perpétuité de sa conduite n'offrirait-elle pas, à elle seule, le spectacle d'un miracle permanent? Aussi, dès 1661, les PP. de l'Oratoire songèrent-ils à solliciter à Rome la canonisation de leur supérieur. Mais cette tentative, renou-

[1] Habert de Cérisy, p. 856-880.

velée en 1669, 1679, 1684 et 1687, resta toujours infructueuse. Nous voudrions avoir contribué à relever « ce grand serviteur de Dieu » de l'oubli et du mépris auquel le P. Bourgoing remarquait tristement qu'il avait été condamné après sa mort [1].

[1] *Œuvres de Bérulle*, préface, p. v.

FIN.

Digitized by Google

Google

TABLE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

Rôle moral-politique des Ordres religieux. — Leur renaissance. — Leur avenir. — L'Oratoire. — Le Père de Bérulle. — Son portrait. — Ses œuvres recueillies par le P. Bourgoing. — Ses biographes. 1

I. — LES PREMIÈRES ANNÉES.

Pierre de Bérulle. — Sa naissance. — Sa piété précoce. — Son éducation. — Madame Acarie. — Premier écrit de Bérulle. — Ses incertitudes sur sa vocation. 21

II. — LES CONTROVERSES.

Bérulle est nommé aumônier de Henri IV. — Imposture de Marthe Brossier. — *Traité des Énergumènes.* — Nombreuses conversions opérées parmi les protestants. — Duperron et François de Sales. — Conférence de Fontainebleau. — *Trois discours aux protestants.* — Faveur de Bérulle auprès de Henri IV. — On lui propose et il refuse d'être précepteur du Dauphin. 41

Digitized by Google

III. — LES CARMÉLITES.

Etat de l'Église et des Ordres religieux au XVIe siècle.— Sainte Thérèse et madame Acarie.—Institution des Carmélites.—La princesse de Longueville et M. de Marillac. —Voyage de Bérulle en Espagne. — Arrivée des Carmélites espagnoles à Paris. — Propagation et direction du Carmel français. — *Formules d'élévation à Dieu et à la Vierge.* — *Traité des grandeurs de Jésus*, dédié au Roi.— *Lettres de piété.* 75

IV. — L'ORATOIRE.

Saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri et César de Bus. — Institution de l'Oratoire en France.— Régime intérieur.—Opposition de la Compagnie de Jésus.—Propagation de l'Oratoire. — *Mémorial pour la direction des Supérieurs.* 111

V. — LES NÉGOCIATIONS.

Bérulle employé par Henri IV. — Il réconcilie Marie de Médicis et Louis XIII. — Ses premières relations avec Richelieu.—Différend de la Valteline.—Mariage de Henriette de France et de Charles Ier. — Bérulle en Angleterre. — Pieuses imprudences. — Retour de Bérulle en France. — *Lettres de direction* à la reine d'Angleterre.— Traité de Monçon. — La Sorbonne et le livre de Santarel. 137

VI. — LES DERNIÈRES ANNÉES.

Bérulle est nommé cardinal. — Siége de la Rochelle.— *Vie de Jésus.*—Louis XIII en Italie.— Paix avec l'Angleterre.— Gaston sort de France.—Disgrâce de Bérulle.— Sa mort. — Ses funérailles. 193

CONCLUSION.

Politique de Bérulle comparée à la politique de Richelieu. —Bérulle fondateur ou réformateur des Ordres religieux en France. — Sa science théologique. — Il suscite Descartes.— Bérulle considéré comme mystique, — comme écrivain. — Jugements divers sur sa personne. 233

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

5680782

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS
55, quai des Augustins.

Digitized by Google

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE DIDIER & Cie

Ouvrages

DE MM. GUIZOT, VILLEMAIN, COUSIN, MIGNET, DE SALVANDY, DE BARANTE,
DE RÉMUSAT, SAINTE-BEUVE, DE BROGLIE,
J.-J. AMPÈRE, DE MONTALEMBERT, CASIMIR DELAVIGNE,
DE SÉGUR, TISSOT, AMÉDÉE THIERRY
P. CLÉMENT, DE CARNÉ, ETC.;

DE NAPOLÉON LANDAIS, DOCTEUR BEAUDE, ETC.;

DE Mmes GUIZOT, TASTU, ULLIAC, ÉLISE MOREAU, DELAFAYE, ETC.

PARIS
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1856

Digitized by Google

GUIZOT.

Robert Peel.—Étude. 1 vol..... (*Sous presse*).
Histoire de la Révolution d'Angleterre.—1re *partie* : Histoire de Charles Ier. Nouv. édit. 2 vol. in-8..... 14 »
Histoire de la Révolution d'Angleterre.—2e *partie* : Histoire de la République et de Cromwell. 2 vol. in-8... 14 »
Histoire de la Révolution d'Angleterre.—3e *partie* : Histoire du Protectorat de Richard Cromwell. 2 v. in-8. 14 »
Révolution d'Angleterre. — Portraits politiques des principaux personnages ; études historiques. 1 v. in-8. 5 »
Révolution d'Angleterre.—Monk. chute de la république, etc., étude historique. 2e édit., 1 vol. in-8. Portrait.... 5 »
Histoire de la Civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'Empire romain, nouv. éd. 5 v. in-8. 30 »
—le même ouvrage. 5 vol. in-12 dit anglais..... 17 50
Histoire de la Civilisation en Europe.—1 vol. in-8. 6 »
—le même ouvrage. 1 vol. in-12..... 3 50
Histoire de la Civilisation en France.—4 vol. in-8. 24 »
Histoire des origines du Gouvernement représentatif et des institutions politiques de l'Europe, nouvelle édit. 2 vol. in-8..... 10 »
—le même ouvrage. 2 vol. in-12..... 7 »
Essais sur l'Histoire de France, 1 vol. in-8..... 6 »
Corneille et son temps, étude littéraire. 1 vol. in-8.. 5 »
Shakspeare et son temps, étude littéraire. 1 vol. in-8. 5 »
Méditations et Études morales. 1 vol. in-8..... 6 »
—le même ouvrage. 1 vol. in-12..... 3 50
Etudes sur les Beaux-Arts en général, etc. 1 v. in-8. 5 »
—le même ouvrage. 1 vol. in-12..... 3 50
Abailard et Héloïse, essai historique par M. et Mme Guizot, suivi des *Lettres* traduites par M. Oddoul. 1 v. in-8..... 6 »
—le même ouvrage. 1 vol. gr. in-8 *illustré* de 32 vign... 10 »
—le même ouvrage. 1 vol. in-12..... 3 50
Histoire de Washington et de la fondation de la République des Etats-Unis, par M. C. de Witt, précédée d'une *Étude sur Washington*, par M. Guizot. 1 gros vol. in-8, avec portraits et carte..... 7 »
—le même ouvrage. 1 fort vol. in-12, avec carte..... 3 «
Mémoires sur l'Histoire de France (Collection des), depuis la fondation de la Monarchie jusqu'au XIIIe siècle, traduits et accompagnés de notices, etc. 29 vol. in-8..... 174 »
Dictionnaire Universel des synonymes de la langue française. 5e édit. 2 forts vol. in-8..... (*Sous presse.*)
De la Démocratie en France (janvier 1846), in-8.... 2 «
Discours de MM. de Montalembert et Guizot, prononcés à l'Académie française, le 5 février 1852, in-8..... 1 »

Ménandre, étude sur la comédie et la société grecques, par M. Guill. Guizot. Ouv. couronné par l'Acad. française. 1 vol. in-8 avec portrait..... 7 »
—le même ouvrage, 1 vol. in-12, portrait..... 3

VILLEMAIN.

Œuvres de M. Villemain. Nouv. édit., revue et augmentée. 12 vol in-8, papier vélin satiné..... 74 »
—LE MÊME OUVRAGE. 12 forts vol. in-12 dit format anglais. 42 »
Chaque ouvrage se vend séparément.

Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature. 2 vol. in-8..... 14 »
—LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12..... 7 »
—1re partie : **M. de Narbonne.** 1 vol. in 8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50
—2e partie : **Les Cent Jours.** 1 vol. in-8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle. 1 fort vol. in-8..... 6 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 fort vol. in-12..... 3 50

Discours et Mélanges littéraires. 1 vol. in-8..... 6 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

Études de Littérature ancienne et étrangère. 1 volume in-8..... 6 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

Études d'Histoire moderne. 1 vol. in-8..... 6 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

Cours de Littérature française, comprenant : le *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle* et le *Tableau de la Littérature du moyen-âge*, nouv. édit. 6 vol. in-8..... 36 »
—LE MÊME OUVRAGE 6 vol. in-12..... 21 »

Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle. 4 v. in-8. 24 »
—LE MÊME OUVRAGE. 4 vol. in-12..... 14 »

Tableau de la Littérature du moyen âge, etc. 2 vol. in-8..... 12 »
—LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12..... 7 »

RÉMUSAT (CH. DE).

L'Angleterre au XVIIIe siècle. Études et portraits : Bolingbroke.—H. Walpole.—Junius.—Burke—Fox, etc. 2 volumes in-8..... 14 »
—LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12..... 7 »

Saint Anselme de Cantorbéry. Tableau de la vie des couvents, etc., au XIe siècle. 1 fort vol. in-8..... 7 »

Abélard : Sa vie, sa philosophie et sa théologie. 2 v. in-8. 14 »

Critiques et Études littéraires ou *Passé et Présent.* Nouv. édit. augmentée. 2 vol. in-12..... 7 »

BARANTE.

Histoire du Directoire de la République française, complément de l'Histoire de la Convention. 3 vol. in-8 caval. 21 »

Études historiques, biographiques et littéraires. 4 vol. in-8. (*Sous presse.*)

L'ABBÉ LE DIEU.

Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de *Bossuet*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes et accompagnés de notes et d'une introduction, par M. l'abbé GUETTÉE. 4 vol. in-8..... 24 »

VICTOR COUSIN.

Études sur les femmes illustres et la Société du XVIIe siècle.

La jeunesse de madame de Longueville. 3e édition revue et augmentée d'un opuscule *inédit* de La Rochefoucauld. 1 fort vol. in-8 orné de deux jolis portraits..... 7 »

Madame de Sablé, 1 joli vol. in-8..... 7 »

Madame de Chevreuse et madame de Hautefort, 2 jolis vol. in-8, ornés de portraits..... 14 »

Du Vrai, du Beau et du Bien. Nouv. édit. 1 vol. in-8. 7 »
—Le même ouvrage. 1 vol. in-12, nouv. édit..... 3 50

Cours d'Histoire de la Philosophie (*cours de* 1828 *à* 1830). 3 vol. in-12..... 10 50

Fragments philosophiques, 5 vol. in-12. ..... 17 50
—*Fragments de Philosophie ancienne,* 1 vol. in-12..... 3 50
— *de Philosophie du moyen âge,* 1 vol. in-12.... 3 50
— *de Philosophie moderne,* 1 vol. in-12..... 3 50
— *de Philosophie cartésienne,* 1 vol. in-12..... 3 50
— *de Philosophie contemporaine,* 1 vol. in-12.... 3 50

Des principes de la Révolution française et *du Gouvernement représentatif,* suivis des *Discours politiques.* 1 v. in-12. 3 50

SAINTE-BEUVE.

Portraits littéraires. 7 vol. in-12..... 17 50
—**Portraits littéraires.** 2 vol. in-12..... 7 »
—**Portraits contemporains** et divers. 3 forts vol. in-12. 10 50
—**Portraits de femmes**, nouv. édit. 1 vol. in-12..... 3 50
—**Derniers portraits littéraires.** 1 vol. in-12..... 3 50

J.-J. AMPÈRE.

Littérature, Voyages, etc. 2 vol. in-12..... 7 »

La Grèce, Rome et Dante. Études littéraires. 1 v. in-12. 3 50

CASIMIR DELAVIGNE.

Œuvres complètes, comprenant le *Théâtre,* les *Messéniennes,* les *Chants sur l'Italie* et *Poésies diverses.*

Édition compacte. 1 très-beau vol. gr. in-8, portrait.. 10 »
—La même édition, illustrée de belles vig. d'A. Johannot. 15 »

Édition de luxe. 6 beaux vol. in-8 cavalier. Portrait.. 36 »
—La même édition, illustrée de belles vig. d'A. Johannot. 42 »

Édition Elzévirienne. 4 forts vol. gr. in-24. Portrait. 10 »

Edition Charpentier complétée. 4 v in-12 avec port. 14 »

TISSOT.

Leçons et Modèles de Littérature française, ancienne et moderne, depuis Ville-Hardouin et le Châtelain de Coucy, jusqu'à Chateaubriand et M. de Lamartine. 2 beaux vol. gr. in-8 illustrés..... 20 «

MIGNET.

Portraits et Notices historiques et littéraires. 2 v. in-8. 10 »
Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. 1 vol. in-8..... 6 »
Histoire de Marie Stuart. Nouvelle édition, revue et corrigée. 2 vol. in-8 orné d'un joli portrait..... 12 »
Antoine Perez et Philippe II. Nouv. édit. 1 v. in-8. 6 »

SALVANDY.

Histoire du roi Jean Sobieski, et du royaume de Pologne. Nouvelle édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8..... 12 »
—LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12..... 7 »
Don Alonso, ou l'Espagne, histoire contemporaine. Nouvelle édition entièrement revue. 2 vol. in-8. (*Sous presse.*)
La Revolution de 1830 et le parti révolutionnaire, ou Vingt mois et leurs résultats. 1 vol. in-8..... 5 »

ALBERT DE BROGLIE.

L'Église et l'Empire romain au IVe siècle. — RÈGNE DE CONSTANTIN. 2 vol in-8..... 14 »

MONTALEMBERT (CH. DE).

De l'Avenir politique de l'Angleterre, 4e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-12..... 3 »

AMÉDÉE THIERRY.

Histoire d'Attila et de ses successeurs en Europe, suivie des *Légendes* et *Traditions*, etc. 2 vol. in-8..... 14 »
Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine. Nouvelle édition, revue et corrigée. 2 vol. in-8. (*Sous presse*).....

CARNÉ (L. DE).

Etudes sur l'Histoire du gouvernement représentatif en France, de 1789 à 1848. Ouvrage couronné par l'Académie. 2 vol. in-8..... 14 »
Les Fondateurs de l'unité nationale en France. Etudes historiques. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2 vol. in-8..... 14 »

P. CLÉMENT.

Portraits historiques, etc. 1 vol. in-8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

DELÉCLUZE.

Louis David, son école et son temps. 1 vol. in-8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

C. PAGANEL.

Histoire de Scanderbeg, ou Turks et Chrétiens au XVe siècle, 1 vol. in-8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12..... 3 50

ROSELLY DE LORGUES.

Christophe Colomb.— Histoire de sa vie et de ses voyages, d'après des documents authentiques, etc. 2 beaux vol. in-8, ornés d'un portrait et de gravures..... 14 »

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Les Quatre conquêtes de l'Angleterre. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* (1er prix Montyon). 2 vol. in-8..... 12 »

Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Emile DE BONNECHOSE. 4 vol. in-8. (*Sous presse*).

F.-G. EICHHOFF.

Tableau de la Littérature du Nord *au moyen âge*, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie ; par M. EICHHOFF, prof. de littér. à la fac. de Lyon. 1 v. in-8. 6 50

GERMOND DE LAVIGNE.

Le Don Quichotte de Fernandez Avellaneda, nouvellement trad. de l'Espagnol et annoté. 1 vol. in-8..... 7 »
—LE MÊME OUVRAGE. 1 beau vol. in-12..... 3 50

HERDER.

Histoire de la poésie des Hébreux, trad. de HERDER, par Mme DE CARLOWITZ ; *ouvrage couronné par l'Académie française.* 1 vol. in-8..... 6 »

PITRE CHEVALIER.

La Bretagne ancienne et moderne *illustrée.* 1 beau vol. grand in-8 orné de 200 vignettes, etc..... 15 »
Histoire des guerres de la Vendée *illustrée.* 1 beau vol. gr. in-8 orné de 200 vignettes, etc..... 15 »

VOLTAIRE.

Lettres inédites de Voltaire, recueillies et annotées, par MM. DE CAYROL ET FRANÇOIS, précédées d'un Avertissement par M. SAINT-MARC-GIRARDIN. 2 gros vol. in-8..... 14 »

SILVESTRE DE SACY.

Variétés historiques, littéraires et philosophiques, 2 vol. in-8. (*Sous presse*).

FÉLIX NOURRISSON.

Le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire,—sa vie, ses écrits, son temps. 1 joli vol. in-12. (*Sous presse*).

ROMAIN CORNUT.

Les Confessions de Mme de Lavallière repentante, écrites par elle-même et corrigées par BOSSUET, avec un commentaire historique et littéraire par M. ROMAIN CORNUT. 1 v. in-12. 3 50

OUVRAGES DE NAPOLÉON LANDAIS

ET DE SES COLLABORATEURS.

Grand Dictionnaire général des Dictionnaires français, résumé de tous les dictionnaires, par N. LANDAIS, 12e édit., revue et augmentée d'un *Complément* de 1200 pages. 3 vol. réunis en 2 vol. gr. in-4 de 3000 pages..... 40 »

Ce dictionnaire contient la nomenclature exacte des mots *usuels* et *académiques*, *archaïques* et *néologiques*, *artistiques*, *géographiques*, *historiques*, *industriels*, *scientifiques*, etc., *la conjugaison de tous les verbes irréguliers*, *la prononciation figurée des mots*, *les étymologies savantes*, *la solution de toutes les questions grammaticales*, etc.

Complément du grand Dictionnaire de Napoléon Landais, par une société de savants sous la direction de MM. D. CHÉSUROLLES et L. BARRÉ. 1 fort vol. in-4 de près de 1200 pag. à 3 colonnes..... 15 »

On trouve dans ce *Complément* : 1o les *mots nouveaux* que l'usage a adoptés, et les mots de notre vieille langue littéraire ;—2o ceux qui se trouvent déjà dans le *Dictionnaire*, mais qui ont reçu de *nouvelles acceptions* ;—3o tous les termes qui résultent des progrès des *sciences physiques* et *morales*, des *arts* et de *l'industrie* ;—4o des *rectifications* nombreuses et importantes ;—5o la nomenclature complétée des *mots*, des *noms* et des *faits* qui appartiennent à l'*histoire*, à la *géographie* et à la *mythologie* ;—enfin, en outre et à part : un *Dictionnaire biographique* renfermant les noms des hommes célèbres de tous les temps et de tous les pays, un *Dictionnaire des Rimes*, des *Dictionnaires des Homonymes*, *Paronymes*, *Antonymes*.

Grammaire générale des Grammaires françaises, présentant la solution de toutes les questions grammaticales, par NAPOLÉON LANDAIS, 6e édit., 1 vol. in-4 à 2 colonnes.... 10 »

Petit Dictionnaire des Dictionnaires français, par NAPOLÉON LANDAIS. Ouvrage *entièrement refondu*, et offrant, sur un nouveau plan, la nomenclature complète, la prononciation nécessaire, la définition claire et précise, et, *pour la première fois* dans un Dictionnaire portatif, l'*étymologie* vraie de tous les mots du vocabulaire usuel et littéraire, et de tous les termes scientifiques, artistiques et industriels de la langue française, par M. D. CHÉSUROLLES (*édition galvanoplastique*). 1856. 1 très-joli vol. in-32 de 600 pages..... 2 »

Dictionnaire des Rimes françaises, disposé dans un ordre nouveau d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches* et *surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par N. LANDAIS et L. BARRÉ. 1 vol. in-32, 1855..... 2 »

Petit Dictionnaire biographique des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dict. de Napoléon Landais*, par M. D. CHÉSUROLLES. 1 fort vol. grand in-32 de 600 pages, 1855..... 2 »

Dictionnaire classique de la langue française, avec l'*étymologie* et la *prononciation figurée*, etc., contenant tous les mots du Dictionnaire de l'Académie et un grand nombre d'autres adoptés par l'usage. Nouv. édit. 1 vol. in-8, 1855. 3 »

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE

A l'usage des gens du monde, des chefs de famille et des grands établissements, des administrateurs, des magistrats et des officiers de police judiciaire, et enfin de tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades; avec une introduction exposant le plan de l'ouvrage et pouvant servir de guide pour son usage;

Par une Société de membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent :

Andrieux, Andry, Bailly, Baugrand, Baude (J.-P.), Bricheteau, Blache, Blandin, Bouchardat, Bourgery, Caffe, Capitaine, Caron du Villard, Chevalier, Cloquet (J.), Colombat, Comte (A.), Cottereau, Couverchel, Cullerier (A.), Dalmas, Deslandes, Deleau, Devergie, Donné, Dumont, Falret, Fiard, Furnari, Gerdy, Gilet de Grammont, Gras (Albin), Guersent, Hardy, Larrey (H.), Lagasquis, Landousy, Lelut, Leroy-d'Etioles, Lesueur, Magendie, Marc, Marchesseaux, Martinet, Martins, Miquel, Olivier (d'Angers), Orfila, Paillard de Villeneuve, Pariset, Petit, Plisson, Poiseuille, Sanson (A.), Royer-Collard, Toirac, Trébuchet, Velpeau, Vée, etc.

Publié sous la direction du docteur BEAUDE, Médecin-inspecteur des établissements d'Eaux minérales, membre du Conseil de salubrité du département de la Seine. 2 forts vol. in-4, imprimés à deux colonnes..... 30

LE CORPS DE L'HOMME

Traité complet d'Anatomie et de Physiologie humaines, suivi d'un précis des systèmes de *Lavater* et de *Gall*, ouvrage à l'usage des Gens du Monde, des Médecins et des Élèves, par le docteur GALET. 4 vol. in-4 *illustrés* de plus de 400 figures, dessinées d'après nature et lithographiées. 1853. 80 »

—LE MÊME OUVRAGE, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. .... 140 »

DIVISION DE L'OUVRAGE.

ANATOMIE.	PHYSIOLOGIE.
1er volume. Appareils digestif, absorbant et respiratoire.	1er volume. Fonction digestive, absorption et respiration.
2e Appareil circulatoire.	2e Circulation du sang.
3e Appareil locomoteur (ostéologie, arthrologie et myologie).	3e Locomotion. Mécanisme des mouvements volontaires. Système de Lavater.
4e Appareil nerveux. Appareil de la génération.	4e Innervation. Système de Gall. Génération. Embryologie.

DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

De la langue française tant *réguliers qu'irréguliers*, ENTIÈREMENT CONJUGUÉS, sous forme synoptique, précédé d'une THÉORIE DES VERBES et d'un TRAITÉ DES PARTICIPES, etc., d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains, par MM. VERLAC et LITAIS DE GAUX, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 1 beau vol. in-4..... 10 »

Cet ouvrage embrassant, par ordre alphabétique, l'universalité des verbes français entièrement conjugués est un manuel vraiment pratique renfermant dans un seul volume la matière de vingt in-octavo ordinaires. A l'aide d'un mécanisme qui a toute la simplicité d'une table de multiplication, on peut conjuguer tous les verbes français, au nombre d'environ huit mille, en trois cents pages d'impression.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE DIDIER

35, quai des Augustins.

Ouvrages d'Élite

POUR LA JEUNESSE

GUIZOT (Mme)

L'AMIE DES ENFANTS, *petit Cours de Morale en Action*, comprenant tous les Contes de Mme Guizot; nouvelle édition enrichie de *Moralités* en vers, par Mlle Élise Moreau. 1 beau vol. grand in-8, en deux parties, 1855, *illustré* de belles lithographies. 10 »

1re Partie.—LES ENFANTS, contes, 1 vol. grand in-8, avec 8 lithographies. 6 »

2me Partie.—NOUVEAUX CONTES, 1 vol. grand in-8, avec 8 lithographies. 6 »

L'ÉCOLIER, ou Raoul et Victor, (édit. *illustrée.*) *Ouv. couronné* par l'Académie franç.; 1 vol. grand in-8 orné de belles lithographies. 10 »

—Le même ouvrage, 11e édit. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

UNE FAMILLE, par Mme Guizot, ouvrage continué par Mme *A. Tastu.* 7e édit. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

LES ENFANTS, contes pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 8e édit. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

NOUVEAUX CONTES pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 8e édit. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

RECRÉATIONS MORALES, contes pour la Jeunesse, par Mme Guizot. 9e édit. 1 vol. in-12, 4 vign. 3 »

LETTRES DE FAMILLE sur l'Éducation, par Mme Guizot, *ouvr. cour. par l'Académie franç.* 4e édit. 2 v. in-12. 6 »

LA BOTANIQUE DE LA JEUNESSE, leçons sur le règne végétal, etc., par Mme Bonifas Guizot. Ouv. adopté par le Conseil de l'instr. publique. 1 vol. in-12, 80 fig. color. 3 »

ÉLISE-MOREAU GAGNE (Mme).

UNE VOCATION, *ou le jeune Missionnaire.* 1 vol. in-8 illustré de 8 jolies lithographies. 6 »

—Le même ouvrage, 1 vol. in-12, fig. 3 »

ULLIAC-TRÉMADEURE (Mlle).

ASTRONOMIE et MÉTEOROLOGIE des jeunes personnes, d'après ARAGO, LAPLACE et W. HERSCHELL. 1 vol. gr. in-8, avec jolies grav. color. 6 »

PHENOMÈNES et MÉTAMORPHOSES, Causeries destinées aux jeunes personnes sur les *papillons*, les *insectes* et les *polypes*. 1 vol. grand in-8, orné de grav. coloriées. 6 »

EUGENIE ou le *Monde en miniature*, suivie des Récits historiques, etc. 1 vol. gr. in-8, 12 lithog. color. 6 »

MARIE, ou la *Jeune Institutrice*, suivie de Simples histoires. 1 vol. gr. in-8, 12 lithog. coloriées. 6 »

MATHILDE et PAULINE, ou *Laideur et Beauté*, suivi des Lettres de mistriss Chapone, etc. 1 vol. gr. in-8, 12 lithogr. coloriées. 6 »

LES JEUNES NATURALISTES, entretiens familiers sur les *animaux*, les *végétaux* et les *minéraux*, 5e édit. 2 v. in-12, ornés de 32 vign. 6 »

ÉMILIE ou la Jeune Fille auteur, ouvrage pour les jeunes personnes. 3e édit. 1 vol. in-12, vign. 3 »

LES JEUNES ARTISTES, nouvelles sur les beaux-arts. 5e édit. 1 v. in-12. 4 vign. 3 »

CONTES AUX JEUNES NATURALISTES sur les animaux domestiques. 5e éd. 1 v. in-12, 4 vign. 3 »

LES JEUNES SAVANTS, 2 forts vol. in-12 ornés de 100 vign. (*Sous presse.*)

CLAUDE BERNARD, ou le Gagne-Petit, *ouvr. couronné*, 1 vol. in-12, 4 vign. (*Sous presse.*) 3 »

ÉTIENNE ET VALENTIN, ou Mensonge et Probité, *ouvrage couronné*. 3e édit. 1 vol. in-12, 4 vignettes. (*Sous presse.*) 3 »

CONTES AUX JEUNES AGRONOMES, 6e éd. 1 vol. in-12, 4 vign. (*Sous presse.*) 3 »

L. BERNARD (Mme)

LES MYTHOLOGIES racontées à la Jeunesse. 5e éd. 1 vol. in-12 orné de grav. d'après l'antique. 3 »

DE GENLIS (Mme).

LES VEILLÉES DU CHATEAU, ou leçons de morale à l'usage des enfants; nouv. édit. *illustrée* de belles lithogr. 1 vol. grand in-8. 10 »

—LE MÊME OUVRAGE, 2 v. in-12, avec vignettes. 6 »

THÉATRE D'ÉDUCATION pour la jeunesse, 2 v. in-12, ornés de jolies vign. 6 »

LES PETITS ÉMIGRÉS, nouv. édition. 1 vol. in-12 orné de jolies vign. 3 »

A. TASTU (Mme).

L'ÉDUCATION MATERNELLE, ou *Simples leçons d'une mère à ses enfants*, sur la *lecture*, l'*écriture*, la *grammaire*, l'*arithmétique*, la *géographie*, l'*histoire sainte*, etc.; nouv. et très-belle édit. *illustrée* de 500 vign. 1 v. grand in-8 jésus. 15 »

LETTRES CHOISIES DE Mme DE SÉVIGNÉ, précédées de son Eloge par Mme *A. Tastu*, couronné par l'Acad. française, nouv. édit. 1 fort v. in-12. 3 »

LECTURES POUR LES JEUNES FILLES, modèles de littérature en *prose* et en *vers*, extraits des écrivains modernes, par Mme A. TASTU. 2 vol. in-12. 6 »

ALBUM POÉTIQUE DES JEUNES PERSONNES, ou choix de poésies. 1 vol. in-12, portrait. 3 »

LES ENFANTS DE LA VALLÉE D'ANDLAU, 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

LES RÉCITS DU MAITRE D'ÉCOLE, lectures pour l'enfance; imités de *C. Cantu*, par Mme A. TASTU. 1 vol. in-12, 4 vig. (*Sous presse.*) 3 »

L'HONNÊTE HOMME, lectures pour la jeunesse; imité de *C. Cantu*, par Mme A. TASTU. 1 vol. in-12, 4 vign. (*Sous presse.*) 3 »

DANIEL DE FOE.

ROBINSON CRUSOE (édition illustrée), traduit par Mme A. TASTU, enrichi de Notices, par PHILARÈTE CHASLES, FERDINAND DENIS, etc. 1 vol. grand in-8, papier vélin glacé, orné de 150 vignettes dont 27 gravées sur acier. 10 »

—LE MÊME OUVRAGE, 2 v. in-12, *illust.* de 50 vign. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE, 1 v. in-12, orné de 16 vign. 3 »

DELAFAYE-BRÉHIER (Mme).

LES PETITS BÉARNAIS. Leçons de morale, 8e édit. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »

LES ENFANTS DE LA PROVIDENCE, ou aventures de trois orphelins. 6e éd. 2 v. in-12, 8 vign. 6 »

LE COLLÉGE INCENDIÉ, ou les Écoliers en voyage. 6e édit. 1 vol. in-12, 4 vignettes. 3 »

BERQUIN.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BERQUIN, 4 vol. in-8 anglais, ornés de 200 vign. 14 »

Chaque ouvrage se vend séparément :

—L'AMI DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS, par BERQUIN. 2 vol. in-8, format angl., 100 vign. 7 »

—LE LIVRE DE FAMILLE, suivi du *Choix de lectures, de la Bibliothèque des villages*, 1 vol. in-8, format anglais, orné de 50 vign. 3 50

—SANDFORD ET MERTON, suivis du *Petit Grandisson*, de *Lydie de Gersin*, et précédés de l'*Introduction à la connaissance de la nature*, 1 vol. in-8, 50 vign. 3 50

OUVRAGES DIVERS

L'HERBIER DES DEMOISELLES, ou Traité complet de la Botanique présentée sous une forme nouvelle et spéciale ; etc., par M. E. AUDOUIT. 2e édit. revue et corrigée. 1 beau vol. in-8, illustré de 320 belles vign. *coloriées avec le plus grand soin.* 10 »

—LE MÊME OUVRAGE, édition économique. 1 joli vol. gr. in-16, orné de 320 vignettes. 5 »

—*La même édition*, avec les 320 *figures coloriées*. 7 50

LES ENFANTS CÉLÈBRES, ou histoire des enfants de tous les siècles et de tous les pays, par M. MICHEL MASSON, 1 v. in-8, *illustré* de jolies vign. 4 »

LE MAGASIN DES FÉES ou CONTES DES FÉES de PERRAULT, de Mme LE PRINCE DE BEAUMONT, de FÉNELON et de Mme d'AULNOY. 1 vol. in-8 anglais, *illustré* de 90 jolies vignettes. 4 »

LE MAGASIN DES ÉCOLIERS, *Encyclopédie illustrée des récréations utiles et amusantes*, etc., par M. DE SAVIGNY. 1 beau vol. in-8 anglais, *illustré* de lithogr. et d'environ 400 vign. sur bois. 4 »

LE PETIT BUFFON ILLUSTRÉ, histoire naturelle des *Quadrupèdes*, des *Oiseaux*, des *Insectes* et des *Poissons*, extraite de BUFFON, LACÉPÈDE, CUVIER, etc., par le bibliophile JACOB. 4 vol. gr. in-32, ornés de 325 *figures* gravées sur acier. 6 »

—LE MÊME OUVRAGE. avec 325 fig. *coloriées*. 10 »

FAITS MÉMORABLES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, recueillis d'après nos meilleurs historiens, par MICHELANT, et accompagnés d'une *introduction* par M. DE SÉGUR. 1 beau vol. gr. in-t jésus, illustré de 120 très-belles vignettes de *Victor* ADAM. 12 »

Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, quai des Augustins, 55.

Digitized by Google